Jubilé d'or
50 ANS
1913 - 1963

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 4 OCTOBRE 1963 PRIX 10c

Nouveaux mem à la Vie françai.

QUEBEC — Le Conseil de la Vie française en Amérique a admis dans ses rangs deux membres: le docteur Léon Richard, médecin bien connu, de Moncton, N.-B., vice-président de la Société nationale des Acadiens, et M. Raymond Marcotte, gérant du poste radiophonique français de Saskatoon, en Saskatchewan. A l'occasion de sa session annuelle, le Conseil a également élu un nouveau directeur dans la personne de M. Jean-Jacques Tremblay, de Québec.



M. Raymond Marcotte

Cette session a débuté mercredi et elle s'est terminée samedi soir dernier. Plusieurs problèmes intéressant les groupes français au Canada et aux Etats-Unis ont été exposés et discutés. Le Conseil a décidé notamment de présenter un mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Un comité a tracé les grandes lignes de ce mémoire. Des délégués canadiens-français des diverses provinces du Canada y siégeaient et il a été convenu que ce document reflétera les préoccupations de tous les Canadiens français, principalement de ceux qui vivent hors du Québec.

Enquête économique

Un autre comité a étudié les conclusions d'une enquête économique qui a été menée dans les milieux canadiens-français de toutes les provinces du Canada, sauf Québec et Terre-Neuve. Un questionnaire détaillé avait été envoyé à près de 200 enquêteurs. Une centaine de réponses sont parvenues à ce jour au secrétariat du Conseil. M. le professeur Patrick Allen, de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, qui a bien voulu se charger de la direction technique de cette enquête, avait préparé un rapport et c'est ce document que les membres ont étudié. Une commission présidée par M. Armand Godin, du Conseil voit à la bonne marche de cette enquête depuis près d'un an. Cette commission sera invitée à passer très prochainement à la mise à exécution de certaines recommandations.

Enquête Dulong

Un autre spécialiste, M. le professeur Gaston Dulong, de la Faculté des Lettres de l'Université Laval, a aussi présenté un rapport de l'enquête qu'il a menée au Manitoba, à la demande du Conseil de la Vie française, sur l'enseignement du français aux jeunes Franco-Manitobains, au degré primaire. La conclusion générale qui se dégage de la discussion est que l'école est devenue un facteur primordial pour la conservation et l'enrichissement de la langue. Une autre conclusion, qui fait suite à la première, est que la place faite à la langue française dans les programmes scolaires est absolument insuffisante un peu partout au Canada. La langue française doit être considérée comme la langue première à l'école et comme langue enseignée et comme langue d'enseignement. Cela signifie que le milieu scolaire canadien-français ne saurait, sans grave péril pour sa culture propre, s'abandonner à un enseignement prématuré d'une langue seconde, en particulier de l'anglais.

En Saskatchewan

Le Club des 200 de l'ACFC—1963

Le chef du secrétariat de l'A.C.F.C. lançait un appel, tout récemment, aux anciens membres du Club des 200 de l'A.C.F.C. leur demandant de bien vouloir verser à l'Association le montant de leur inscription au Club pour l'année 1963.

Les personnes dont les noms suivent ont répondu à cet appel par retour du courrier. Nous les en remercions bien vivement et nous attendons des nouvelles des autres.

Qu'est-ce au juste que notre Club des 200? Un moyen moderne — employé du reste par nombre d'autres organisations — de fournir des ressources financières à l'A.C.F.C.

Notre Association a une mission à remplir, celle de veiller aux intérêts de la minorité franco-canadienne de la Saskatchewan. Cette mission, l'A.C.F.C. doit la poursuivre. Pour cela, s'il lui faut des chefs, la collaboration étroite et active, la discipline de ses membres, il lui faut aussi des ressources financières. Ces ressources, le Club des 200 tend à en assurer une partie à notre Association.

Nous invitons donc instamment les anciens membres du Club qui ne l'ont pas encore fait à renouveler leur geste des années passées. Nous invitons aussi les personnes qui ne se sont pas encore inscrites à devenir membres de notre Club des 200 au plus tôt.

PREMIERE LISTE

1. Mme Richard Prince, Delmas, Sask.	$25.00
2. M. et Mme L.-P. St-Amant, Jackfish Lake, Sask.	25.00
3. Les Soeurs de la Présentation de Marie	25.00
4. Les Soeurs de la Présentation de Marie	25.00
5. Poste CFNS, Saskatoon, Sask.	25.00
6. M. Raymond Marcotte, Saskatoon, Sask.	25.00
7. M. Gérard Audette, Saskatoon, Sask.	25.00
8. M. le Dr Taillon, Assiniboia, Sask.	25.00
9. Mgr J.-A. Vachon, P.D., Assiniboia, Sask.	25.00
10. M. l'abbé Dominique Dugas, Gravelbourg, Sask.	25.00
11. M. le Dr Rosario Morin, Gravelbourg, Sask.	25.00
12. M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg, Sask.	25.00
13. Les Soeurs Grises, Regina, Sask.	25.00
14. Mlle Désirée Hamoline, Aberdeen, Sask.	25.00
15. Son Exc. Mgr Aimé Decosse, Gravelbourg, Sask.	25.00
16. M. le Dr André Lizaire, Willow-Bunch, Sask.	25.00
17. Mgr Gérard Couture, P.D., Ponteix, Sask.	25.00
18. M. l'abbé Adrien Chabot, Willow-Bunch, Sask.	25.00
19. M. l'abbé Paul Carrier, Prud'homme, Sask.	25.00
20. M. le juge Adrien Doiron, Regina, Sask.	25.00
21. M. Eugène Durette, Debden, Sask.	25.00
22. M. Joseph Girardin, Regina, Sask.	25.00
23. Mme Irène Girardin, Regina, Sask.	25.00
24. M. l'abbé A. Paradis, St-Isidore-de-Bellevue, Sask.	25.00
25. Les Soeurs de l'Assomption, Delmas, Sask.	25.00
26. Les Soeurs de Jésus-Marie, Gravelbourg, Sask.	25.00
27. Les Soeurs Notre-Dame de la Croix, Montmartre, Sask.	25.00
28. M. Louis Vey, Spiritwood, Sask.	25.00
29. Mme Marguerite Walbaum, Regina, Sask.	25.00
30. Mme Henri Bru, Jackfish Lake, Sask.	25.00
31. M. et Mme Napoléon Chevrier, Gravelbourg, Sask.	25.00
32. Les Filles de la Croix, Bellegarde, Sask.	25.00
33. M. l'abbé Roland Gaudet, Zenon Park, Sask.	25.00
34. M. le Dr Ovila Millette, Melville, Sask.	25.00
35. M. l'abbé Fernand Ducharme, Coderre, Sask.	25.00
36. M. Rolland Pinsonneault, Gravelbourg, Sask.	25.00
37. M. Jean de Margerie, Kingston, Ont.	25.00

La conversation française est en vogue à Winnipeg

M. Robert Roy, directeur de l'enseignement français au sein de la Commission scolaire de Winnipeg, cherche constamment de nouveaux professeurs de français pour les cours du soir où des centaines d'adultes s'initient encore cette année à la conversation française. Il a même absolument besoin d'une personne maitrisant parfaitement sa langue maternelle française dès cette semaine. Ces cours de conversation française se donnent chaque mercredi soir de 8 h. à 10 h. Prière de communiquer avec M. Roy, à la Commission Scolaire de Winnipeg, 1577, rue Wall, Winnipeg; téléphone: SPruce 5-0231.

Déjà dix-huit professeurs sont à l'oeuvre chaque semaine, et la réponse des adultes anglophones est faite d'enthousiasme, dit M. Roy. Cet enthousiasme se manifeste dans toutes les parties de la ville, sans exception. Par exemple, au Churchill High il y a déjà six groupes de vingt adultes qui s'initient le soir au français; à Kelvin, ils forment dix groupes; au Daniel McIntyre, quatre classes fonctionnent chaque semaine. Et ainsi de suite dans les autres écoles de la ville.

Voici une photo de M. James J. Norris, seul laïc de l'Amérique du Nord à prendre part aux assises du Concile Vatican II. M. Norris, de Washington, est président de la Société Internationale des Migrations. Huit autres laïcs ont été admis aux congrégations générales comme "auditeurs", trois Français, un Argentin, un Espagnol, un Italien, un Belge et un Polonais, tous présidents d'organisations catholiques internationales.

NOTES DE LA SEMAINE

Disette d'espace

A cause de l'abondance de documents et de la publicité, il a fallu remettre à la semaine prochaine la publication de certaines nouvelles moins urgentes.

L'unique autre solution au problème de l'espace convoité serait d'ajouter au nombre de pages, et ainsi effacer le profit occasionnel, qui fait vivre le journal au temps maigre.

Conférence majeure

On trouvera en troisième page la deuxième partie de la conférence que le R. P. A. Ducharme, S.J., a prononcé au Collège le dimanche soir 22 septembre. Nos lecteurs de la Saskatchewan auraient remarquer que plusieurs observations du conférencier s'appliquent aussi bien chez eux que dans la province du Manitoba. Nous publierons la semaine prochaine un commentaire de cet événement.

En Ontario

Le R. P. Roméo Bédard prendra part au congrès de l'Association d'Education de l'Ontario, qui aura lieu à Ottawa en fin de semaine. Les problèmes de nos confrères ontariens ressemblent étrangement à ceux des minorités de l'Ouest. Leurs réussites peuvent en conséquence nous être des plus utiles.

Problème général

Ceux qui seraient tentés de passer leurs vacances au Texas afin de se reposer du brouhaha canadien actuel se trompent. Là-bas une autre frontière internationale donne lieu à une lutte bilingue et biculturelle entre Américains "purs" et Américains d'origine mexicaine. On y parle l'espagnlais?

M. J.-M. Poliquin, correspondant parlementaire de "L'Action" et de "La Liberté", reprendra sa chronique hebdomadaire la semaine prochaine.

Robarts et Bennett gardent le pouvoir

Le premier ministre John Robarts a conduit les progressistes-conservateurs à leur 7e victoire consécutive en élection générale le 25 septembre en Ontario. Cette vague conservatrice a balayé même le siège de M. John Wintermeyer, alors chef libéral: c'était sa seconde défaite comme chef du parti, et il démissionna comme tel après l'élection. Le chef du Nouveau Parti Démocratique, M. Donald MacDonald, a été réélu avec une poignée de collègues qui forment le troisième parti. Les communistes, les créditistes et divers indépendants ont tous été laissés loin en arrière.

Voici la position finale des partis à la suite de cette élection provinciale, par rapport à l'élection de 1959: Progressistes-Conservateurs, 78 (71 en 1959); Libéraux, 23 (22 en 1959); NPD, 7 (5 en 1959). Total, 108 (98 en 1959).

Les gains des partis: PC sur L 6, PC sur NPD 1, nouveaux sièges 8; L sur PC 5, nouveau siège 1; NPD sur PC 1, NPD sur L 1, nouveau siège 1.

La répartition des votes entre les partis compte tenu de 15,761 bureaux de scrutin sur 16,090, les pourcentages étant entre parenthèses: PC 1,030,142 (49%), Libéraux 747,086 (35%), NPD 329,526 (16%), autres 11,830. Total: 2,118,584.

Le premier ministre W. A. C. Bennett a mené le Crédit social à sa quatrième victoire en un peu plus de onze ans, le 30 septembre, en remportant 34 des 52 sièges de la législature de cette province. Les Créditistes détenaient 31 sièges à la dissolution du parlement, en août dernier.

Le Nouveau Parti Démocratique, qui détenait 16 sièges à la dissolution, continuera à être le principal parti d'opposition, mais avec un nombre moindre de sièges, soit seulement 13.

Les Libéraux ont conservé leurs cinq sièges.

Les Conservateurs, qui étaient sous la direction de l'ancien ministre fédéral Davie Fulton, ont encore une fois échoué dans leur tentative de décrocher un siège à l'assemblée, où ils ne sont plus représentés depuis 1952.

Avec les résultats de 3,272 bureaux de scrutin sur 3,643, les Créditistes obtiennent 41% du vote populaire (314,050 voix). Les Néo-démocrates suivent avec 29% (218,736 voix), puis les Libéraux avec 19% (146,296) et les Conservateurs, qui n'ont pris aucun siège, avec 11% du vote soit 81,964 voix. Les autres partis, communiste ou socialiste, n'ont recueilli que 979 voix.

EN ÉTAT de CONCILE

Sous ce titre nous essaierons de tenir nos lecteurs au courant de la deuxième session du Concile Vatican II. Le manque de ressources pécuniaires et de personnel remplaçant ne permet pas au journal d'offrir à ses lecteurs, cette année comme l'an passé, les reportages d'un témoin oculaire.

Meilleure publicité

Cependant, les sources d'information se révèlent abondantes au point que les rédacteurs auront l'embarras du choix et devront s'appliquer surtout à en tirer des "digestes" et extraits. Ce travail doit se faire aussi en tenant compte d'autres moyens de communications, journaux quotidiens, revues, réseaux de la radio et de la télévision, postes locaux, qui annoncent des services spéciaux. **La Liberté et le Patriote**, en plus de ses moyens ordinaires, tirera aussi profit d'une correspondance spéciale de Rome.

Tout laisse croire que du côté du Vatican l'information sera mieux organisée. Deux prêtres-journalistes assisteront aux réunions des congrégations générales où les Pères discutent formellement les projets, et ils composeront le rapport officiel journalier, en se servant des notes de cinq confrères, également présents. Un évêque américain présidera un comité spécial épiscopal au service du Bureau de Presse. On distribuera non seulement des résumés, mais souvent des textes. Ces améliorations feront plaisir à l'épiscopat canadien en particulier, car plusieurs d'entre eux ont joué un rôle efficace par des interventions opportunes pour améliorer ce service. On dit que 700 correspondants ont envahi Rome pour la deuxième session. Le nombre a diminué sensiblement par rapport à l'an passé, mais les représentants sont sans doute plus expérimentés. Les sujets à l'étude exigeront d'ailleurs une très haute compétence journalistique.

Prière et charité

Dans une lettre circulaire en date du 17 septembre, Mgr l'archevêque de St-Boniface, en route vers Rome, a résumé son appel aux diocésains d'être "plus que jamais en état de Concile". (Voir **La Liberté et le Patriote**, 27 septembre, p. 4) Parlant du devoir principal des Pères du Concile, à savoir celui d'être à l'écoute de l'Esprit-Saint, il s'écrie: "Combien pour cela nous avons besoin de vos prières, à vous nos prêtres, religieux et religieuses, laïcs. Mais la prière qui est la plus agréable à Dieu et celle qu'il écoute doit surgir d'âmes unies à lui par la charité et qui n'ont point d'autre volonté que la sienne. Aussi est-ce une vie de plus grande sainteté dans la divine charité que réclame impérieusement de tous l'état de Concile".

Dans une circulaire en date du 26 septembre, Mgr O. J. McInerney, administrateur de l'archidiocèse de Winnipeg, communique que le Saint-Père demande la récitation de la prière au Saint-Esprit, aux messes, pendant la session du Concile. Cette prière "commandée" se trouve dans la messe votive du Saint-Esprit, telle qu'indiquée dans le missel pour le cinquième jour de la semaine.

Roulement plus efficace

Dans la semaine qui a précédé l'ouverture officielle de la deuxième session, trois dépêches ont révélé les dispositions prises pour favoriser la marche des débats et la mise en vigueur des conclusions. Le pape Paul VI a écrit aux évêques du monde entier pour les mettre au courant des travaux accomplis depuis l'ajournement au mois de décembre 1962 et leur communiquer des indications sur certains changements de procédures. (On trouvera un substantiel résumé de ce texte en page 9.) Après avoir rendu hommage à la mémoire de son vénéré prédécesseur "envoyé par Dieu", il explique pourquoi il s'est cru obligé de continuer les travaux du Concile, une des raisons principales étant "l'espoir que nous avons placé dans l'heureuse issue du Concile, le Concile dont on attend des fruits aussi bien pour la plus grande prospérité spirituelle de l'humanité dans le monde entier". Le pape traite ensuite du travail de la Commission de coordination,

(Suite à la troisième page)

TROIS MILLIONS POUR UNE VILLA!

VILLE FRANCE - SUR - MER, France — Le comte Giani Agneli, chef du consortium italien de l'automobile Fiat, a vendu sa luxueuse villa sur la Riviera à une Canadienne, pour la somme de $3,000,000, a-t-on révélé.

Ces informateurs, près du magnat de l'automobile, ont dit que la villa, La Leopolda, qui appartenait jadis à la famille royale belge, a été vendue à une Mme Killan, qu'ils ont décrite comme une Canadienne de 62 ans, d'origine américaine. La vente aurait été conclue la semaine dernière.

A Montréal, on croit que l'acheteuse dont il est question est Mme Izaak Walton Killam, veuve de feu le président de la Royal Securities Corporation.



Sur cette photo, communiquée par radio, l'on voit le pape Paul VI, que l'on portait en procession au début de la deuxième session du Concile dimanche matin. Pour montrer sa solidarité avec l'épiscopat, le Saint-Père a porté la mitre au lieu de la tiare et, imitant son prédécesseur, il est descendu de la "Sedia" pour parcourir à pied l'allée centrale de la basilique St-Pierre,, entre les deux rangées de bancs, qu'occupent les quelque 2,500 "Pères" conciliaires.

Semaine du Canada français à Vancouver

VANCOUVER — Les étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique ont organisé une "Semaine du Canada français", qui sera observée à partir du 4 novembre. Leur but est de mieux informer les Canadiens sur les problèmes actuels du Canada français. Ils ont fait appel à des conférenciers du Québec, hommes politiques, théologiens, artistes, pour alimenter leurs discussions.

Trois améliorations majeures aux cours de français à l'Institut Pédagogique

(Spécial à La Liberté)

Grâce à trois changements effectués dans le programme de Méthodologie de l'Enseignement du Français, qu'enseigne à l'Institut Pédagogique du Manitoba M. Marcel Bonneau, quelque 50 futurs instituteurs franco-manitobains jouiront plus que leurs aînés des cours de français cette année.

Le premier changement concerne le programme de français lui-même. En effet, le français est désormais un sujet "régulier" au même titre que les autres matières au programme (anglais, mathématiques, sciences, histoire, musique, arts, culture physique, etc.). Il ne sera plus enseigné comme "option", comme dans le passé où ces cours de français étaient donnés dans les moments libres qui suivent le diner ou dans des moments normalement consacrés à d'autres occupations scolaires.

Cette victoire est le fruit d'efforts poursuivis depuis quelque dix ans par MM. Arthur Corriveau, initiateur des cours de français à l'Institut Pédagogique et professeur pendant cinq ans dans des conditions peu attrayantes, et M. Bonneau, son successeur qui continua à transformer graduellement l'atmosphère en faveur de la langue et de la culture française au sein de l'Institut et du Département de l'Instruction publique.

Aujourd'hui, on récolte les fruits mûrs de ces efforts avec les encouragements concrets de l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education, de MM. Scott Bateman, sous-ministre, Geoffrey Davies, responsable du programme des études, P. Moffat, responsable de l'entrainement des instituteurs de la province, G. Brisbin, principal de l'Institut Pédagogique, et du personnel tant enseignant qu'étudiant de l'Institut Pédagogique. Car en plus des Franco-manitobains qui suivront le cours "régulier" de français, M. Bonneau enseignera aussi la méthodologie de l'enseignement du "French" à huit classes de 32 Anglo-manitobains.

Laboratoire moderne

Le deuxième changement, c'est que le local des classes de français est en même temps un laboratoire de langue, inauguré le 24 septembre dernier. Ce laboratoire est muni de 35 cabines équipées avec écouteurs et magnétophones, et reliées ensemble et avec la console du maitre, M. Bonneau, qui peut diffuser jusqu'à quatre programmes différents à la fois. Les élèves franco-manitobains, suivant le cours "régulier" de français, y apprendront à remédier au parler "joual", à identifier les diverses phonétiques qui se présentent chez eux à cause de l'influence anglaise du milieu manitobain, et à perfectionner leur prononciation française par la présentation de dictées, de lecture orale et dramatique, etc. M. Bonneau est bien préparé pour donner ces divers cours, car il a suivi cet été à l'Université Laval les cours d'élocution-diction du professeur Jean-Marie Mavré, de la Sorbonne de Paris.

Quant aux huit classes de 32 Anglo-manitobains, leur passage au laboratoire les initiera aux éléments de base de la conversation française, de la phonétique française, à la méthodologie de l'enseignement du français aux élèves anglo-manitobains, etc.

A tous ces avantages, ajoutons que nos futurs instituteurs seront aussi initiés à l'emploi des moyens audio-visuels: les genres de magnétophones, la rédaction d'un ruban sonore et son emploi en classe, etc.

Pratique de l'enseignement

Le troisième changement favorable concerne la période annuelle de pratique de l'enseignement. Auparavant les futurs instituteurs étaient partagés en deux groupes qui quittaient l'Institut pendant deux périodes de trois semaines pour aller "enseigner" dans des écoles de la ville et des environs. Le groupe franco-manitobain, qui ne jouissait pas de cours "régulier" de français, était tout simplement "partagé en deux", comme les autres. Et donc M. Bonneau perdait jusqu'à 25 pour cent de ses classes de français. Maintenant il y aura moins de pertes sous ce rapport et donc les Franco-manitobains auront pendant l'année autant de classe de français que de classes portant sur les autres sujets, parce qu'ils quitteront l'Institut pour la période de "pratique" tous en même temps et, semble-t-il, en une seule période.

M. Bonneau est un professeur très occupé, puisqu'il enseigne le Français, les Mathématiques et aussi un Cours spécial sur les enfants exceptionnels. De fait, chaque quatre jours d'enseignement il donne quatorze heures d'enseignement et quinze heures de laboratoire. Mais il est évident que son cours de français garde la priorité dans ses préoccupations. A preuve le programme de méthodologie de l'enseignement du français qu'il a élaboré et entend suivre à la lettre, profitant des cours d'été qu'il a suivis à l'Université Laval depuis quatre ans.

Voici un résumé de ce programme:

Plan théorique: 1) Buts de l'enseignement du français; 2) Programme des études françaises de la province du Manitoba; 3) La langue parlée: étude de la phonétique française (phonème, syllabation, rythme, accent, intonation, lecture orale); influence de l'anglais (anglicismes, parler "joual"; prononciation; neutralisation de l'influence de l'anglais par la lecture française, grâce au rôle du maitre, par l'emploi du laboratoire); 4) La langue écrite: lecture, orthographe (dictée), grammaire, composition, analyse littéraire, histoire . . . selon les manuels de la province du Manitoba, les principes de l'enseignement et les aides audio-visuelles; 5) L'examen oral et écrit: technique et préparation de l'examen.

Plan pratique: pratique de la phonétique française et de la lecture orale française (vingt heures de laboratoire); préparation et présentation d'une dictée (sur ruban sonore); préparation et présentation d'une leçon de lecture, grammaire, composition, analyse littéraire, histoire; rédaction d'un examen.

Programme en quatre points de l'exécutif de l'AECFM

L'exécutif de l'AECFM a approuvé à l'occasion d'une réunion spéciale le 25 septembre quatre motions qui sont autant de points de repère dans l'activité future de l'Association, surtout dans ses rapports avec l'autorité gouvernementale. Les motions résultent d'une présentation au congrès du 4 mai dernier, de trois réunions spéciales d'étude et de plusieurs consultations. Afin de donner à la population franco-manitobaine une idée du travail sérieux qui se poursuit, sans fanfare, nous avons obtenu du président général, M. J.-A. Dansereau, la permission de reproduire le rapport de la réunion du 25 septembre, dont les minutes seront lues, pour la forme, à la réunion ordinaire suivante, le 9 octobre. Ainsi tous peuvent en quelque sorte assister à une réunion, dont la portée pour l'avenir de la cause est évidente. En voici le texte, tel qu'envoyé aux membres de l'exécutif:

Membres présents:

MM. Louis Bazin, Jean Bérubé, Raymond Bernier, le Dr J.-H. Boucher, J.-A. Dansereau, Joseph Desrosiers, le Dr F. P. Doyle, Georges Forest, A. Gaborieau, M. Gauthier, Léo Landry, E. Pelletier, Philippe Perron, Léo Rémillard, Roger Smith, Joseph Chabalier et René Rottiers, MM. les abbés M. Deniset-Bernier et P. Raymond, les RR. PP. G.-M. Ramaekers, S.J., Guy Fortier, S.J., W. Sicotte, O.M.I., P. Carrière, C.S.V., et Roméo Bédard, O.M.I., et le R. F. F. Marion, C.S.V.

Membres excusés:

M. le Dr P.-E. LaFlèche, MM. René Préfontaine et Armand Guénette.

Invités

M. L.-L. Desjardins, M.L.A., (St-Boniface), M. Albert Vielfaure, M.L.A. (La Broquerie), Mlle Céline Houde, les Rév. Srs Cécile Rioux, S.G.M. (St-Boniface), Elodie Vachon, S.G.M., Edmond-de-l'Eucharistie, S.N.J.M. (St-Jean-Baptiste), St-Maurice, S.J.S.H., Thérèse-du-Rédempteur, S.J.S.H., Jacques-Fernand (St-Boniface), Marie-Louise-Gabrielle (St-Boniface), Marie-St-Henri, R.N.D.M. (Elie), et Marie-Hyacinthe, R.N.D.M. (Elie), M. Alphonse Hince (St-Claude), le R. P. A. Lemoine, O.M.I. (Précieux-Sang, St-Boniface), et Mme A.-M. Labelle (Ste-Agathe).

Après avoir souhaité la bienvenue aux invités, M. J.-A. Dansereau, président général, demande à l'assemblée quel est son désir, quant à la procédure à suivre.

On s'accorde pour discuter de la motion d'abord, point par point, et du préambule ensuite.

Première résolution:

Les débats s'amorcent par la lecture de la première résolution présentée par le Dr Doyle, et qui se lit comme suit: "Que l'usage du français comme langue d'instruction soit permis".

On écoute les suggestions de plusieurs membres, et notamment des représentants de l'Association des Instituteurs Catholiques de Langue Française du Manitoba, et du Cercle Paroissial de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba de St-Boniface; après discussion, le texte suivant est mis au vote:

Motion 96e: Dr F.-P. Doyle — M. l'abbé Raymond.

"Que l'usage du français soit officiellement reconnu comme langue d'enseignement". — adoptée.

Deuxième résolution:

Le texte de cette résolution est sujet à une assez longue discussion. Les Jardins d'enfants jouissent-ils des octrois du gouvernement? Il semble qu'ils ne reçoivent que la moitié des octrois attribués aux autres classes, étant donné que les cours ne s'y donnent que le matin, habituellement.

Au Jardin d'enfants de St-Eustache, pour lequel l'aspect matériel a été solutionné de façon heureuse, l'enseignement est donné uniquement en français.

A une question du Dr Boucher, qui voit une difficulté dans la question du transport des élèves du Jardin d'enfants, étant donné que les cours ne sont donnés habituellement qu'une demi-journée, à ce niveau, le Dr Doyle répond qu'il envisage ces cours pour la journée entière.

Le texte initial est remplacé par le suivant:

Motion 97e: M. A. Gaborieau — Dr F.-P. Doyle.

"Que le gouvernement encourage par de plus amples subventions la formation de Jardins d'enfants". — adoptée.

Troisième résolution:

Disséquée à ton tour, la troisième résolution est finalement mise au vote sous la forme suivante, tandis que la quatrième résolution est retirée.

Motion 98e: Dr F.-P. Doyle — M. Joseph Desrosiers.

"Que le programme d'étude "French" soit amélioré de façon à ce que les élèves qui le suivent puissent parler couramment la langue française et que ce programme soit rendu disponible aux élèves de la 1ère à la 12e année inclusivement".

Préambule:

Les trois motions qui devront être présentées au gouvernement, étant définies et adoptées, il reste à se prononcer sur le préambule qui présentait la motion originale du Dr Doyle, à savoir qui présenterait ces motions aux autorités provinciales responsables.

Motion 99e: Le R. P. Guy Fortier, S.J. — M. Joseph Desrosiers.

"Que l'Association présente ces motions au gouvernement appuyé par les commissaires des cinq divisions scolaires, par l'Association des Commissaires de Langue Française du Manitoba, par l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba et par la Fédération des Associations de Parents et Maitres". — adoptée.

Institut Pédagogique de langue française

Motion 100e: M. l'abbé P. Raymond — Dr F.-P. Doyle.

"Que nous ayons au Manitoba un Institut Pédagogique de langue française".

Motion 101e: M. Albert Vielfaure — M. Jean [illegible]

"Qu'un vote de remerciements soit adressé au Dr Doyle pour tout le dévouement qu'il a apporté à préparer et présenter les motions sur lesquelles nous nous sommes prononcés ce soir". — adoptée à l'unanimité.

Motion 102e: M. A. Gaborieau — M. R. Bernier.

"Que la motion 1ère du comité spécial, p. 703, et qui se lit comme suit: 'L'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba prie instamment la Faculté d'Éducation de l'Université de Manitoba d'organiser en collaboration avec le Collège de St-Boniface des cours de méthodologie de l'enseignement du français, cours destinés aux professeurs du "French Option" des Instituts Collégiaux publics du Manitoba. Ces cours seraient accrédités par l'Université de Manitoba', soit adoptée". — adoptée.

Fonctionnement scolaire:

Motion 103e: Le R. P. Ramaekers — M. L. Bernier.

"Que M. Joseph Desrosiers soit nommé président du Comité de Fonctionnement Scolaire". — adoptée.

Motion 104e: M. R. Bernier — M. L. Rémillard.

"Qu'un vote de félicitations soit adressé à M. Marcel Lancelot, ancien président du Comité de Fonctionnement Scolaire". — adoptée.

Réunion spéciale du 18 juillet

Motion 105e: Mme Labelle — M. M. Gauthier.

"Que le rapport de la réunion spéciale du 18 juillet soit adopté". — adoptée.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'ABLFC et de la CWNA

ABC

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tel.: SP 5-3443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tel.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an $3.50; 1 an et demi $5.00; 3 ans $8.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Janique aimée

Janique aimée est le surnom de l'héroïne de Paul Vendor, auteur du scénario de la série télévisée, dont le premier épisode sera présenté aux téléspectateurs du canal 6 le 9 octobre, à 9 h. 30.

L'aimable, la jolie Janique est connue comme une infirmière au coeur d'or. Elle est la fille d'Henri Gauthier, gérant d'un confortable bureau d'assurances, et de Madame, heureuse comme un poisson dans l'eau parmi les ragots de la bonne société de Chimot, un bourg cossu de Normandie. Janique travaille à l'hôpital de Lanson. Tout le monde l'adore. Les hommes soupirent vainement sur son passage, car Janique est amoureuse et fiancée. Rien ne la passionne tant que d'aménager, pour elle et son futur mari, une petite maison que lui a léguée sa grand-mère. Mais le coeur a ses mystères, l'amour ses traquenards et le bonheur est une île plus facile à atteindre en rêve qu'en réalité.

Au soir du premier épisode, le 9 octobre, nous rencontrerons sur la route nationale un certain personnage pas très sympathique. Il se rend en auto-stop à Chimot: "Pour y voir un ami", dit-il.

A Chimot, tous les membres de la famille Gauthier sont réunis pour célébrer les fiançailles de Janique à Bernard Talon, jeune et brillant ingénieur - chimiste. Nous ferons connaissance avec Henri Gauthier, le père de Janique; Hélène, sa mère; Jean, son frère, ainsi que ses deux oncles, François, propriétaire d'un laboratoire d'études sur les matières plastiques, et Antoine, colonel en retraite. Comme dans toutes les réunions familiales du genre, on discute beaucoup, on sable le champagne, on déguste des mets fins et on tâche de bien s'amuser. D'ordinaire, les fiancés ne se quittent pas d'une semelle et ne demanderaient pas mieux que de voir disparaître les invités. Chez les Gauthier, à l'ahurissement général, c'est le fiancé qui disparaît après avoir reçu un mystérieux coup de téléphone. La suite des aventures de Janique aimée et de Bernard apprendra aux téléspectateurs du réseau français de télévision de Radio-Canada ce qui s'est vraiment passé ce soir mémorable des fiançailles de "Janique aimée".

Nos longs metrages

Le samedi 5 octobre, à 8 h. 30: "Echec à Borgia", film d'Henry King, avec Orson Welles, Tyrone Power et Wanda Hendrix. Un des capitaines de César Borgia se retourne contre son maître et libère une ville de la tyrannie.

Et à 10 h. 30: "Rendez-vous de minuit", drame psychologique de Roger Leenhardt, avec Lill Palmer, Michel Auclair et Maurice Ronet. Au cours de la projection d'un film, une jeune femme s'identifie à l'héroïne et veut se suicider.

Le lundi 7 octobre: à 10 h. 30: "Vingt lieues sur la terre", avec Jean Gaven, Tatiana Samoïlova, Léon Zitrone et Jean Rochefort. Désireux de voyager en Russie selon leur gré, un journaliste et deux amis partent en voiture pour Moscou. Voulant dépasser les images traditionnelles qui s'offrent aux visiteurs occidentaux, ils essaient de frayer avec la population russe.

Le mardi 8 octobre, à 10 h. 30: "La fille des marais", film d'Augusto Genina, avec Inès Orsini et Mauro Mattenici. La vie et la mort de sainte Maria Goretti.

Le mercredi 9 octobre, à 10 h. 30: "Plus fort que la haine", film de Camillo Mastrocinque, avec Claudine Dupuis, Rossano Brazzi et Charles Vanel. Conflits sociaux et amoureux dans une région de la Sicile où la maffia s'occupe à sa façon de régler les différends.

Le jeudi 10 octobre, à 10 h. 30: "Procès de Jeanne d'Arc", film de Robert Bresson, d'après des textes authentiques et la minute même du procès.

Le vendredi 11 octobre, à 10 h. 30: "Le petit prof", comédie, avec Darry Cowl, Béatrice Altariba et Yves Robert.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

En notre dernière chronique nous parlions de projets à l'étude. Par suite de l'assemblée du 26 septembre il nous fait plaisir d'annoncer que ces deux projets sont en pleine marche. Tout d'abord, notre frère Latourelle était déjà prêt et fit une distribution initiale aux membres présents des billets de loterie pour la coupe Grey. Déjà nous sommes en mesure de rapporter que la vente excède nos espérances. Cela se vend comme des petits pains chauds. Les profits iront vers un laboratoire pour la nouvelle école de la paroisse du Sacré-Coeur.

Soirée récréative

Le frère W. St-Laurent, chargé de nous réserver une salle, fit rapport que la belle salle des Fils Natifs de St-Boniface était disponible pour le vendredi soir 8 novembre prochain. On ne peut tomber mieux quant à la date de cet événement. En effet, nos nombreux membres des divers sous-conseils de la campagne seront libérés des travaux des champs à cette époque et pourront venir s'amuser avec nous.

Le frère Clément Leclaire, un de nos jeunes, continuera l'organisation de cette soirée mixte. Il y aura orchestre, danse, rafraîchissements, le tout pour un minime prix d'entrée de $1.00 chacun. Mais nous savons que le frère Leclaire est un fervent de l'annonce et que vous en entendrez parler encore par la voie des journaux et de la radio. En attendant, réservez d'avance cette date et faites vos plans en conséquence.

Anniversaire colombien

Le 12 octobre est réservé pour fêter notre illustre patron Christophe Colomb. En ce samedi aura lieu, à l'hôtel Royal Alexandra, le banquet du Conseil d'Etat. Les billets sont de $4.00 par personne. Continuons notre belle représentation du passé. Le Grand Chevalier Gauthier vous fournira les billets désirés.

Livres français

Le frère J.-R. Doiron annonçait que des textes français pour arithmétique étaient soudainement disponibles et permis pour les élèves de la première année du Sacré-Coeur, mais que le budget ne prévoyait pas cette dépense additionnelle de $31.25. Il y eut bien quelques remarques au sujet d'un budget si peu élastique. Tout de même l'assemblée vota le montant nécessaire pour cette fois, du moins. Quand il s'agit du français, nous faiblissons par principe.

Quiz et collation

L'assemblée se termina sous la présidence du frère conférencier, J.-R. Doiron. Un "quiz" portant sur des questions politiques et religieuses s'ensuivit. Sans le support du R. P. R. Bédard, O.M.I., notre camp aurait peut-être été défait. En bref, ce fut très intéressant et amusant. Une belle collation compléta le tout. Et veuillez me croire, messieurs, le frère Doiron ne régale pas son monde simplement de fèves au lard. A bon entendeur, salut!

Bateau

Et ceci m'amène tout naturellement aux doléances d'un certain chroniqueur. Evidemment le bateau était mal échafaudé puisque les visiteurs de Provencher ont refusé d'y grimper. Tout cela, c'est vieux jeu pour ces Colombiens expérimentés. Tout visiteur poli doit s'abstenir des délibérations d'un conseil autre que le sien. "Elementary, my dear Watson"!

Tirage de présence

Le sort tomba sur le numéro d'un frère qui était bel et bien présent en la personne du frère A.-H. Côté. Ce pauvre frère en avait un besoin immédiat. Il faut dire que le post-mortem en bénéficia largement.

BISTOURI.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

M. Joseph Bernier pose sa candidature aux élections dans St-Boniface: élection complémentaire nécessitée par sa nomination au cabinet Roblin. A ce sujet **La Liberté** remarque que Mgr l'Archevêque tout en affirmant le droit des catholiques à un représentant dans le cabinet manitobain a déclaré que M. Bernier portait seul la responsabilité de son acte et que sa nomination semblait plutôt un "don funeste et gênant" fait pour apaiser les catholiques mécontents de ce que rien n'a encore été fait pour améliorer la situation si pénible dans les centres mixtes. Plus loin, l'article du rédacteur de **La Liberté** affirme: Les catholiques de Winnipeg, toujours forcés au paiement de la double taxe, ont dénoncé l'acte de M. Bernier. (Or, en 1963, les catholiques de Winnipeg et d'autres centres où les écoles sont dirigées par des non-catholiques, doivent encore payer la double taxe pour assurer une éducation catholique à leurs enfants, et ceci en dépit de tous les gouvernements de toute couleur qui se sont succédés depuis 1913.)

Saviez-vous que la paroisse de **Willow-Bunch, Sask.**, date de 1871? Elle fut fondé par des Métis de Fort Garry, Qu'Appelle, et Batoche qui se dirigèrent de ce côté parce que, disaient-ils, "ils ne voulaient plus voir les soldats anglais". En 1908, les premiers colons canadiens-français arrivaient dans ce village, et en 1913, les Métis ne comptaient plus que la moitié de la population. En 1913, la paroisse comptait 150 familles, une belle église, un beau presbytère, un hôpital du Dr Godin, une grande salle paroissiale de la St-Jean-Baptiste, et, nous dit le correspondant d'alors, un bon esprit catholique. M. l'abbé A. Lemieux en était le curé.

Le Dr Donat Collin était admis à la pratique de la médecine au Manitoba, et M. Albert Auger, ancien du collège de St-Boniface, avait été reçu ingénieur-civil. (Comme on le sait, le Dr Collin, après de nombreuses années de pratique à l'hôpital de St-Boniface, est à sa retraite, et il habite toujours cette ville.

Il y a 40 ans (1923)

Nous parlions récemment du "séparatisme" en Rhénanie à l'été de 1923. Or voici qu'au mois d'octobre on rapporte des émeutes sanglantes dans la ville de Dusseldorf. Cette région était sous la domination française à la suite du traité de Versailles. Les troupes françaises avaient été expédiées sur les lieux pour mater la révolte qui avait causé la mort d'une vingtaine de personnes et des blessures à des centaines d'autres. Le chef des séparatistes adressant la parole à ses sympathisants disait: "Les séparatistes ne sont animés d'aucune haine contre personne; ils ne désirent que la paix, la sécurité et la tranquillité." (Où avons-nous entendu des paroles semblables récemment?)

La Rév. Soeur Cécile Nadeau, qui avait d'abord porté le nom de Sr St-Cecilius, originaire de Somerset, Man., était victime de l'onde avec trois enfants de la mission catholique de Ile à la Crosse. L'embarcation dans laquelle les victimes prenaient place avait frappé un rocher à fleur de l'eau et s'était percé. (Soeur Nadeau avait été une des institutrices du soussigné.)

Un dénommé Henri Doucette, de Windthorst, Sask., avait été gravement blessé dans un accident d'avion. La victime, âgé de 33 ans, tentait sa première envolée seul dans un avion qu'il avait acheté pour $200. Son appareil s'était écrasé au sol d'une hauteur de 150 pieds et s'était complètement détruit.

Voici les noms de quelques-uns des percepteurs de l'Association d'Education dans St-Boniface: MM. Antonio Marcoux, Roland Lévêque, F.-D. Pambrun, F.-D. Désilets, Jean Préfontaine, Georges Bétournay, Armand Bertrand, Paul Lavoie, Alexandre Bernier, Jos. De Ambrosis, J.-A. Blain, Nazaire Chabot, Camille Fournier, J.-A. Marion, S. Nault, Armand Pambrun, J.-A. Prénovault, M. Ozanam, Jos. Vermander, Edmond Lemay, Pierre Chabalier, Gaudias Brunet, Raymond Bernier, Omer Pelletier, Louis Muller, Gabriel Marcoux, Roméo Pelletier et plusieurs autres.

Il y a 30 ans (1933)

Son Honneur le juge L.-A. Prud'homme, alors âgé de 79 ans, gardait toujours cette jeunesse d'esprit qui l'a toujours caractérisé. Sa plume était encore leste et il lui arrivait assez souvent d'écrire de très intéressants articles à l'intention des lecteurs de **La Liberté.** En 1933, il fut lui-même le sujet d'un reportage au cours duquel il racontait ses souvenirs qui dataient d'avant la période du gouvernement provisoire de Riel.

Voici quelques annonces intéressantes de 1933, période de la pire crise économique jamais vue au Canada: Boucherie Labossière & Cie ouvre un commerce à 256, ave Cathédrale, le gérant en est M. Oliva Trudeau, (ce nouveau commerce remplaçait celui de la Boucherie Plante.); Helen Day, A.T.C.M., professeur de piano, avait son studio à 441, rue St-Jean-Baptiste; La Toupin Lumber & Fuel Co. Ltd. offrait son charbon à des prix variant entre $11.25 et $14.00 la tonne, et bois de poêle, scié et fendu, au prix de $6.00 la corde allant jusqu'à $8.50 Vous pouviez même vous procurer de la planche de première qualité au prix de $24 le mille pieds; le magasin de la "Baie" offrait des chemises à $1.55 chacune; le Taxi Eagle, 134, ave Provencher, demandait votre clientèle; le Canada Launderers Ltd., 211, rue La Vérendrye, était prêt à servir ses clients en français; la maison Henri d'Eschambault avait son bureau à 186, ave Provencher, et M. Roland Couture en était le secrétaire-trésorier; M. J.-A. Desjardins avait son salon funéraire à 138, boulevard Dollard. Ce service est maintenant dirigé par son fils, M. Laurent Desjardins, sur la rue DesMeurons; le Dr D.-R. Jacob et ses associés étaient à la disposition de leurs clients à 215½, ave Portage; la Cie Parent Ltée était membre de la Bourse du Grain de Winnipeg; Maryland Motors, 267, rue Maryland; la Boulangerie Montagnon; Uptown Taxi, 404, ave Taché; J.-A. Hébert, Assurances, 348, rue Main, et plusieurs autres que nous mentionnerons dans une autre chronique.

Il y a 20 ans (1943)

A Prince-Albert mourait le R. P. Achille Auclair, O.M.I. Ce missionnaire avait passé presque toute sa vie sacerdotale dans le journalisme. De 1905, année de son ordination, jusqu'en 1928 le P. Auclair avait été le rédacteur du **Patriote** de l'Ouest, tant à Duck Lake qu'à Prince-Albert. Il devint par la suite rédacteur de "La Survivance" d'Edmonton à plusieurs reprises. Par son travail et par ses écrits, le P. Auclair avait fait profiter ses lecteurs de son patriotisme ardent.

Nous étions en pleine période de guerre en 1943, et au Québec, le mouvement nationaliste passait sous le nom de Bloc Populaire (bloc popu, comme disaient certains), et le Canada anglais voyait d'un mauvais oeil ce groupement nationaliste. Même M. Mackenzie-King, lors d'un congrès libéral à Ottawa, avait fait une sortie en règle contre "les fauteurs de l'entente et de la concorde au Canada". En réponse à cette sortie, un journal de Montréal disait: "La question de race, ce ne sont pas les gens du Bloc qui la posent, ce sont les Anglo-Canadiens".

Un sujet qui faisait couler beaucoup d'encre, c'était le nouveau parti socialiste, le CCF (aujourd'hui le NPD); sa politique manquait beaucoup de clarté, et bon nombre de Canadiens cherchaient à élucider plusieurs points nébuleux. (Alors, tout comme aujourd'hui.)

Les cartouches pour les civils étaient rares en 1943, mais ceci n'inquiétait pas M. Joseph Vermander, fonctionnaire au ministère des postes. Ce chasseur invétéré depuis dix-sept ans abattait son gibier avec son arc et ses flèches. Un Robin Hood des temps modernes, quoi.

La caisse de l'assurance-chômage, en 1943, était de un peu plus de $145,000,000. Avec les années, ce fonds avait atteint près du milliard. Aujourd'hui, il est presque à sec.

AVIS

La chronique de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg parait en page 6.

Il y a 10 ans (1953)

On fêtait le 4 octobre 1953 le 45e anniversaire de la bénédiction de la cathédrale de St-Boniface (le 4 octobre 1908). Ce magnifique temple avait été bénit par Mgr Langevin, O.M.I., alors archevêque de St-Boniface. L'autel sur lequel la messe avait été célébrée datait du temps de Mgr Provencher; cet autel avait été sauvé de l'incendie de 1860. (On rapportait qu'il existait encore dans la sacristie de la basilique). En ce jour historique, le sermon avait été prêché par Mgr P.-E. Roy, auxiliaire de Québec, et M. le maire Bleau avait lu une adresse. Plusieurs évêques du Canada et des Etats-Unis assistaient à ces fêtes. Les architectes avaient été MM. Marchand et Haskell, de Montréal, et l'entrepreneur des travaux était M. Sénécal. Les travaux de construction avaient commencé le 23 janvier 1906.

Au mois de septembre 1953, Son Exc. Mgr A. Béliveau fêtait le 60e anniversaire de son ordination sacerdotale. Cette fête s'était passée dans une intimité relative à cause du grand âge du jubilaire et de son état de santé.

La paroisse du Sacré-Coeur des Belges célébrait le 25e anniversaire de l'arrivée des Pères Capucins dans cette paroisse. Une grand-messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr M. Baudoux et un grand banquet paroissial ont marqué cet anniversaire.

Le R. P. L.-P. Fafard, C.S.V., commençait son terme comme supérieur de la Maison St-Joseph d'Otterburne. Le P. Fafard est originaire du diocèse de Joliette, Qué. Il avait été pendant dix ans provincial de la province de Montréal.

Le corps de clairon des cadets de l'Institut Collégial Provencher se méritait la "Imperial Veterans Challenge Cup", emblème du meilleur corps de clairon du Manitoba.

J.-R. DOIRON.

Au poste CBWFT

SAMEDI 5 OCTOBRE

1.00—Mire et musique
1.15—Cours universitaires
3.30—Long métrage: "La fièvre monte à El Pao"
5.00—H. Mansard et Versailles.
5.30—Champion
6.00—Théâtre chez soi
6.30—Nouvelles
6.45—Imprévisibles nouveautés
7.00—U.R.I.
8.00—Ici Interpol
8.30—Billet de faveur: "Echec à Borgia"
10.00—Composez 999
10.30—Cinéma: "Rendez-vous de minuit"

DIMANCHE 6 OCTOBRE

1.00—Mire et musique
1.15—Cours universitaires
3.30—Long métrage: "Rendez-moi justice"
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—L'art et les hommes
7.00—Robin des Bois
7.30—Vu d'Ottawa
8.00—Septième Nord
8.30—Théâtre d'une heure
9.30—A vous l'antenne
10.00—Rencontre des grands musiciens
10.30—Soirée de la fraternité
11.30—Conférence

LUNDI 7 OCTOBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Monsieur Pipo
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Le temps des copains
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Les contes de Maupassant
9.30—L'art et les hommes
10.00—Echo du cinéma
10.30—Cinéma: "20.000 lieux sous la terre"

MARDI 8 OCTOBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Grand prix
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
7.00—Caméra '63
7.30—Le temps des copains
8.00—Le chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.00—Détective international
9.30—Rue de l'Anse
10.00—Un, deux, trois rideau
10.30—Cinéma: "La fille des marais"

MERCREDI 9 OCTOBRE

5.00—Mire et musique
5.30—L'épée de Florence
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Oscar Peterson Trio
7.00—Défi
7.30—Le temps des copains
8.00—Voulez-vous jouer avec moi
8.30—Cité sans voile
9.30—Janique aimée
10.00—Les quatre justiciers
10.30—Cinéma: "Plus fort que la haine"

JEUDI 10 OCTOBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—François Reichenbach
7.00—A la pointe de l'exploration
7.30—Le temps des copains
8.00—Filles d'Eve
8.30—Copain, copain
9.00—Un, deux, trois rideau
9.30—Martial Solal
10.30—Ciné-club: "L'enclos"

VENDREDI 11 OCTOBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Croquignoles
6.00—Ivanhoé
6.30—Nouvelles
7.00—Vingt ans express
7.30—Le temps des copains
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Les fous du roi"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "Duel de femmes"

EN ÉTAT de CONCILE

(Suite de la première page)

des relations avec la presse, les frères séparés, les religions non-chrétiennes, de la nomination de quatre cardinaux modérateurs, des béatifications et autres cérémonies solennelles qui sont prévues au cours de la deuxième session. A remarquer dans ces indications que la "semaine" de travail a été modifiée, car au lieu des congés les jeudis et dimanches, on adoptera la mode plus répandu du "week-end", les samedis et dimanches étant libres.

La Curie romaine

Le deuxième événement préparatoire au Concile a été une audience que le pape a accordée au personnel de la Curie romaine, suivant en cela l'exemple de Jean XXIII l'an passé. Cette fois-ci, cependant, le message du pape portait sur l'époque post-conciliaire et apprenait aux membres des congrégations romaines qu'ils seraient appelés à effectuer une réforme historique dans les cadres et dans les habitudes de la Curie. (On trouvera des extraits de ce discours en page 10.)

Dans cette allocution le Saint-Père a mentionné en passant plusieurs plaintes qui ont été répandues au sujet de la Curie, sans les faire siennes, mais en indiquant ainsi qu'il fallait tenir compte du facteur "service" dans tout le travail administratif romain. Le fait d'être au service du pape et des évêques, et de l'Eglise, constituait en somme le thème du discours. On en conclut que la Curie deviendra plus internationale, plus souple, plus représentative de l'épiscopat, plus serviable, plus adaptée aux conditions de vie moderne.

Livre des règlements

Le troisième document préliminaire à la reprise des délibérations a été une nouvelle édition du livre de règlements, qui a été publié le 26 septembre. Elle révèle une préoccupation accrue pour l'efficacité et la liberté des débats. L'approbation d'un projet en tout ou en partie ainsi que des amendements aux projets, requiert encore les deux tiers des voix, mais le renvoi d'un schéma ou la cessation du débat sur un schéma dépendront dorénavant d'une simple majorité des voix. L'on prévoit aussi qu'une cinquantaine de Pères pourraient demander la substitution d'un autre texte, que la minorité dans une commission spéciale peut présenter son point de vue quand la commission spéciale donne son rapport en congrégation générale, etc. Il y a maintenant douze membres de la "présidence", des laïcs peuvent assister aux congrégations générales, sans y porter la parole, et les évêques peuvent porter la mozette, la chape courte qui signifie l'autorité épiscopale dans un diocèse.

Les préfets apostoliques

Parmi les nouveaux visages au Concile, on remarquera ceux des préfets apostoliques. Ces prêtres sont chargés par la Propagande de territoires de mission qui ne demandent pas encore la présence d'un évêque. Ils exercent plusieurs pouvoirs de l'épiscopat par délégation dans le service des âmes, sans avoir reçu la plénitude du sacerdoce. A cause de leurs fonctions, cependant, ce sont de véritables chefs spirituels et à ce titre le Saint-Siège les a invités à la deuxième session du Concile, au nombre d'environ 90. Il semble en outre que cette fois les nonces et délégués apostoliques, qui sont évêques, prendront davantage part aux débats, leur rôle ayant été limité à une présence plutôt cérémoniale à la première session. Comme on l'a fait remarquer, il y aura aussi neuf laïcs dans les loges de St-Pierre au cours de la présente session.

Le Concile ayant été ajourné, la reprise des délibérations a été moins solennelle que l'ouverture l'an passé. Au lieu de la procession à travers la place St-Pierre, il y eut défilé sous la colonnade de Bernin, de la porte royale à l'entrée constantinienne de la basilique (côté de l'évangile). Une photo radiophonique fait voir que le Saint-Père a porté non pas le tiare, mais la mitre, comme pour souligner son appartenance au cours épiscopal. Le cérémonial prévoyait aussi que les représentants des nouveaux pères conciliaires soient désignés pour les "obéissances" au pape qui ont lieu pendant ces déploiements. Enfin, le Saint-Père aurait parlé pendant un peu plus d'une heure. (A cause du prix élevé des câblogrammes, la presse au Canada semble avoir renoncé à reproduire sans retard ce texte dans son intégrité, en version française.)

Voix prophétique

Dans son allocution vigoureuse et fervente, le Saint-Père a souhaité la bienvenue à ses "frères", dont la présence fait resplendir l'unité et la catholicité de l'Eglise, comme dans un nouveau Cénacle. Il les remercie de ce témoignage d'obéissance et de confiance envers le plus petit parmi eux, porteur des clés confiées à Pierre, pasteur suprême "de vous et parmi vous". En prévision de cette réunion fraternelle, il a cru pouvoir se dispenser pour le moment d'une lettre encyclique traditionnelle.

Rappelant le souvenir de son prédécesseur, "voix prophétique de ce siècle", il signale les intentions de ce dernier: continuer le travail du Concile Vatican I, promouvoir la réforme pastorale de l'Eglise en vue des temps modernes, chercher l'unité chrétienne et humaine dans la vérité et la charité.

Le pape Paul VI a indiqué ensuite avec sublimité les quatre étapes du chemin à parcourir: prise de connaissance de la nature de l'Eglise et des rôles des évêques, des prêtres, des religieux, des laïcs dans le Corps Mystique; correction des imperfections humaines de l'Eglise en vue de mieux exprimer le message vivant du Christ au monde contemporain; surtout en faisant valoir davantage les sources vives de la parole de Dieu et de la liturgie; recherche de l'écuménicité complète et universelle du Christianisme; enfin, ériger un "pont" vers le monde d'aujourd'hui. Ce programme, il l'a basé sur une vision magnifique du Christ, chef de l'Eglise et de l'humanité, source d'un amour sans limites. Cela peut se faire sans définitions doctrinales, dit-il, et peut-être en ajoutant une autre session à la deuxième.

La sincérité de l'Eglise

Le Saint-Père s'est dit anxieux de favoriser la collaboration des évêques "de l'Eglise de Dieu" aux fardeaux de sa charge apostolique. En parlant de "réforme", il a insisté sur le fait qu'il y a lieu de mieux exprimer la beauté de l'Eglise. Au sujet des baptisés "séparés", le pape a exposé la sincérité de l'Eglise, sa contrition pour tout ce qu'Elle aurait fait pour amener la séparation, la complexité du "dialogue". Tout en étant sévère à l'égard des méfaits de l'athéisme et de la sauvagerie qui affligent les croyants, et attristé par les progrès de l'immoralité, il manifeste un amour paternel pour tout ce qui est bien, pour les pratiquants de religions naturelles, pour les pauvres, les affligés, les affamés, les hommes savants, les ouvriers, la jeunesse, les nouvelles nations, les gens qui souffrent de la solitude au milieu de la foule.

Comme dans le cas de l'allocution par laquelle Jean XXIII a ouvert le Concile l'an passé, le discours de Paul VI se révélera une source inépuisable de lumière et de charité au cours de la session actuelle, surtout dans les discussions sur la nature de l'Eglise.

Sujets prévus

De fait, c'est par le schéma "De l'Eglise" que les travaux du Concile débutent cette année. Voici une liste des sujets qui avaient été prévus à la fin de la première session, par une commission de coordination:

1) La Révélation divine, 2) L'Eglise, 3) La Vierge Marie, Mère de l'Eglise, 4) Les évêques et le gouvernement des diocèses, 5) L'oecuménisme, 6) Le clergé, 7) Les religieux, 8) L'apostolat des laïcs; 9) Les Eglises orientales, 10) La liturgie, 11) La pastorale, 12) Le sacrement de mariage, 13) La formation des séminaristes, 14) Les écoles et universités catholiques, 15) Les missions, 16) Les instruments de communication sociale, 17) La présence et l'action de l'Eglise dans le monde moderne.

Pour bien marquer la continuité du Concile, la session a repris au point où on en était à la fin de la première session, à savoir, en discutant le schéma "De l'Eglise". Des observateurs croient que cette étude sera interrompue de temps en temps pour la présentation en forme finale des sections du schéma sur la liturgie, dont une partie a déjà reçu l'approbation de l'assemblée et dont les principes de base sont acceptés de tous. On ne s'attend pas que le schéma sur les Moyens de Communications Sociales revienne, car ce serait plutôt la charte de travail d'une commission spéciale post-conciliaire. Il en va de même du schéma sur la révélation qui a suscité de vifs débats l'an passé, mais dont le sujet ne parait pas assez mûr.

Le rôle des évêques

Le schéma sur la constitution de l'Eglise fait suite dans un sens aux préoccupations des Conciles de Trente et du Vatican I, dont les décrets à ce sujet étaient soit négatifs, soit incomplets. Il s'agit maintenant de définir clairement le rôle des évêques dans le gouvernement de toute l'Eglise, en harmonie avec le rôle du successeur de Pierre. Le schéma, complètement refait par une commission spéciale intersessionnelle, a été accepté mardi même comme base de délibérations, par un vote presque unanime. On parle de 372 amendements à étudier. Voici les grandes lignes de ce document dont le texte est encore secret:

Titres des chapitres

Les têtes de chapitres ont pour titre: 1) le mystère de l'Eglise (6 pages et demie); 2) la structure hiérarchique de l'Eglise, et en particulier, l'épiscopat (9 pages); 3) le peuple de Dieu et les laïcs (7 pages) et 4) la vocation à la sainteté dans l'Eglise (5 pages et demie).

Tel que rédigé, le schéma met en évidence l'autorité particulière des évêques en tant que collaborateurs du pape dans le gouvernement de l'Eglise. De plus, il confie au laïcat un rôle plus étendu et envisage même d'élever dans certains cas des laïcs au diaconat.



Le satellite ALOUETTE, véhicule spacial conçu et réalisé au Canada par le Conseil de recherches pour la défense (CRD) pour explorer l'ionosphère et les couches supérieures de l'atmosphère, a dépassé, dans tous les aspects techniques de son fonctionnement, les espoirs des spécialistes et des ingénieurs de l'Etablissement de recherche sur les télécommunications de la défense (DRTE), en célébrant dimanche dernier son premier anniversaire. Dans la photo ci-dessus, sous un modèle réduit du satellite, l'on voit deux techniciens canadiens du DRTE encadrés par des boites de ruban magnétique. Ces 2,700 milles de ruban magnétique (distance équivalent à Toronto-Vancouver) contiennent des données scientifiques reçues par télémétrie de l'Alouette qui a décrit depuis un an 4,981 orbites autour de la terre et donc parcouru 144,000,000 milles, et qui ont permis d'établir 423,000 ionogrammes. Le succès de l'Alouette comme source d'information sur les hautes couches de l'atmosphère a amené NASA (U.S. National Aeronautics and Space Administration) à inviter les Canadiens à participer aux plans et à la réalisation de quatre satellites supplémentaires.

Une critique constructive

BONN — Dans une lettre pastorale collective lue le dimanche 22 septembre dans toutes les églises d'Allemagne occidentale, l'épiscopat allemand manifeste tout d'abord ses vives préoccupations au sujet de certaines publications provenant de milieux catholiques "non conformistes". Ceux-ci ignorent les signes manifestes de renouveau qui existent actuellement dans l'Eglise et se livrent aussi à une critique purement négative. Face à une telle attitude, les fidèles et le clergé doivent faire preuve d'une vigilance accrue.

Les évêques soulignent que toute critique n'est pas condamnable, mais elle doit être constructive, si on veut qu'elle soit utile. Le Concile a eu des débuts très prometteurs et la critique des "non conformistes" remet tout en question. Comment veut-on que les efforts déployés par les évêques allemands portent leurs fruits, si, en même temps, des catholiques allemands posent des exigences émanant d'une fausse conception de l'Eglise, contraires à la Révélation et reposant sur une interprétation fausse de l'histoire de l'Eglise.

Mgr Baudoux: "Towering Like a Canadian Pine"

La revue hebdomadaire "America", publiée par les Jésuites à New York, rivalise avec les meilleures revues d'Europe par ses reportages et commentaires en marge du Concile Vatican II, exemple que suit à un rythme nécessairement moins intense, la revue mensuelle "Relations" que les Pères de la Compagnie publient à Montréal. Les auteurs de la rubrique "Council Jottings", les RR. PP. Campion et O'Hanlon, ont bien voulu consacrer plusieurs paragraphes de leur article en date du 28 septembre, aux évêques canadiens, à la suite d'une interview avec Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Ce point de vue américain ne manque pas d'intérêt. Il nous fait plaisir de le partager avec nos lecteurs, dans la langue anglaise, que l'on reconnaitra être, dans ce cas, intraduisible.

Canadians Speak Up

Three spokesmen for the Canadian hierarchy recently revealed that they will bring back to Rome a far better knowledge of problems facing the entire Church.

Archbishop Maurice Baudoux, towering like a Canadian pine even without his miter, and wearing lightly his burdens as head of the St. Boniface Archdiocese and chief of his country's episcopal conference, told me that his fellow bishops definitely look for improvements in conciliar procedures. He mentioned specifically their interest in working out a more effective press policy.

In addition, the Canadians have urged that bishops speaking in debate should do so as representatives of groups of other bishops rather than merely in their own name. This plan seems to have the backing of many prelates in other countries.

Such a proposal, or something like it must be adopted if the Council is not to wear itself out with interminable oratory. One possible drawback, however, would be even a seeming infringement of that "holy liberty" which stands as a cherished hallmark of the first session. Few want to see this sacrificed on any score.

Hands Across The Border?

One recent comment of the spokesmen for the Canadian hierarchy should not go unnoticed. In remarking on their preparations for the second session, they stated that they had kept an eye on what was being done by bishops elsewhere, particularly in Germany, France and Spain.

The fact that they made no mention of contact with their episcopal neighbors immediately to the south suggests that there may be merit in a recent informal proposal of a prominent Latin American archbishop. He has asked for greater efforts at setting up continental conferences of bishops. His proposal calls explicitly for a North American equivalent of the increasingly effective CELAM or Council of Latin American Bishops.

Documents To Date

The Canadian bishops have done their own share of homework for the second session. In addition, a group of theologians continues to advise them on the 15 schemas (draft proposals) so far sent from Rome. (Two more documents are expected: one on the missions, and the famous Schema 17 on the presence and activity of the Church in the contemporary world.)

One comment of Archbishop Baudoux about the schema on Catholic schools is not without interest for U.S. Catholics. His colleagues found it to be a mixture of strong and weak points. Among the latter are a certain lack of realism in viewing the Church's role in the over-all educational picture and a tendency toward over-centralization.

One hears from various quarters of a lack of enthusiasm among many bishops for certain generalizations that crop up in different schemas. As regards schools, for example, the Africans hesitate to approve of canonizing, as universal norms, policies that fitted certain specific historical and cultural circumstances. Their situation, they feel, is totally different from that which gave rise to European or American experiments.

This last point leads me to another. As we now know, the Council will be making more and more use of lay consultants. Perhaps provision should be made for incorporating among them some expert cultural anthropologists. Their task would be to advise on the distinction between truly universal elements in past or present ecclesiastical institutions and elements that are strictly culture-bound.

La culture française au Manitoba

par le R. P. Alfred Ducharme, S.J.,
professeur au Collège de St-Boniface

— II —

La deuxième partie de cette étude discutera les arguments favorables à l'une ou l'autre option. Elle exposera surtout le contenu réel de l'un et l'autre choix. Que signifie concrètement l'acceptation du fait anglais chez nous, d'une part, et d'autre part, quels sont les efforts réels qu'exige la résolution de survivre.

Intégrer les individus dans le milieu anglais

L'argument principal des Franco-manitobains qui préfèrent voir les individus de langue française s'intégrer dans le milieu concret du Manitoba anglais c'est celui de la pression sociale: (même s'ils la désignent sous d'autres noms). Le milieu, les conditions de vie, l'université sont anglais. La langue qui procurera le pain quotidien est l'anglais. Les relations d'affaires sont anglaises. Nous pouvons admettre des droits théoriques mais la vie quotidienne finit toujours par avoir raison sur les théories. Le fait que le pôle dynamique de la société manitobaine est la cité urbaine et anglaise est donc le fondement implicite de leur argumentation.

Par contre, pour ne pas effaroucher les défenseurs du français, pour ne pas énerver cet attachement sentimental que chacun garde pour sa langue, on nous dit que le français se conservera . . . dans la famille. On se rit même des menaces contre le français en disant: "Il y a 50 ans, on parlait de la mort du français . . . et pourtant il vit toujours". Cette réponse est naïve et surprend chez des gens qui prétendent être réalistes. Leur raison pour donner la première place à l'anglais c'est la pression d'une situation sociale nouvelle. On accepte cet argument quand il défend l'anglais, on le refuse quand il défend l'anglais, on le refuse quand il menace le français. Il y a 50 ans, cette pression sociale n'existait pas. L'industrialisation et l'urbanisation n'étaient même pas amorcées. Le français pouvait résister: la société rurale le défendait: il ne le pourra plus: car la société urbaine l'écrase. En bonne logique, dans le contexte actuel, une option pour l'anglais implique la mort du français.

Je ne condamne pas ceux qui acceptent, avec réalisme, de devenir anglais. L'état d'infériorité dans lequel la situation du groupe français maintient les jeunes me semble un argument sérieux. La pression sociale extrêmement puissante semble devoir de toutes façons nous écraser. Je comprends alors qu'on puisse être sincère et chercher l'intérêt des Canadiens français dans ce renoncement à sa langue et à sa culture. Je comprends aussi que l'on veuille rassurer une sentimentalité blessée par un tel choix au moyen d'espérances vagues et imprécises d'une survie bien aléatoire . . .

Intégrer le groupe français dans un Manitoba bilingue

Il y a cependant d'autres aspects à considérer qui nous invitent à tenter un dernier effort avant d'abandonner la lutte.

Tout d'abord, le profond changement qui se produit actuellement dans le milieu canadien relativement aux relations entre français et anglais. La menace du séparatisme québécois a réveillé les esprits. Nous voyons actuellement le Nouveau-Brunswick consentir au financement d'une université entièrement française. L'Ontario aide financièrement deux universités "bilingues". Les Anglo-canadiens des Maritimes et de l'Ontario admettent plus facilement qu'autrefois la valeur des droits français. Le Manitoba finira bien par suivre ces exemples, si nous affirmons nettement notre désir de vivre comme société franco-manitobaine. Mais il faut un désir unanime qui refuse de "flirter" avec les compromis. Les esprits, dit-on, sont mieux disposés à l'égard du français: pourquoi alors ne pas prendre au sérieux leur bonne volonté. Présentons-leur le spectacle d'une société française rayonnante et qui n'a pas honte d'elle-même. Si leurs dispositions à notre égard sont aussi sincères qu'on le dit, ils devront bien nous accepter.

Une autre raison, c'est que nous n'avons jamais essayé de dresser un programme d'action global et préparé par de sérieuses études et des enquêtes scientifiques. Si l'Association dresse un plan d'action complet, un plan qui dirige notre effort sur tous les éléments fondamentaux d'une société, nous pourrons revaloriser la société française comme ensemble et reprendre à nos propres yeux toute notre valeur. Que le groupe français redevienne fier et conscient de sa richesse, il pourra alors s'intégrer dans une vie manitobaine à laquelle il apportera sa richesse culturelle et nationale. Ce serait contribuer à la grandeur du Canada par un apport positif et répondre efficacement à ce désir d'un Canada réellement bilingue, qui perce enfin chez les Anglo-canadiens.

Il y a enfin une troisième raison: c'est que maintenant le Québec non seulement se redresse et déploie enfin sa stature française mais il nous tend franchement la main. Le ministère des affaires culturelles du Québec peut nous aider efficacement dans la reconquête de notre fierté, si nous voulons bien rejeter notre susceptibilité enfantine à l'égard du Québec et accepter fraternellement cette aide. Le Québec souhaite que nous lui suggérions les routes les plus directes pour nous atteindre et les moyens les plus efficaces de nous aider.

Point de départ

Mais alors, si nous voulons tenter un dernier effort, sur quelle base faut-il asseoir notre plan d'action? Les sociologues, ici, peuvent nous aider et éclairer cette question. Pour eux, une société quelconque est un ensemble de cinq éléments: une population, une économie, des occupations, des organisations sociales et enfin une culture. Ces éléments exercent une influence mutuelle. Pour défendre et développer la culture, il faut du même coup toucher aux autres éléments. Chercher à obtenir des écoles françaises est bien: mais si l'économie, les occupations et les organisations sociales de notre groupe l'amènent à refuser ces écoles, si le besoin d'écoles françaises ne pénètre pas la masse, nos efforts seront inutiles. Nous aurons des écoles françaises qui resteront vides.

Le premier pas à franchir est d'assurer les études fondamentales qui permettront d'échafauder sur une base solide un programme d'action. L'enquête de Monsieur Dulong, — quand nous aurons ses résultats, — nous apportera des précisions nécessaires au niveau de la langue envisagée, je dirais, sous un aspect technique. Le conseil de vie française, — d'après les journaux, — se propose de mener une enquête au Manitoba sur la situation économique des Canadiens français. L'Association pourrait demander au département des affaires culturelles du Québec, — ou au conseil de vie française, — d'organiser une longue enquête sociologique sur le groupe français au Manitoba. Les élèves de sociologie du collège pourraient avec leur professeur entreprendre les enquêtes pilotes: un sociologue spécialisé dans ce genre de recherche (Monsieur Fernand Dumont, peut-être,) viendrait ensuite mener l'enquête complète qui sera nécessairement longue.

Ces trois études fourniraient le point de départ objectif et nécessaire pour une action précise. Dans l'ébauche des programmes d'action qui suivront ces enquêtes, des techniciens et des spécialistes en commerce, en agriculture, des maitres en éducation et bien d'autres compétences devront apporter leur secours indispensable. Le département des affaires culturelles serait, sans doute, disposé à nous aider ici encore si nous le lui demandons. De plus, de jeunes compétences bien françaises et bien manitobaines émergent parmi nous qu'il faut intéresser à la préparation de nos plans d'action.

L'association

Avant de regarder de plus près ce que pourrait être un programme d'action, envisageons un autre problème important: celui de l'Association.

L'Association, mandatée par les parents, doit être l'unique chef qui dirige et organise l'activité du groupe français. Elle doit se présenter comme le guide officiel et le porte-parole de la société française. Elle doit revendiquer ce titre auprès du gouvernement, auprès de Radio-Canada et des autres groupes étrangers et locaux intéressés à la vie française au Manitoba. (Il conviendrait que le mémoire manitobain le plus important présenté à la commission sur le biculturalisme soit le sien.)

Pour produire une action efficace, l'Association doit faire pénétrer ses directives dans tous les milieux français et rayonner dans toutes les directions. Il est donc de première importance qu'elle ait bien en main ses organes de diffusion et d'action. Mentionnons quelques-uns d'entre eux: les cercles paroissiaux, le journal, la radio, la télévision, les comités, les visiteurs d'écoles et les professeurs.

Les cercles paroissiaux restent l'organisme de liaison entre les parents et l'Association. Ils sont aussi un moyen d'informer les parents et de les éveiller à leurs devoirs. Il faut donc multiplier ces cercles et les rendre actifs. Les mots d'ordre de l'Association doivent leur parvenir régulièrement. L'exécutif doit stimuler leur activité et orienter leur énergie. Il doit les utiliser pour accomplir auprès des parents un travail d'éducation toujours nécessaire. Mais d'autre part, puisqu'elle reçoit d'eux son mandat, l'Association doit les tenir au courant de ses activités par des rapports réguliers.

Un journal qui puisse apporter dans les foyers français, la pensée et les mots d'ordre de l'Association est indispensable. "La Liberté et le Patriote" a une certaine obligation morale de remplir ce rôle. En effet, les curés, qui accueillent les propagandistes du journal et les hébergent gratuitement, s'attendent à cette collaboration. De plus, le journal est "officieusement" l'organe de l'Association: c'est en effet, par lui que l'Association convoque le congrès et transmet ses divers mots d'ordre. Par le passé les Canadiens français ont déjà aidé financièrement le journal. Ils doivent continuer à travailler pour le garder libre de toute dépendance politique ou autre.

Ce que nous venons de dire du journal vaut aussi pour notre poste de radio. Par lui, l'Association doit pouvoir sonner l'alerte aux Manitobains et parler aux foyers français.

La télévision française ne jouit pas de la même liberté que la presse et la radio qui sont des organismes privés. Il faut quand même, prévoir et provoquer les occasions de l'utiliser.

L'action de l'exécutif se réalise ordinairement par les comités. L'Exécutif doit donc exiger d'eux des rapports réguliers. Le danger qu'un président ou quelques membres d'un comité orientent les activités selon leur caprice est bien réel. C'est par une directive précise donnée à chaque comité et par un contrôle régulier et sérieux de leurs activités que l'Exécutif unifiera son action.

Les visiteurs jouent un rôle important dans un secteur déterminé, celui des écoles. L'Association doit avoir confiance en eux: les contrôler certes, mais aussi attacher une grande importance à leurs rapports.

Actuellement les visiteurs sont nommés par Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface; l'Association n'a qu'un droit d'approbation. Il serait préférable, me semble-t-il, que des candidats choisis par l'Association soient proposés à Son Excellence. L'Association serait alors plus libre dans ses exigences envers eux. D'ailleurs c'est l'Association qui paie leur salaire . . . elle doit pouvoir les déplacer s'ils la servent mal.

Enfin l'Association avec l'aide des cercles paroissiaux doit voir à ce que les commissaires et les surintendants des écoles soient des hommes disposés à appuyer son action et ses directives. S'il est nécessaire pour atteindre ce but que l'Association prépare ou appuie des candidats pour l'élection des commissaires elle doit le faire.

Plan d'action

Quand l'Association maitrisera tous ses organismes d'action, elle pourra diriger efficacement le groupe français. Dresser un plan d'action n'est pas une mince besogne: ce doit être un travail d'équipe ou les compétences et les spécialistes tiennent un rôle important. Le plan d'action doit porter sur les cinq éléments constitutifs d'une société.

Le premier, c'est la population française. L'enquête sociologique nous renseignera sur sa distribution et sur ses conditions. La population est-elle jeune ou vieille dans telle ou telle région? Est-elle stable ou vagabonde? Homogène ou hétérogène? etc., etc. . . Nantie de ces informations, l'Association mènera campagne pour que tel centre de loisir soit situé ici ou là, pour regrouper telle population menacée de morcellement, pour orienter les Canadiens français vers tel ou tel centre domiciliaire: elle négligera, si nécessaire tel secteur où une population trop vieille n'apporte aucune promesse de rajeunissement. Elle nous dira où porter nos efforts les plus intenses. Bref, elle mettra au point un plan pour regrouper nos forces françaises dans certains centres et pour garder contact avec les Franco-manitobains dispersés.

L'économie est probablement le secteur le plus négligé. Il est pourtant de première importance. Ici, l'aide de techniciens sera indispensable. Notre société est agricole: dans quelle mesure? quelles sont ses ressources? L'Association doit diriger son évolution pour l'intégrer dans une société industrielle. Elle doit provoquer des initiatives: coopératives, entreprises familiales ou paroissiales, petites industries, et le reste, et le reste. Elle doit par des mesures concrètes, améliorer notre rendement et notre puissance agricole: suggérer une culture plus diversifiée, ou des techniques nouvelles. Autant de problèmes à étudier et surtout autant de domaines où l'Association doit exercer son action par l'éducation des cultivateurs et des citadins et par une aide dans l'organisation et le fonctionnement des entreprises.

Les occupations de la population française: ses loisirs, ses vacances, ses activités sportives, sociales, culturelles et religieuses, sont bien diversifiées. Leur étude permettra à l'Association de suggérer une orientation dans la programmation du poste de radio et de télévision. L'Association favorisera la réalisation d'activités artistiques adaptées à nos compatriotes français. Elle pourrait obtenir quelques productions locales dans le domaine de la télévision. Elle fera campagne pour obtenir une organisation des loisirs de nos jeunes dans une atmosphère française. Elle suggérera des occupations et dirigera l'activité des nôtres dans les domaines bien conformes à notre mentalité française.

L'inventaire de toutes nos organisations sociales, qu'elles soient politiques, paroissiales, volontaires ou financières, éclairera un autre aspect de notre société franco-manitobaine. L'Association pourra préparer l'intégration de beaucoup d'associations miniatures dans des organismes supérieurs; elle pourra multiplier les échanges entre groupes français ruraux et urbains; elle devra renforcer nos groupements et accentuer leur caractère français. Les relations avec les Anglo-manitobains à ce niveau des associations se feraient alors sur un pied d'égalité entre associations françaises et associations anglaises et non plus par l'intégration des français dans le groupe anglais comme c'est la tendance actuelle.

Enfin un secteur très vaste et très important, celui de la culture, s'ouvre devant nous. Pour le sociologue, la culture est l'ensemble de l'outillage mental d'une société. Ici, c'est toute la lutte pour obtenir des écoles bien françaises qu'il faudrait évoquer. Dans le domaine scolaire, l'Association doit prévoir un plan qui se réalisera par étapes. Le premier pas: obtenir que certaines matières soient enseignées en français et préparer des professeurs français pour ces matières. Pour cela, il faut obtenir que le collège, avec l'aide financière du gouvernement, puisse donner quelques cours aux professeurs, par exemple en sciences et en mathématiques, et que ces cours français soient acceptés par la faculté d'éducation. En développant cette initiative, nous pourrions nous orienter vers une école normale française . . . à mesure que nous obtiendrions les cours français dans les autres matières. Pour enrichir le corps professoral français, il faudra rapatrier toutes nos religieuses que leur vocation force à devenir "anglaises" et à enseigner dans des écoles entièrement anglaises de Winnipeg. Elles seraient heureuses de revenir dans un milieu et dans des écoles françaises.

Les possibilités de développement du collège sont grandes. Il nous serait possible de décerner des baccalauréats avec concentrations et même un Baccalauréat en sciences si un recrutement suffisant d'élèves de qualité nous était assuré. Il faudra aussi à cause des cours que nous donnons en français obtenir du gouvernement une aide financière. Une action concertée de tout le groupe français devrait nous obtenir au titre de section française de l'université quelques avantages.

Il faut plus que l'école pour revaloriser la culture française aux yeux du peuple. Il faut lui présenter les réalisations françaises dans tous les domaines, artistiques, scientifiques, économiques et autres. Pour cela, il devient nécessaire de multiplier les contacts avec le Québec et la France. De nombreuses et excellentes revues françaises, scientifiques ou d'actualité, trouveraient place sur les étagères de nos bibliothèques scolaires ou publiques. L'Association doit faire connaitre ces revues. Monsieur le consul de France nous a déjà prouvé par des gestes généreux que la France est disposée à rayonner jusqu'à nous. Il faut permettre à ces gestes de produire le plus de fruits possible parmi nous. Les groupements scouts et autres profiteront d'échanges avec les groupes frères du Québec.

Le projet d'un centre culturel dont nous entretenait le numero d'été du journal "Frontières" est une aventure d'envergure que l'Association se doit d'appuyer. Le Québec ne pourrait-il pas aider en y logeant dans une de ses ailes une "maison du Québec" au Manitoba?

Par ces suggestions trop imprécises et, peut-être, trop optimistes, je veux montrer qu'il ne faut pas porter nos efforts sur la seule école française. Cela se fera seulement si la société française comme ensemble est revalorisée aux yeux des Franco-manitobains.

Si nous voulons recueillir les fruits que le centenaire de la Confédération nous promet, il est temps de nous mettre au travail. Il ne faut plus nous contenter des miettes et des promesses que le gouvernement manitobain nous distribue dans le domaine scolaire. Il faut prendre en mains l'action rayonnante qui nous permettra d'être français. Rester français individuellement dans une masse anglaise est impossible. Rester une société française qui voisine amicalement une société anglaise et qui toutes deux s'intègrent dans un Manitoba biculturel est encore en notre pouvoir. Entreprenons une action positive — non pas de lutte contre l'anglais, — mais de revalorisation sociale du français. Nous pourrons alors apporter la richesse de notre personnalité française et de notre culture à un Canada authentiquement "biculturel".

En dehors de cet effort global, je ne crois pas que le français puisse résister à l'écrasement par la pression sociale de la cité industrielle et anglaise.





On voit ci-dessus un groupe du Cercle Molière après une répétition de "Lieutenant Tenant", comédie en trois actes de Pierre Gripari. M. André Gélinas (debout) joue le rôle du vieux soldat; Mlle R.-M. Soulodre, celui de vieille fille; Mlle Pauline Guénette (assise sur le bras du fauteuil) est la jeune fille; M. Julien Forcier, directeur; Mlle Christine Ouvrard (sur le plancher) remplit le rôle de mère et Mlle Marie-Rose Gay, celui de Dounia. Cette comédie sera présentée les 15 et 16 octobre à l'hôtel Niakwa Motor de St-Boniface.

Des jeunes comédiens de Québec visitent les étudiants de l'Ouest

Grâce à la coopération du Manitoba Theatre Centre de Winnipeg et à l'Ecole Nationale de Théâtre de Montréal, un groupe de cinq étudiants bilingues de cette Ecole Nationale quittent Montréal cette semaine pour venir présenter un programme de poèmes français, une leçon française, une chanson et 40 minutes de drame (Le Mariage Forcé, de Molière) aux étudiants des quatre provinces de l'Ouest: dans les écoles du Grand-Winnipeg, du 7 au 16 octobre; en Saskatchewan, du 17 au 22 octobre; en Alberta, du 23 au 27 octobre; en Colombie-Britannique, du 28 au 31 octobre.

Le groupe, connu sous le nom de "Les Jeunes Comédiens", se compose de Marcel Paradis, d'Alma, Lac St-Jean, Marie Varesquier, Patrick Peuvion (né en France, mais naturalisé Canadien), Claude Grisé, de St-Hyacinthe, et Roger Blais, de Québec. Leur directeur est M. Jean-Pierre Ronfard.

M. John Hirsch, directeur artistique du Manitoba Theatre Centre, dit que la réponse des autorités scolaires du Grand-Winnipeg soulève l'enthousiasme. Il ajoute que l'événement vise un double but: aider à l'enseignement du français dans les écoles secondaires de l'Ouest canadien, et donner aux étudiants de langue anglaise la chance de rencontrer des jeunes Canadiens français du Québec, peut-être pour la première fois.

La tournée est financée en partie par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

C'est M. Hirsch lui-même qui a proposé le premier cette tournée dans l'Ouest, lors d'une réunion du Conseil du Canada tenue récemment à Stanley House, New Richmond, Qué. Des membres éminents du théâtre tant de langue anglaise que de langue française participaient à cette réunion. L'un des thèmes discutés fut justement "comment combler le fossé entre les deux principaux groupes ethniques du pays". Tous s'entendirent pour affirmer que le gros problème, c'est le manque de communication entre les citoyens de langue anglaise et de langue française. C'est alors que M. Hirsch propose que le théâtre accomplisse cette mission de "rapprocher ensemble les deux groupes".

"Je suis fortement convaincu, dit-il, que la multiplication de ces échanges par le truchement du théâtre aidera à nous donner un vrai Canada confédéré."

Programme au Manitoba

"Les Jeunes Comédiens" Marie Varesquier, Marcel Paradis, Claude Grisé, Roger Blais et Patrick Peuvion, dirigés par M. Jean-Pierre Ronfard, joueront devant des étudiants de quelque 30 écoles du Manitoba avant de se rendre en Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Voici l'itinéraire au Manitoba:

Arrivée par avion à Winnipeg le 3 octobre. Conférence de presse au "Press Club" à 4 h. 30 p.m., le 4 octobre.

7 octobre: programme au Elmwood High School à 11 h. a.m.; au Kelvin High School à 3 h. p.m.

8 octobre: Grand Park High School à 9 h. 15 a.m.; Sisler High School à 11 h. 30 a.m.; St. John's High School à 3 h. 30 p.m.

9 octobre: Gordon Bell High School à 9 h. a.m.; Daniel McIntyre School à 11 h. a.m.; Churchill High School à 3 h. p.m.

10 octobre: Collège St-Joseph d'Otterburne à 11 h. (pour les élèves d'Otterburne, Ste-Agathe, St-Norbert et St-Adolphe); Institut Collégial St-Pierre à 2 h. p.m. (pour les élèves de St-Pierre-Jolys, St-Malo et St-Jean-Baptiste); Collège de St-Boniface à 8 h. p.m.

11 octobre: Institut Collégial St-Joseph à 10 h. a.m.; au même endroit à 1 h. 30 p.m. pour les écoliers de Provencher, du Précieux-Sang et du Sacré-Coeur de Winnipeg. Le soir à 8 h. p.m., rencontre avec le French Club de l'Université de Manitoba.

13 octobre: au Manitoba Theatre Centre à 8 h. 30 p.m.

15 octobre: Institut Collégial Notre-Dame-de-Lourdes à 10 h. 30 a.m. (pour les écoliers de Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude et Somerset); Institut Collégial d'Elie à 1 h. 30 p.m. (pour élèves d'Elie, St-Eustache et Fannystelle); Auditorium de la Faculté d'Agriculture de l'Université à 3 h. 45 p.m.

16 octobre: Institut Collégial Ste-Anne à 10 h. a.m. (pour les élèves de Ste-Anne-des-Chênes, Lorette et La Broquerie).

Saison nouvelle aux Jeunesses Musicales

Bonjour, tous les amis de la bonne musique! L'organisation des Jeunesses Musicales de St-Boniface vous invite, une année de plus, à profiter de sa nouvelle série de récitals-causeries.

Le Comité des JMC de St-Boniface est maintenant organisé. Cette année, la présidente en est Jeannine Mousseau; vice-président, Raymond Hébert; trésorier, Roger Lachance; officier de recrutement, Michel Lagassé; secrétaire correspondante, Jeanne Benoit; secrétaire, Cécile Daoust; publiciste, Léopold Verreault; réceptions, Mme A. Molin. Les autres membres sont M. et Mme Suszko et Rose-Marie Soulodre.

Le programme musical de la saison s'annonce des plus brillants et comprendra quatre concerts dont la diversité ne manquera pas de plaire à tous les goûts. Notre première invitée sera Audrey Johannessen, jeune pianiste canadienne qui ouvrira la saison le 14 octobre. Le 25 novembre, nous entendrons la Quintette à vent de Bruxelles, et le 20 janvier, Alberte Ponce, guitariste. Suivra ensuite Gloria Richard, soprano et gagnante du deuxième prix du Concours Musical National 1963 des Jeunesses Musicales Canadiennes.

Mais comment devenir membre. Tout simplement en se procurant une carte. Elles sont d'ailleurs d'un prix très modique. Les étudiants s'en tireront à raison de $3.00, tandis que les non-étudiants, instituteurs ou salariés paieront $5.00 par personne ou $7.50 par couple (mari et femme). En plus, nous avons les membres privilégiés, c'est-à-dire les adultes de plus de trente ans qui veulent encourager le mouvement des Jeunesses Musicales, tout en jouissant des mêmes privilèges que les membres. Ces abonnements de soutien sont de $10.00 par personne ou de $15.00 par couple. Les cartes de membres sont en vente dans les écoles ou de n'importe quel membre du comité, ou encore pourront être achetées au premier concert.

Donc rendez-vous à 8 h. 30 p.m. le 14 octobre à la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph. C'est un concert qui promet d'être des plus intéressants.



Mlle Dianne Payment, étudiante en 2e année des arts à l'Institut Collégial St-Joseph, s'est vu décerner les bourses "University Entrance" ($500), "Press Radio" ($400) et "Griffinith Club" ($250) pour poursuivre ses études universitaires. Mlle Payment, fille de Mme Maria Payment, de St-Vital, s'est mérité beaucoup d'admiration durant sa carrière scolaire, tant par ses succès que par son beau sourire.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Fides
135, avenue Provencher

Magasin Shop Rite
470, avenue Provencher

Niakwa Motor Hotel
Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne

Park Confectionery
412, rue Taché

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Pharmacie Provencher
182, avenue Provencher

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

A l'assemblée générale du 7 octobre, le conférencier invité sera nul autre que le curé de la paroisse basilique, M. l'abbé Deniset-Bernier. Une belle occasion pour venir saluer le premier aumônier du Conseil St-Boniface.

Mardi prochain, 8 octobre, date à ne pas oublier: entre 7 h. et 9 h. p.m., au centre de la Croix-Rouge, rue Osborne, il y aura clinique de donneurs de sang. Si je me souviens, l'an dernier nous avons perdu la première place . . . Laisserons-nous encore cette année un ou d'autres Conseils occuper la place que nous avons occupée durant nombre d'années? Donnons-nous le mot; rendons-nous nombreux; non seulement la gloire d'occuper la première place est en jeu; c'est une occasion unique de pratiquer la belle et grande vertu de Charité. Et puis, on pourra refaire ses forces comme d'habitude, dans une atmosphère de camaraderie et de franche gaieté en dégustant un ou deux verres de blond liquide . . .

Nous sommes à l'avant-veille de la fête de tous les Chevaliers, et comme par les années passées, une grande démonstration d'unité, de fraternité et de bonne entente aura lieu le samedi 12 octobre, en l'hôtel Marlborough. Le banquet et le grand bal habituel marqueront cet événement. Nous comptons à ce que notre Conseil y soit bien représenté.

Le 13 octobre, déjeuner-communion! La messe en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens sera célébrée par notre dévoué aumônier. Le déjeuner suivra à l'hôtel Niakwa.

Félicitations au frère Lucien Guénette et à son épouse, et pour cause: Des jumeaux . . . probablement futurs comptables . . . certainement futurs Chevaliers.

Félicitations et meilleurs voeux également au frère Philippe Ayotte et à son épouse à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Du jubilé d'argent au jubilé d'or, il n'y a qu'un pas, n'est-ce pas frère syndic?

Le grand dîner au Niakwa Motor Hotel, présenté sous les auspices des Chevaliers de Colomb de notre Conseil mardi dernier, dans le but d'accumuler les fonds qui manquent pour atteindre l'objectif proposé pour notre projet St-Boniface-Afrique, a remporté un succès comme on était loin de s'attendre. Nous n'avons pas d'autres détails pour l'instant, mais disons simplement que l'effort de quelques membres seulement, pas même un pour cent de l'effectif du Conseil, a suffi pour marquer une très belle réussite. Où, et qu'ont fait les autres? . . .

APRES-TOUT.

Secrétaire: oui ou non

En réponse à une question soulevée par l'UNF dans ces pages, Mme Yvonne Tétrault réaffirme au journal avoir été secrétaire de l'UNF au moins pendant l'année 1953.

Les problèmes indiens étudiés par le Canada et les Etats-Unis

OTTAWA — M. Guy Favreau, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et surintendant général des Affaires indiennes, annonce que la première conférence conjointe sur les Affaires indiennes jamais tenue par des autorités gouvernementales du Canada et des Etats-Unis, à un niveau pratique, s'ouvrira le 7 octobre, à Phoenix (Arizona).

La conférence a pour but principal de permettre un échange de renseignements entre les administrateurs des Affaires indiennes des deux pays sur un grand nombre de problèmes d'intérêt mutuel. On insistera sur l'expansion économique des collectivités indiennes et la question de l'emploi, sur l'éducation, l'administration indienne au niveau local, le bien-être, le logement et la santé. En outre, on établira des méthodes de base pour les futurs échanges de renseignements au profit des Indiens des deux pays.

Nominations, le mercredi 2 octobre
Elections, le mercredi 23 octobre

A L'ECHEVINAGE

Candidats	Proposeurs	Secondeurs
Quartier no 1		
Gilles Guyot (élu par accl.)	George C. Grant	Alphonse LaRivière
Quartier no 2		
Etienne Couture	Gérard Prénovault	Jos.-A. Turenne
David Parent	Louis Savoie	Karel Desmet
Yvonne Tétrault	Rose-Alma Graveline	Charles-P. Guay
Quartier no 3		
Michael Ludwick	Louis Hébert	Gabrielle-M. Cancade
Gérard Rousseau	Napoléon Boily	Lucien Chaput
Joseph Van Belleghem	Henri D'Eschambault	C.-R. Dufault
Quartier no 4		
Edward Turner	Henry P. Miron	Donald E. Gillespie
Charles-A. Ursel	R. Gilbert	G. Ferland
Quartier no 5		
Henry L. Softley (élu par accl.)	W. F. MacDonald	S. A. Hayward

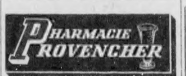
A LA COMMISSION SCOLAIRE

Candidats	Proposeurs	Secondeurs
Division de St-Boniface no 4		
J.-Paul Marion (élu par accl.)	L.-J. Bérubé	Raymond-A. Savoie
G. M. De Cruyenaere (élu par accl.)	Colin G. S. Maxwell	Lillian Boisselle
Division de Norwood no 8		
Frank P. Kennedy (élu par accl.)	J. C. Stangl	G. R. Sutton
Ronald Parkinson (élu par accl.)	L. Jacques	E. Prieur

La votation aura lieu le mercredi 23 octobre, de 9 h. du matin à 8 h. du soir. Votation anticipée: 18, 19 et 21 octobre, de 9 h. du matin à midi, et de 5 h. de l'après-midi à 8 h. du soir.

Palmarès de CKSB pour le mois de septembre

1—Au revoir — Gilbert Bécaud
2—Copains, copains — Iris Robin et Joël Denis
3—Là où finit le ciel — Les compagnons de la chanson
4—Le commencement de la fin — Diane Emond
5—Professor Bach — Los Machucambos
6—Coeur à coeur — Marcel Amont
7—Ma cabane de souvenirs — Le Père Bernard
8—Toutes les étoiles — Gaby Laplante
9—Le jour de retour — Dalida
10—Guitare, oh guitare — Enrico Macias







Thé annuel de l'Alliance Française dimanche prochain de 3 h. à 7 h.

L'Alliance Française du Manitoba donne son thé annuel dimanche prochain, 16 octobre, à la résidence de M. le Dr et Mme T. J. McCaughey, 70 avenue Kingsway, Winnipeg, de 3 h. à 7 h. p.m. Tous les membres de l'Alliance sont cordialement priés d'y assister et d'y amener leurs amis.

Les invités seront reçus par M. Damien Giordani, consul de France et président d'honneur de l'Alliance, M. le Dr et Mme C. Meredith Jones (Mme Jones est la présidente de l'Alliance), Mme E. T. Etsell, présidente sortant de charge, M. Godias Brunet, M. André Joubert, vice-président, M. le Dr et Mme T. J. McCaughey (Mme McCaughey est la secrétaire correspondante), Mme W. M. Hamilton, secrétaire en charge des cartes de membres, M. et Mme Roland Trudeau, respectivement trésorier et responsable du comité d'hospitalité.

Verseront le thé: Mmes S. E. McLean, Alfred Monnin, J.-P. Guay, Stuart S. Garson, J. Caswell Davis, Alexandre Bernier, C. Prud'homme, J.-M. Huot, V. L. Leathers, B. C. Parker, M.-E.-J. Richard, C. A. E. Jensen, Marcus Denney, Oscar Morantz, Elmer M. Scott, M. C. Kantor, Eugénie Ragot et Georges-C. Duseigne et Mlles Laura O'Neill et Eugénie Dubuc.

Assistantes: Mlles L. Macdougall, Alice Prendergast, Eileen Motley, Madeleine Bernier, Géraldine Hamilton, Irène Catellier, Flore Toupin, Ann Loutit, Mary Reid, Jeanne Brunet, Renée Trudeau, Irène Cheramy, Diane le Marbre, Janice Morgan, Philippa Morgan, Alice Meredith Jones, Lynn Stuart et Catherine Jensen et Mmes R.-G. D'Agincourt, G. Henderson et K. R. Hughes.

Prochaines rencontres

Ce thé marquera brillamment l'ouverture des activités de l'année 1963-64, et tout laisse prévoir que l'Alliance connaîtra des succès encore plus grands que l'an passé . . . qui pourtant s'est caractérisé par un nombre record de membres, des programmes mensuels remarquables de culture et d'intérêt, et une situation financière consolante. Voici donc quelques "dates" à retenir.

Vendredi soir 18 octobre: M. Lucien Rudraug, directeur de recherches au Centre National de Recherches à Paris, parlera de "L'inspiration littéraire dans l'Art d'Eugène Delacroix". Cette soirée, organisée avec la collaboration de la Galerie d'Art de Winnipeg pour commémorer le centenaire de la mort de Delacroix, aura lieu à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface.

Dimanche soir 27 octobre: Grâce au Service Culturel de l'Ambassade de France à Ottawa et au Consulat de France à Winnipeg, il y aura présentation d'un chef-d'oeuvre du cinéma français au théâtre "Pace" au Polo Park.

Mi-novembre: M. Jacques Chabannes, homme de lettres et conférencier officiel de l'Alliance Française de Paris, parlera de "Trente ans de vie parisienne". Il semble bien que cette conférence sera donnée à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg.

Au cours des mois suivants, d'autres programmes aussi enrichissants seront offerts aux membres: concert musical, lecture de pièce, pièce de Beaumarchais, conférences, etc. Peut-être même qu'une troupe de comédiens de Paris viendra jouer une pièce d'Anouilh.

En un mot, ça promet. Venez en grand nombre au thé du 6 octobre, payez votre contribution annuelle, et aidez ensuite par votre présence aux réunions le rayonnement de la culture française dans la capitale du Manitoba.

Membres de l'exécutif

M. Damien Giordani, président d'honneur; Mme C. Meredith Jones, présidente; Mme E. T. Etsell, présidente sortant de charge; M. André Joubert, vice-président; Mme T. J. McCaughey, secrétaire correspondante; Mme W. M. Hamilton, secrétaire en charge des cartes; M. Roland Trudeau, trésorier; Mme R. Trudeau, hospitalité; le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., publicité française; Mme R. H. Rowland, publicité anglaise; le R. P. Jean-Charles Gagnon, S.J., comité des films.

Les autres conseillers sont: M. V. Baird, Mme A. Bernier, le professeur C. H. Clark, le professeur A. Connel, Mlle M.-T. de Moissac, Mme H. Taylor, le docteur V. L. Leathers, Mlle J. Macdougall, Mme J. McEwen, Mme E. Scott et le professeur C. A. E. Jensen.

St-Eugène

Décès

Mme Joseph Robillard est décédée subitement à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg le 20 septembre, à l'âge de 43 ans. Mme Dorilda Robillard est née à St-Vital le 20 août 1920.

La défunte laisse dans le deuil son époux; huit filles, Mmes G. Vigier et M. Peters, Dorilda, Eveline, Léona, Joanne, Thérèse et Karen; deux petits-enfants; ses parents, M. et Mme Louis Lavallée, de St-Vital; six soeurs, Mmes H. Lagimodière, J. Fontaine, G. Crate, W. Racette et B. Pike, de St-Vital, et L. Gamache, de St-Boniface.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église St-Eugène de St-Vital. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière Green Acres.

Autre décès

Le 19 septembre est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Ovide Lafrenière (née Marie-Louise Dierckx), âgée de 77 ans, de St-Vital. Née en Belgique, elle vint au Manitoba en 1917.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Guy, d'Ottawa, et Ronald, de Saskatoon; trois filles, Mmes Béatrice Bryant, de Toronto, Lilliane Honeybunn et Patricia Charles, de St-Vital, et un frère, M. Arthur Dierckx, de Belgique.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale St-Eugène. L'inhumation se fit au cimetière de St-Vital.

Trois mots historiques

L'observateur averti de notre histoire nationale découvre qu'aux moments opportuns de nos luttes en faveur du français, il s'est toujours trouvé des hommes capables de revendiquer nos droits lésés.

Ah! ces hommes ont des inspirations sublimes pour diriger notre navire parfois en détresse.

Tout le monde sait qu'en 1910 avait lieu à Montréal le premier congrès eucharistique qui avait convié tous les catholiques du monde entier. Ces assises se tenaient dans la vaste église Notre-Dame.

Comme de juste, de grands orateurs anglais et français participaient à cette manifestation religieuse.

D'une part la Grande-Bretagne était représentée par le cardinal Vaughan d'illustre mémoire, primat de l'Eglise d'Angleterre, et d'autre part, nous avions nos chefs ecclésiastiques du Canada français et de France.

Fort de sa position stratégique, le cardinal Vaughan s'était fait le champion de la langue anglaise comme langue de communication en matière de religion.

Appuyé par les Anglo-canadiens et les Américains, il avait fait un plaidoyer à l'emporte-pièce pour répandre l'Evangile dans la langue de Shakespeare, trouvant inutile et déraisonnable de se servir du français pour l'expansion de la doctrine chrétienne en Amérique du Nord.

Or, dans le choeur de l'église, se trouvait Mgr A. Langevin, O.M.I., accompagné d'évêques, de prélats canadiens et de catholiques laïcs en vue, parmi lesquels, M. Henri Bourassa.

Comme on peut se l'imaginer, durant tout le plaidoyer serré du cardinal Vaughan, Mgr Langevin bouillait de tout son être. Il se sentait ni plus ni moins insulté par les paroles outrageantes à notre endroit de la part du chef de l'Eglise d'Angleterre, appuyé par ses congénères du même acabit.

Quelques minutes avant que M. Henri Bourassa prit la parole, Mgr Langevin, par l'intermédiaire d'un petit page, avait vite dépêché à notre tribun une note très courte conçue en ces termes: "Donnes-y Polion!".

Les deux chefs s'étaient compris! C'en était assez pour faire jaillir, chez l'orateur, l'étincelle sacrée.

De mémoire d'homme, jamais un auditoire n'avait entendu une pièce d'éloquence improvisée aussi puissante, faisant vibrer l'assistance d'un patriotisme enthousiaste. L'orateur qui avait pris pour thème: "La langue gardienne de la foi", avait puisé ses fortes convictions dans l'histoire du Canada français. Il prouva avec faits à l'appui, comment le clergé et les Canadiens français avaient pu résister aux attaques incessantes des Anglo-saxons protestants pour faire disparaître notre langue et notre foi. Plus que cela, ajouta l'orateur, depuis l'occupation anglaise jusqu'à nos jours, c'était grâce à la loyauté des Canadiens français, notamment en 1776 et en 1812, et en 1870, au Manitoba (Un fait d'histoire ignoré par nos amis de l'Est est le monument "La Barrière" érigé à St-Norbert en mémoire de Louis Riel et ses compagnons qui ont arrêté l'invasion des Fénians américains à la frontière des Etats-Unis à Emerson en 1870), que le Canada avait pu triompher des Américains. Et maintenant, on viendrait nous empêcher de prêcher l'évangile en français . . .

A la péroraison de cette pièce oratoire d'une fougue grandiose, toute la foule s'était lancée pour acclamer Henri Bourassa dans un tonnerre d'applaudissements.

Godias BRUNET.

Ce qui avilit le monde, ce n'est pas l'excès de critique, mais l'absence de critique de soi.

G. K. CHESTERTON.

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

Rencontre de septembre

Le dimanche 15 septembre, les Anciens reprenaient la série de leurs réunions mensuelles. Le colloque au programme, sous la direction du docteur Robert Lafrenière, de Ste-Anne, portait sur "le caractère français des villages franco-manitobains". Claude Préfontaine, Joseph Desrosiers et Etienne Gaboury traitèrent respectivement de l'école, de la vie sociale et de l'architecture, et répondirent aux questions de l'assemblée.

Le gala d'octobre

La rencontre d'octobre prendra des proportions inaccoutumées. Ce sera un grand ralliement des Anciens sous la forme d'une soirée de gala à l'hôtel Royal Alexandra, le samedi soir 19 octobre, en l'honneur du conseil d'administration que le Collège vient de se donner. Tous les Anciens y sont invités. Ceux que n'auraient pu atteindre les nombreuses lettres d'invitation envoyées dans la province et au-delà pourront s'adresser au Collège. Les organisateurs, à l'oeuvre depuis six mois, s'attendent à un grand succès de cette fête.

Conventum de 1947

Chaque année, se tiennent des réunions de conventum. Ainsi les Rhétoriciens de 1953 se sont rencontrés, cet été, au Collège, puis à Transcona, chez leur hôte, Léo Forest. Le long de l'année, l'occasion se présente de rencontres moins solennelles mais non moins vivantes. Le R. P. Raymond Campeau, des Pères Blancs, de retour au pays après sept années d'apostolat missionnaire en Afrique, fut l'objet d'une réception enthousiaste chez Armand Dureault, président du conventum de 1947. Tous les condisciples que n'empêchait pas une trop grande distance s'y trouvaient, heureux de revoir leur ami si longtemps éloigné, joyeux de se retrouver si nombreux.

Conventum de 1952

Les membres du comité du "Conventum 1952" invitent leurs professeurs et tous leurs confrères de classe (de 1946 à 1954), ainsi que les épouses ou amies, à se rendre au Collège de St-Boniface le dimanche 13 octobre, à 4 h. p.m.

Il y aura messe, suivie d'une rencontre amicale, d'un souper au poulet ou "à la chinoise" (selon les goûts) et d'une soirée. Le tout promet d'être de bon ton. Que tous fassent leur possible pour être de la partie et se rendre au Collège un peu avant 4 heures. On obtiendra plus de renseignements de Paul Régnier (CE 3-2519), de Jules Préfontaine (CE 3-5551) ou de Marcel Barnabé (St-Adolphe).

Sainte-Marie

Shower

Le mardi soir 24 septembre, près de 100 amies et connaissances de la campagne et des environs se rendaient à la salle Berry à St-Boniface fêter Mlle Pierrette Guay, à l'occasion de son mariage prochain à M. Roland Ménard, de Fannystelle.

Ses soeurs et belles-soeurs lui avaient organisé un shower d'articles de cuisine. Les nombreux cadeaux étaient d'un choix très variés et sans duplicata. On servit un goûter délicieux et abondant.

Mlle Guay est la fille benjamine de M. et Mme Pierre Guay, de St-Eustache.

La sagesse d'en-haut est tout d'abord pure, puis pacifique, indulgente, bienveillante, pleine de pitié et de bons fruits, sans partialité, sans hypocrisie. (Jan 3, 17)

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 15 octobre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 396-63 — **St-Boniface**

Demandeur: Universal Signs Limited, au nom du Chemin de fer Canadien National (cours Symington).

Sujet: Pour permettre de maintenir, tel qu'érigé, un panneau d'affichage, 10 pieds par 50 pieds, ledit panneau n'étant pas situé plus près que 5 pieds de la limite est du chemin Dawson au lieu d'être éloigné de 25 pieds de ladite limite tel que requis.

Propriété: Côté est du chemin Dawson à l'angle de la rue Brunsway.

Comité d'adaptations,
Mlle M. R. Petrie,
secrétaire.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Les demandes suivantes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 8 octobre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 374-63 — **St-Boniface**

Demandeur: Smith, Carter, Searle et Associés, au nom du District Scolaire de St-Boniface no 4.

Sujet: Pour permettre la construction de l'addition d'un étage du côté sud de l'édifice scolaire existant, ladite addition devant servir comme gymnase; ladite addition devant avoir une cour de côté de 6 pieds de largeur du côté sud au lieu de 20 pieds tels que requis et une arrière cour de 20 pieds de profondeur au lieu de 25 pieds de profondeur tels que requis, le tout en conformité au plan du terrain dans les classeurs au bureau du soussigné.

Propriété: Du côté ouest de la rue Des Meurons entre les avenues Provencher et Cathédrale (Ecole Marion).

1 h. 30 p.m.

Cas no 381-63 — **St-Boniface**

Demandeur: MM. Golsof et Guld, au nom du propriétaire, Mme J. Kolesar.

Sujet: Pour permettre la construction d'un immeuble-appartements de deux étages et demi contenant 36 logis, ledit immeuble et accessoire d'un terrain de stationnement pour 29 automobiles (36 automobiles requises) devant être situés en conformité avec le plan du terrain dans les classeurs au bureau du soussigné.

Propriété: 865, chemin Elizabeth.

Comité d'adaptations,
Mlle M. R. Petrie,
secrétaire.

Petites Notes

Souper annuel

Le souper annuel et la soirée récréative de l'Union Nationale Métisse auront lieu à la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph à St-Boniface, le samedi 12 octobre prochain, à 6 h. précises. Bienvenue à tous.

* * *

Election des Dames Libérales

A l'assemblée annuelle de l'Association des Dames Libérales de St-Boniface tenue à l'hôtel Marion le 24 septembre, les officières suivantes furent élues: présidente, Mme V. J. Mann; vice-présidentes, Mmes W. G. Moody, Léon Cancade et W. R. Christenson; secrétaire, Mme J. W. McGurran; trésorière, Mme L.-E. Dion; recrutement, Mme John Green; activités sociales, Mmes Louis Deniset et Bernard Wolfe; publicité, Mme Wilfred Langevin; présidente sortant de charge, Mme Frank Druwé.

Les membres honoraires de cette organisation sont: présidentes, Mmes L. B. Pearson, Gildas Molgat et R. A. Kinnear; vice-présidentes, Mmes Roy McBride, John Caswell Davis et Laurent Desjardins.

Décès

M. W. LABOSSIERE

Le 21 septembre est décédé au Collège de St-Boniface, M. Walter Labossière, âgé de 51 ans, de la rue Hamel. Né à St-Léon, il demeurait à St-Boniface depuis six ans. Il était employé comme concierge au collège.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marcelle; cinq fils, Alain, Kenneth, Stanley, Brian et Denis; trois filles, Donna, Mme R. Labossière et Patricia; ses parents, M. et Mme Alexandre Labossière; trois frères, Lionel, Hermas et Aurèle, et six soeurs, Mmes N. Brisson, M. Pantel, R. Pantel, P. Martin, G. Pantel et J. Doig.

Les prières furent dites au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'église St. Francis, chemin Dugald. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Au Sacré-Coeur de Winnipeg

Assemblée de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maîtres du Sacré-Coeur tient sa première réunion de l'année scolaire le mardi 24 septembre dans la grande salle de la nouvelle école.

Mme Yvonne Mulvihill, présidente, dirige l'assemblée. D'abord, elle invite le R. P. Robert Châtelain, O.M.I., à réciter la prière d'ouverture.

Viennent ensuite les souhaits de bienvenue exprimés par la Rév. Sr M.-Paul-de-l'Eucharistie, principale. Celle-ci fait la présentation du personnel enseignant: Sr M.-Wilfrid-Lucien, titulaire de la 11e année; Sr Gertrude-de-Marie, 10e année; Sr Marie-Julien, 9e année; Sr M.-Jean-de-Rome, 8e année; Sr Jules-Marie, 7e année; Sr M.-Elisabeth-des-Anges, 6e année; Mlle Jacqueline Comeault, 5e année; Sr M.-Lucille-des-Anges, 4e année; Mlle Raymonde Sabourin, 3e année; Sr M.-Joseph-Arthur, 2e année; Sr M.-Jeanne-Agnès, 1ère année; Sr M.-Jules-Fernand, Jardin de l'enfance.

La distinguée conférencière, la Rév. Sr M.-Thérèse-Joséphine, S.N.J.M., principale de l'école de Holy Cross, Norwood, traite d'un sujet important pour élèves, professeurs et parents, "les devoirs". Après avoir appuyé sur la nécessité de ces derniers, la part de coopération des parents est signalée sous divers aspects, avec l'accent sur le besoin de calme et de tranquilité pour de l'étude sérieuse. Aux parents de faire valoir leur autorité, de s'imposer le sacrifice de quelques programmes de télévision pendant un temps déterminé pour favoriser le travail des étudiants.

L'aimable conférencière est vivement applaudie. La période des questions terminée, M. le Capitaine Monette, vice-président, remercie l'invitée d'honneur. Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, ajoute son mot d'appréciation et d'encouragement. Le R. P. A. Lafrenière, O.M.I., profite de l'occasion pour invitter les parents intéressés à une réunion générale des cercles de foyers.

Le sujet des soirées du Club Dominique Savio est apporté à l'attention des parents par le R. P. Châtelain, O.M.I., aumônier des étudiants. Il leur fera parvenir un questionnaire qui le renseignera sur leur opinion et leurs désirs dans ce domaine.

Parents et professeurs continuent les discussions en prenant le café, préparé fidèlement par M. et Mme Léo Fontaine.

En vue de la Première Communion

La semaine précédente, les parents des élèves de la première année avaient été convoqués par l'institutrice, la Rév. Sr Jeanne-Agnès, en marge du programme catéchétique d'après les nouvelles méthodes. Elle démontra aux parents la façon de se servir et d'enseigner "la Miche de Pain", catéchisme pour les tout-petits. Puis, le R. P. Curé expliqua et distribua une brochure intitulée "Cinq étapes pour préparer la Première Communion".

Les parents avaient bien répondu à l'appel et sont maintenant à l'oeuvre d'instruction de leurs bambins sous la direction et en coopération avec le R. P. Curé et l'institutrice.

La retraite paroissiale

M. l'abbé Alexandre Boulet, prêtre, sera le prédicateur de la rertaite paroissiale qui se tiendra au Sacré-Coeur du 6 au 11 octobre.

C'est à 8 h. dimanche soir qu'aura lieu l'ouverture. Les messes, chaque jour de la retraite auront lieu aux heures suivantes: 6 h. 45 a.m., 8 h. 15 a.m., et 9 h. p.m. Il y aura, chaque soir de la semaine (excepté mercredi) récitation du chapelet et sermon à 8 h.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Le 29 septembre: Denis-Joseph, fils de Joseph Charrette et d'Annette Morin.

Assemblée de la L.F.C.

Le jeudi 10 octobre aura lieu l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques. Tous les membres de la Ligue et les dames de la paroisse y sont invités. Mlle Patricia Desjardins, du Bien-être Social, sera la commentatrice pour cette occasion. Qu'on s'efforce donc d'y venir en grand nombre.

Soirée

Les billets sont en vente pour la démonstration des arrangements floraux qui aura lieu le 29 octobre prochain. Pour plus de renseignements à ce sujet, il faut communiquer avec Mme Guy Bazin, à 256-8267. Le coût du billet est de 50c.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'amélioration locale

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera l'amélioration locale suivante et prélèvera le coût de cette amélioration contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à partir de l'année 1964, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ce projet en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT Environ
Pavage avec béton armé Rue Holden, en entier	$38,500.00

Coût actuel de l'amélioration sur base de frontage

Pavage avec béton armé y compris le nivellement et tourbe de boulevard (période de 10 ans)

Comptant	$12.50 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	1.70 du pied de frontage.

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 27 septembre 1963.

Evénements à l'affiche à l'Arena et au Stade

Le samedi 5 octobre — Football des étudiants de l'école secondaire à 2 h. 30 p.m. au St. James Collegiate.

Le dimanche 6 octobre — Hockey junior à 1 h. 30 p.m. Première joute de la saison 1963-64. Les Monarchs contre les Rangers et les Canadiens contre les Braves. — Football junior à 2 h. 30 p.m. au stade de baseball. Les Weston Wildcats contre les Rods de St. James.

Le lundi 7 octobre — Football professionnel à 8 h. p.m. Les Blue Bombers contre les Tiger Cats d'Hamilton.

Le mardi 8 octobre — Hockey junior à 7 h. 30 p.m. Les Braves contre les Rangers et les Canadiens contre les Monarchs.

Le jeudi 10 octobre — Spectacle hippique à 7 h. 30 p.m. Prix d'entrée: $1.00, $2,00 et $2.50. Les billets sont disponibles aux endroits habituels. Tout siège réservé.

Par le trou de la serrure de l'Académie St-Joseph

Nous voici pour achever de présenter le personnel enseignant. Malheureusement, la semaine dernière, il y eut un oubli regrettable que nous nous empressons de corriger: **Soeur Henri-de-Marie**, 11e année, no 9, enseigne à l'Académie depuis un mois, mais nous reconnaissons déjà en elle une excellente maîtresse d'histoire et de littérature anglaise, sujets qu'elle enseigne aux deux classes de 11e année. Elle enseigne de même le français et le catéchisme dans sa propre classe.

Et maintenant, passons à la seconde partie du personnel enseignant.

Soeur Marie-Eugène - Avila donne deux cours de religion, un en 11e année et l'autre en 12e. Elle enseigne "French II et III". En plus de cela, elle garde plusieurs périodes d'étude par jour.

Soeur Marie-Albéric, maîtresse titulaire de 9e année, no 13, enseigne deux cours de français et trois cours de mathématiques en plus du catéchisme et de l'épellation à sa propre classe.

Soeur Marie-Charles - Auguste, institutrice de 9e année, no 9, enseigne le catéchisme, l'épellation à sa propre classe, le français aux Anglaises, la grammaire, la composition et la littérature anglaise. Elle donne aussi trois cours de science et d'hygiène.

Soeur Marie-Léontine, maîtresse titulaire de 9e année, no 8, enseigne la religion à sa classe et trois cours d'histoire de 9e année. En plus, nous la retrouvons aux cours de physique des 11e et 12e années.

Soeur Theodore Mary 8e année, no 1, institutrice de la classe anglaise, enseigne la religion, le français, l'anglais, l'histoire, la littérature, la science, l'hygiène, les mathématiques, l'épellation et le dessin. Comme elle est parmi nous pour la première année, nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Soeur Marie-Georges-Bernard, maîtresse titulaire de 8e année, no 4, enseigne tous les sujets mentionnés ci-dessus.

Mlle Anne - Marie McDonald enseigne une classe de 8e année complète. Mlle McDonald enseigne pour la première année à l'Académie. Bonne chance et bienvenue parmi nous.

Soeur Marie-Léon-de-la-Croix, institutrice titulaire de 7e année, no 12, enseigne les mêmes sujets que ceux mentionnés à la 8e année. Son désir serait de "voir les élèves s'attacher à développer la riche et belle culture française".

Mlle Jacqueline Gauthier enseigne ces mêmes sujets en 7e année, no 5.

Mlle Monique Boily est maîtresse titulaire de 7e année, no 2. Comme il n'y avait plus de place, sa classe se trouve dans la salle à manger des élèves. Ses élèves ne s'en portent pas plus mal pour cela. Mlle Boily en est à sa première année à l'Institut après quelques années d'enseignement aux écoles Marion et Taché.

Mlle Sandra Connor enseigne la géographie à quatre classes de 8e année et trois cours de composition et grammaire anglaise de la 11e année. C'est sa deuxième année parmi nous et elle est grandement appréciée.

Mlle Donalda Campeau enseigne une classe de littérature anglaise en 12e année et une classe d'anglais en 9e. Elle est aussi maîtresse de culture physique de la 7e à 11e année inclusivement. La culture physique est une période de détente fort goûtée des élèves.

Soeur Marie-du-Saint-Esprit se dévoue corps et âme à l'enseignement du chant à l'Institut.

Ne trouvez-vous pas qu'elle a souvent obtenu de merveilleux résultats?

Soeur Eva-Marie enseigne la couture aux élèves de la 7e à la 11e année inclusivement. Nous commençons par coudre des pyjamais et terminons avec des costumes tout à fait chics!

Soeur Alice-de-Jésus, maîtresse d'art culinaire de la 7e à la 10e année inclusivement, a souvent de la visite . . . de celles qui ont le nez fin! (Ses anciennes élèves affamées) N'est-ce pas par l'estomac que l'on touche le coeur de l'homme? Plusieurs d'entre nous semblent avoir retenu ce proverbe, car elles sont devenues d'excellents cordons-bleus.

Mme C. Dansereau a enseigné sept ans. Elle est maintenant devenue votre bibliothécaire. Nous apprécions grandement votre dévouement Mme Dansereau et nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Mlle Charlotte Dupuis, secrétaire de Soeur Directrice, a terminé ses études commerciales à l'Institut. Sa présence à l'Académie nous fait plaisir.

Pour terminer, nous laissons la parole à la tête du personnel enseignant, Soeur Anne-Marie: "L'année scolaire est non seulement commencée, elle est en plein mouvement à l'Institut Collégial St-Joseph. L'esprit des élèves est au travail, le coeur à la joie, l'âme à la générosité. Aux institutrices, je souhaite une année fructueuse et remplie de consolations. Aux élèves qui ont si bien commencé, je souhaite persévérance et courage pour faire de leur année scolaire 1963-64, une vraie réussite, un magnifique chef-d'oeuvre à la gloire du Christ et de son Corps mystique".

LES PASSE-PARTOUT.

M. de Habicht, de Fribourg, en Suisse, auditeur conciliaire

FRIBOURG — On sait que des laïcs catholiques seront appelés à assister au Concile en qualité d'auditeurs. Par une lettre datée du 13 septembre Mgr Pericle Felici, secrétaire général du Concile, a communiqué à M. de Habicht, secrétaire général des Organisations internationales catholiques — dont le secrétariat est à Fribourg, en Suisse — que le pape l'avait désigné comme auditeur en sa qualité de représentant qualifié du laïcat catholique.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Le Seigneur est avec nous! Nous l'avions imploré de nous donner du beau temps pour le dimanche du pique-nique et notre prière a été entendue. Le beau ciel d'automne était certainement une des raisons pour le succès sans précédent de cette entreprise, et c'en était une, à entendre parler les organisateurs.

Personne n'a fait un compte piste de l'assistance, mais d'après les gars qui s'occupaient des saucisses de frankfort (hot-dogs en bon français) et de la crème glacée, le chiffre était près de 250. L'après-midi fut un succès à la caisse aussi car toutes les victuailles furent consommées bien avant la fin. Certaines âmes bien dévouées ont même dû faire la navette entre le parc et les épiceries locales.

Les jeux aussi furent bien organisés et il y avait peu de place pour l'ennui. Tout le monde voulait mettre la main sur les prix, enjeu de la compétition. Même notre intrépide Jules César, gladiateur renommé, s'est fait promoteur de boxe. Dites donc, A. R., quelle est la véritable histoire derrière cette affaire?

Lundi soir nous sommes allés en visite au Conseil Jubinville. Et comme nous nous y attendions, nous avions une belle procession d'automobiles sur le Trans-Canada. A l'heure "X" les quelques quarante membres de notre Conseil entrèrent en trombe dans la salle paroissiale de Lorette. Peut-être était-ce le choc de notre apparition soudaine, mais nos confrères nous laissèrent bel et bien plantés au centre de la salle. Et comme si cela n'était pas assez, ils eurent l'audace de nous dire que nous n'avions pas le bon mot de passe. Convenu que ce fut une visite fraternelle, il me semble que des excuses sont à l'ordre, ou du moins une explication satisfaisante de leur étrange comportement!

Qu'y a-t-il en vue pour le mois d'octobre? Le 6 octobre, à l'église Ste-Famille, rue Archibald, déjeuner-communion pour les Chevaliers et leur dame. Nous comptons sur ces dernières pour entraîner les maris à cette activité religieuse; je suis certain que vous ne le regretterez pas! Nous avons toujours un bon conférencier. Rendez-vous donc à 9 h. à l'église!

Le 8 octobre, Clinique du Sang au centre de la Croix-Rouge, rue Osborne, à partir de 6 h. 30 p.m. Les conseils français du sud de la rivière Rouge sont toujours les mieux représentés, car ils comprennent bien l'importance de leur démarche. Gardons notre bonne réputation.

Faisons mention spéciale du banquet du jour de Colomb au Royal Alexandra le samedi 12 octobre à 7 h. p.m. Les billets peuvent être obtenus de notre Grand Chevalier.

Rappelez-vous aussi que toutes les demandes pour devenir membre doivent être entre les mains du Grand Chevalier ou du président du recrutement avant le 7 octobre.

FIGARO.

L'école secondaire bilingue Charbonnel reçoit 90 étudiants

TORONTO — Pour la première fois dans l'histoire de la ville de Toronto, une école secondaire bilingue, celle de Charbonnel, a ouvert ses portes à 90 étudiants des deux sexes.

Sise au 296 de l'avenue Lawrence, elle poursuit en quelque sorte l'oeuvre entreprise par la villa Marguerite-Bourgeoys, institution privée pour les jeunes filles, qui a fermé ses portes en juin dernier. Ce sont les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame qui continueront leur oeuvre d'enseignement. Leur résidence est adjacente à l'école.

L'école Charbonnel est administrée financièrement par M. l'abbé Benoit Jobin, vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur. Son bureau est situé dans l'école même. La directrice est la Rév. Sr St-Henri-du-Sauveur, C.N.D. Les autres professeurs sont: les Rév. Srs Ste-Rose-Maria, C.N.D., titulaire de la 12e année; Ste-Françoise-d'Annecy, C.N.D., titulaire de la 11e année; Ste-Claire-d'Auvergne, C.N.D., de la 9e année des filles, et St. Margaret, S.S.J., professeur d'anglais, et M. Jules Lessard, chargé des 21 garçons qui suivent des cours en 9e ou 10e années.

Toutes les matières sont touchées à l'école: français, histoire, géographie, sciences, mathématiques, latin, anglais et religion. En plus, la plupart des élèves suivent un cours de dactylographie bilingue. Ceux de langue anglaise qui fréquentent cette institution y vont parce qu'ils désirent vraiment apprendre le français.

Le nouvel inspecteur pour les écoles secondaires bilingues de la région, M. Jean-Marc Tessier, est chargé de la visite pédagogique à l'école Charbonnel.

CITY OF SAINT BONIFACE MANITOBA

Cité de St-Boniface

Avis relativement aux règlements d'école devant être soumis au vote des électeurs de la Division Scolaire de St-Boniface No 4

Un règlement pour autoriser une dépense de cent quatre-vingt mille ($180,000.00) dollars par la Division Scolaire de St-Boniface No 4, pour la construction et l'aménagement d'une extension à l'école Général Vanier, au compte de 12 pièces, dans la région du parc Windsor, en ladite Division Scolaire de St-Boniface No 4.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (No 133) de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 sera soumis, en vertu du règlement No 4420 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 133 de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 est de contracter une dette de cent quatre-vingt mille ($180,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour la construction et l'aménagement d'une extension à l'école Général Vanier, au compte de 12 pièces, dans la région du parc Windsor en ladite division scolaire, au coût de cent quatre-vingt mille ($180,000.00) dollars.

Un règlement pour autoriser une dépense de deux cent vingt-cinq mille ($225,000.00) dollars par la Division Scolaire de St-Boniface No 4, pour la construction de trois (3) extensions à toutes fins, au compte de cinq (5) pièces chacune, une extension à chacune des écoles Prendergast, Frontenac et Marion, en ladite Division Scolaire de St-Boniface No 4.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (No 134) de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 sera soumis, en vertu du règlement No 4421 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 134 de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 est de contracter une dette de deux cent vingt-cinq mille ($225,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour la construction de trois extensions à toutes fins, au compte de cinq (5) pièces chacune, une extension à chacune des écoles Prendergast, Frontenac et Marion, en ladite division scolaire, au coût total de deux cent vingt-cinq mille ($225,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur lesdits règlements aura lieu LE MERCREDI 23 OCTOBRE, A.D. 1963, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER No 1

- Sub. élec. No 1 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinguet
- Sub. élec. No 2 — Club St-François — 1037, chemin Dugald
- Sub. élec. No 5 — Eglise Unie de Windsor Park — 1074, Autumnwood Drive
- Sub. élec. No 6 — Eglise Anglicane St. Bartholomew — 832, Autumnwood Drive
- Sub. élec. No 7 — Ecole supérieure de Windsor Park — angle Speers et Cottonwood Roads

QUARTIER No 2

- Sub. élec. No 8 — Salle des Canadiens de Naissance — 230, avenue Provencher
- Sub. élec. No 9 — Ecole Marion — rue Des Meurons

QUARTIER No 3

- Sub. élec. No 10 — Gymnase Notre-Dame — avenue de la Cathédrale
- Sub. élec. No 11 — Hospice Taché — 500, avenue Taché
- Sub. élec. No 12 — Salle Berry — 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer l'un ou l'autre de ces règlements, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les quotidiens connus sous le nom de "Winnipeg Free Press" et "Winnipeg Tribune", et dans l'hebdomadaire connu sous le nom de "La Liberté et le Patriote", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations. Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées aux règlements, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-quatrième jour de septembre, A.D. 1963.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

26-162-26C.

Le Conseil de la Cooperation du Manitoba

— V —

Administration gratuite

La Caisse populaire est une institution pour des gens à revenus modestes. Ses frais d'opérations sont réduits à un strict minimum afin qu'elle coûte les moins cher possible à ses sociétaires qu'elle veut aider. Voilà pourquoi son fadateur a voulu que son administration fût gratuite. Seuls le gérant et les employés peuvent recevoir une rénumération. Donc pas de jetons de présence, pas de commission aux dirigeants de la Caisse populaire; leurs services doivent être absolument gratuits. Les fonctions des membres du conseil d'administration, du conseil de surveillance et de la commission de crédit sont gratuites. Les services du gérant peuvent être rétribués.

L'administration à bon compte de la Caisse populaire est d'ailleurs facilitée par le fait que ses activités sont confinées à la paroisse où les gens se connaissent. "Toutes les activités productives ou avantageuses de la société étant essentiellement coopératives sont exclusivement restreintes aux sociétaires. Ces activités ne sont pas réputées constituer l'exploitation d'un commerce, d'un établissement financier ou d'un moyen de profit".

La Caisse populaire ne peut accepter comme sociétaires que les citoyens demeurant dans sa circonscription territoriale, qui est la paroisse, régie générale. Seuls les sociétaires peuvent participer aux opérations de leur Caisse populaire. Seuls les sociétaires déposent leurs épargnes, seuls les sociétaires peuvent emprunter d'elles. Ce caractère coopératif des opérations des Caisses populaires Desjardins que sanctionne la loi a déjà été reconnu d'ailleurs par les autorités fédérales de l'impôt.

Les membres de ces organisations (les Caisses populaires Desjardins ou "Credit Union") mettent leurs économies en commun dans un but unique, celui de se prêter mutuellement leurs économies. C'est entièrement une institution coopérative. En résulte cet avantage matériel qui est de réduire les frais d'opérations à un strict minimum. Les déposants et les emprunteurs en bénéficient; grâce à cette économie administrative, ils peuvent profiter de conditions d'intérêt plus favorable.

René TOUPIN,
secrétaire-propagandiste du C.C.M.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Concours de vocabulaire français

Dans le but d'élargir les cadres du vocabulaire français de nos élèves, nous avons organisé un concours qui s'échelonnera tout au long de l'année. Nous distribuons aux élèves des listes qui ne contiennent que 100 mots à la fois: substantifs, adjectifs, verbes, adverbes. Il s'agit d'apprendre seulement 5 mots par jour: orthographe et définition. Après 10 jours, nous faisons dans toutes les classes du collège une petite récitation de 15 mots (les mêmes pour tous les degrés) choisis parmi les 50 déjà vus. A ce rythme, les élèves auront appris tout près de 1,000 mots à la fin de l'année.

Nous donnons publiquement la moyenne générale de chaque classe, et une récompense spéciale est attribuée à l'élève qui a conservé la meilleure note.

L'émulation si importante au point de vue pédagogique joue ici un grand rôle puisqu'elle met sur le même pied des élèves de la 9e à la 12e année inclusivement; ces derniers doivent sauver leur honneur, alors que les autres ont tout à gagner.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

M. l'abbé Joseph Pageau au collège St-Joseph

Un de nos anciens élèves de l'école de Bordeaux (Montréal, Qué.), du temps où le Frère Brouillette en était le directeur, M. l'abbé Joseph Pageau prenait le souper avec nous, le lundi 23 septembre. M. Pageau est le secrétaire de la nouvelle Commission diocésaine de Pastorale et de Liturgie en même temps que directeur de l'Office diocésain de cette même Commission.

Voici ce que la circulaire de Son Exc. Mgr l'Archevêque, en date du 17 septembre, disait au sujet du jeune directeur: "M. l'abbé Pageau, de l'archevêché, revient d'un stage de deux ans à Paris, où il a étudié à l'Institut Supérieur de chant gégorien et où il s'est familiarisé avec toute forme de chant des fidèles. M. Pageau aidera les paroisses et les institutions dans la mise en oeuvre du programme que tracera la Commission, en particulier dans la préparation des fidèles à la participation active aux célébrations, dans l'orientation des maîtres de chapelle et des organistes, ainsi que dans la formation des commentateurs et meneurs liturgiques."

Quelques heures passées en compagnie du nouveau directeur ont suffi pour nous convaincre qu'il marchera sur les pas du jeune patron de ses premiers maîtres, saint Viateur, lecteur et liturgiste à la cathédrale de Lyon au 4e siècle. Ses qualités personnelles ajoutées aux connaissances acquises à Paris le guideront à travers le dédale des rajustements liturgiques de notre époque conciliaire et en feront le chef accepté des conservateurs comme des liturgistes d'avant-garde. Nous l'assurons qu'il "découvrira", pour employer les mots de Son Excellence, notre chef à tous, combien, au collège St-Joseph, nous voulons être "en quelque sorte soudés les uns aux autres" et avec notre archevêque, "tous ensemble en Dieu pour paitre le troupeau du Seigneur."

Visite d'Anciens

Dernièrement nous avions le plaisir de recevoir quelques anciens: Raymond Bouchard, finissant en 1961, étudiant à l'Institut Pédagogique de Winnipeg; Gabriel Catellier (1947-52), de Larochelle; Owen Sweeney (1960), de St-Pierre-Jolys.



Le mercredi 4 septembre, à 4 h. 15 p.m., en l'église St. Ansgar, à Copenhague, M. l'abbé J. Hansen, curé, bénissait le mariage de Mlle Sabine Allard, fille de l'ambassadeur du Canada au Danemark et de Mme Hector Allard, à M. Michel de Celles, fils de feu M. Léonce de Celles et de Mme de Celles, de Québec. Le R. P. A.-M. Lemay, O.P., célébra la messe de mariage.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père au son d'une musique Bach (à l'orgue). Elle était vêtue d'une longue robe en faille de soie-naturelle ivoire avec manches courtes et d'une extrême simplicité faisant ressortir la magnifique mantille d'Espagne servant de voile et se terminant en une longue traine. Elle portait un missel recouvert de faille ivoire.

Mme Roland de Tonnac, de France, soeur de la mariée, était dame d'honneur, tandis que Mlle Yvonne Briand de Crèvecoeur, de Copenhague, portait la traine. M. Jean Letourneux, de Québec, servait de témoin au marié et MM. Beat Notz, de Suisse, et Allan Roger, de Copenhague, agissaient comme huissiers. L'église était décorée de dahlias et de glaïeuls blancs.

Une réception eut lieu à la résidence de l'ambassade.

Les nouveaux époux résident à Québec.

Modifications prochaines dans les tarifs postaux

OTTAWA — L'honorable Azellus Denis, ministre des Postes, a annoncé le 27 septembre des changements dans les tarifs postaux qui s'appliquent aux imprimés, au courrier recommandé, aux envois exprès, aux mandats et aux colis C.R. Dans le cas de la recommandation, de la livraison par exprès et des mandats les changements entreront en vigueur le 1er novembre, tandis que pour les colis contre remboursement et les imprimés, les modifications ne prendront effet que le 1er avril 1964. Ce dernier délai permettra aux importants usagers de ces services, qui préparent leurs expéditions plusieurs mois à l'avance, de s'adapter aux nouveaux tarifs. Les comptoirs postaux et ceux qui font de la publicité directe par la poste subiraient des ennuis si les modifications de tarifs des imprimés et des colis C.R. entraient en vigueur à trop brève échéance.

M. Denis a signalé que les tarifs actuels pour ces services étaient inférieurs aux frais d'exploitation depuis quelque temps, et que les récentes majorations de traitement accordées aux employés des Postes accentueraient encore davantage l'écart entre les tarifs et les frais d'exploitation. Un déficit sensible se produirait à moins que les tarifs ne soient augmentés. Il a rappelé que le déficit accumulé par le ministère des Postes de 1958 et 1962 inclusivement atteint $4,725,360.91. M. Denis a souligné que les nouveaux tarifs sont considérablement inférieurs aux tarifs commerciaux pour des services comparables, et qu'ils sont généralement plus bas que ceux exigés par les autres Administrations postales, comme celle des Etats-Unis.

En vigueur le 1er novembre

Recommandation: Les droits actuels, qui varient de 20c à 40c selon le montant de l'indemnité demandée par l'expéditeur, ont été fixés en 1951. Les nouveaux droits varieront de 35c à 60c.

Exprès: Le droit pour les lettres a été fixé à 10c en 1939. Le nouveau droit sera de 25c. En 1946, on fixait un droit de 20c pour les colis. Il sera dorénavant de 35c.

Mandats: Le nouveau barème des droits variera de 5c pour les mandats inférieurs à $1, jusqu'à 25c pour les mandats plus élevés. L'ancien barème, établi en 1949, variait de 4c à 25c.

En vigueur le 1er avril 1964

Envois C.R.: Les nouveaux tarifs s'étendront d'un minimum de 15c à un maximum de 40c. Les anciens tarifs de 10c à 30c étaient en vigueur depuis 1940.

Imprimés: Le tarif actuel pour les envois collectifs sans adresse (objets qui ne portent pas d'autre mention que "Au chef de ménage") est de $1\frac{1}{2}$c jusqu'à deux onces, et il avait été fixé en 1960. Le nouveau tarif sera de 2c jusqu'à deux onces.

Le tarif général de 2c jusqu'à deux onces, fixé en 1951, sera majoré à 3c jusqu'à deux onces. Ce tarif s'applique aux objets tels que la publicité, les cartes de souhaits non cachetées (y compris les cartes de Noël) et la majorité des livres, lorsqu'ils portent une adresse individuelle.

Un tarif spécial de $2\frac{1}{2}$c jusqu'à deux onces sera établi pour les importantes expéditions, ordinairement des circulaires, qui sont triées au préalable par l'expéditeur et sont groupées conformément au règlement des Postes. Ces importantes expéditions, préparées selon les dispositions prescrites par le ministère des Postes, exigent une manipulation considérablement réduite. Il est convenu que les expéditeurs disposés à exécuter ce tri préalable doivent bénéficier d'un tarif préférentiel.

M. Denis a ajouté que, devant l'augmentation des frais d'exploitation du Ministère et la nécessité d'économiser, il a fallu ces derniers 14 mois différer l'établissement du service de livraison par facteurs dans des secteurs qui normalement en auraient bénéficié et y substituer, là où c'était possible, un service plus économique comme celui des boites multiples. Ces mesures ont signifié que 20,000 domiciles n'ont pas reçu le service de distribution par facteurs dont ils auraient autrement bénéficié. Grâce à l'augmentation des recettes qu'entrainera l'application des nouveaux tarifs, l'expansion normale du service de livraison à domicile reprendra, et les 20,000 foyers se verront dispenser ce service dès que les remaniements nécessaires pourront être effectués.

Ste-Anne-des-Chênes

Nouveau diacre

Le dimanche 22 septembre, au Scolasticat de Lebret, Sask., le R. F. Isaïe Blanchette reçut l'ordre du diaconat de Son Exc. Mgr Paul Piché. Il est le fils de M. et Mme Florian Blanchette, de Ste-Anne. M. Blanchette assistait à la cérémonie.

Le R. F. Isaïe Blanchette sera ordonné prêtre à Ste-Anne le 22 décembre 1963.

Professeurs à l'école

Tout est maintenant à l'ordre dans les écoles. Les études sont maintenant recommencées et remplacent les loisirs des vacances. Bonne année scolaire à tous les élèves.

Voici la liste des professeurs: école élémentaire — principal, M. Edgar Freynet; grade 1, Mlle D. Gosselin et la Rév. Sr Normandeau; grade 2, Mlle L. Brûlé et Mme G. Tougas; grade 3, Mlle Legal et la Rév. Sr Irène Gagnon; grade 4, Mlle P. Tougas et Mlle A. Gosselin; grade 5, Mme S. Desrosiers et la Rév. Sr G. Marcoux; grade 6, Mlle Anita Brunette; grade 7, Mlle Yvette Mousseau; grade 8, Mlle M. Préfontaine et M. Jos Desrosiers; école secondaire — principale, la Rév. Sr Dolorès Lussier; grade 9, Mlle Céline Houde et M. Gérard Desrosiers; grade 10, la Rév. Sr A. Alarie et M. C. Préfontaine; grade 11, la Rév. Sr Anna Lussier; grade 12, la Rév. Sr D. Lussier.

Çà et là

La visite paroissiale se terminera dans deux semaines. Les RR. PP. C. Montpetit et L. Gagnon, C.Ss.R., curé et vicaire, se font un devoir et un plaisir de rencontrer tous les paroissiens, même ceux qui requièrent deux ou trois visites!

Michelle, fille de M. et Mme Guy Hutlet, fut baptisée récemment.

Un trophée fut présenté par M. l'abbé P. Raymond, visiteur des écoles, à Cécile Dufresne, du grade 9, gagnante au concours déclamatoire de la Relève. Sincères félicitations.

Une spécialiste en économie domestique viendra donner des cours à Ste-Anne aux dames et demoiselles intéressées. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner aux dames suivantes: Mmes A. Michaud, H. Bériault, C. Charrière et Faucher.

Collation des diplômes

Le jeudi soir 26 septembre avait lieu à l'école secondaire du village la distribution des diplômes de français aux élèves des deux écoles.

De nombreux parents étaient présents pour jouir du joli programme préparé par les élèves et les professeurs de l'école secondaire. Les diplômes furent distribués par M. l'abbé P. Raymond, visiteur des écoles, qui félicita spécialement les premiers de chaque classe. De belles chansons françaises rendues par la chorale de l'école furent vivement applaudies. Les rires fusèrent à la vue des costumes et des quatre participants d'une comédie en un acte.

Il n'y eut pas seulement des jeunes Canadiens français qui firent valoir leurs talents, ce soir-là. En effet, une vingtaine d'élèves de langue anglaise récitèrent des déclamations françaises avec une verve et un enthousiasme très louables. Félicitations à ces jeunes.

La soirée se clôtura par un mot du R. P. C. Montpetit, curé, qui félicita chaleureusement les jeunes pour leurs bonnes notes. Il les encouragea à continuer de travailler pour conserver cette belle langue française qui est indispensable pour demeurer de vrais Canadiens français.

Pour terminer, tous se joignirent à la chorale pour chanter "Ti-rou-li ra-ta-plan" et retournèrent chez eux enchantés de leur veillée.

Dunrea

Souper paroissial

C'est le dimanche 6 octobre que le souper paroissial aura lieu, commençant à 4 h. 30. Tous les amis des paroisses environnantes sont cordialement invités à venir goûter les mets savoureux des excellents cordons bleus de Dunrea.

Çà et là

M. Paul Toutant, de St-Boniface, passe quelques semaines chez ses parents, M. et Mme A. Boulet.

Souhaits d'un prompt retour à la santé à Mme Lucien Légaré, hospitalisée à St-Boniface, ainsi qu'à Mlle Gertrude Boulet et à M. Edouard Fortier, qui sont sous traitements à Killarney.

St-Pierre

Initiation

M. Gérard Gagné s'est lancé sérieusement dans ses nouvelles fonctions à l'Office National du Film. Ces jours-ci particulièrement il circule ici et là au Manitoba pour se familiariser avec les éducateurs et autres responsables du film, dans les divers centres qui tombent sous sa juridiction. Son prédécesseur, M. Antonio Vielfaure, est venu de Montréal pour l'initier dans ce travail de contacts.

Il est entendu que M. Gagné, comme son prédécesseur, accordera une attention toute spéciale aux centres français, collaborant d'ailleurs avec l'AECFM sous ce rapport, mais il doit s'occuper aussi de quelques centres de langue anglaise. Donc le travail ne lui manquera pas.

Secrétaire-trésorier

M. Marcel Côté, de St-Pierre, jusqu'ici responsable du Centre Récréatif, occupe désormais le poste de secrétaire-trésorier de la Division Rivière-Rouge, avec bureau ici au village de St-Pierre. M. Alphonse Saurette, de Letellier, qui devait prendre la relève, y a renoncé peu après.

Haywood

Mariage Dequier-Rouire

Le 24 août, M. l'abbé J. Choiselat bénissait le mariage de Mlle Yvonne Rouire, fille de M. et Mme Ernest Rouire, à M. Roland Dequier, fils de M. et Mme Antoine Dequier, de Haywood. Il y eut échange d'anneaux. Les servants de messe étaient Roland Rouire et Rhéal Augert, frère et cousin de la mariée.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe de tulle de nylon avec appliqués de dentelle. L'encolure était garnie de pierres du Rhin. Son voile court était retenu par un diadème de fleurs d'oranger. Elle portait un bouquet de roses rouges, confection de Mme Damase Dequier. Mlles Odile Dequier et Dorothée Labossière, soeur et cousine de la mariée, portaient des robes en dentelle de nylon vert pâle et de courtes voilettes blanches comme coiffures. Leurs bouquets se composaient de roses jaunes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Raymond Rouire et Marcel Dequier, frères des mariés. Les jeunes Dolorès et Jérôme Oliviero, jumeaux et cousins du marié, agissaient comme bouquetière et petit page. Dolorès revêtait une jolie robe en satin broché, couleur or, et une couronne jaune. Elle portait un petit bouquet de roses jaunes. Jérôme présenta les anneaux à l'autel.

Durant la cérémonie religieuse, Mlle Rose Rey, s'accompagnant à l'orgue, exécuta quelques beaux cantiques.

Après la messe, le cortège, suivi des invités, se rendit à la salle de Rathwell pour un délicieux souper, auquel prirent part environ 175 personnes. A la table d'honneur, l'on remarquait les nouveaux mariés et leur cour d'honneur, les parents des mariés, M. l'abbé Choiselat et M. Louis Laporte, grand-père de la mariée. M. Auguste Débuschère, cousin de la mariée, était maître de cérémonies.

Après le souper suivit une soirée dansante à laquelle environ 400 personnes s'amusèrent joyeusement. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage aux Etats-Unis. A leur départ, la mariée portait un ensemble rose pâle avec accessoires roses et noirs. A leur retour, ils se sont établis à Haywood.

Letellier

Souper

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Pie de Letellier serviront leur souper annuel à la dinde le dimanche 6 octobre, de 4 h. 30 à 8 h. p.m., dans la salle Mémoriale. Cordiale bienvenue à tous.



On voit sur cette photo les grands champions et les champions de la catégorie de réserve du Club 4-H de St-Jean-Baptiste: de gauche à droite, Jean Comeault, Gilles Lafond, Claudette Fillion et Raymonde Lavallée.

Club 4-H de St-Jean-Baptiste

La journée d'accomplissement eut lieu le jeudi 29 août. Les membres préparèrent leurs plus beaux légumes et leurs plus belles patates durant l'avant-midi. Après les avoir étiquetés et préparés afin qu'ils soient attrayants, ils les apportèrent à la salle paroissiale où ils les étalèrent. M. Van Wysberghe jugea chaque spécimen et donna à chaque membre un ruban rouge, bleu ou jaune, selon la qualité des légumes.

Les membres et les personnes intéressés à ce travail vinrent à la fête vers 8 h. p.m. Les membres s'intéressèrent à leur prix avant que le programme ne commence. Plusieurs des concurrents se promenaient le sourire aux lèvres et en élevant le ruban rouge ou bleu qu'ils s'étaient mérité.

Raymonde Lavallée dirigea le groupe pour chanter "O Canada". Les membres récitèrent ensuite leur promesse. Jacqueline Fillion exécuta la chanson du Club 4-H, "In a 4-H Country Garden". Raymonde Lavallée et Dorothy Fillion donnèrent leur démonstration, "This Way, Tomatoe Grower". Louise Marion et Jean-Paul Beaudette suivirent avec "Fuss Over Speeds". Louise Bouchard remercia les assistants et félicita ceux qui avaient gagné des prix durant l'année. Claudette Bouchard donna un rapport sur son séjour au camp de Gimli. Roger Sabourin remplaça Emile Sabourin pour donner le rapport de son séjour au même camp. Jacqueline Fillion exécuta quelques autres chansons, accompagnée par M. l'abbé Caron.

Mmes Sabourin et Lavallée, directrices, firent chacun un discours afin d'encourager les membres. M. Van Wynsberge donna ensuite des certificats de cinq années à Louise Marion, Claudette Fillion et Raymonde Lavallée.

Les grands champions furent Claudette Fillion et Gilles Lafond, et les champions de la catégorie de réserve, Raymonde Lavallée et Jean Comeault. Félicitations!

Un goûter fut ensuite servi et on vendit des légumes au profit du club. Merci pour la coopération de tous.

Lucette RAJOTTE.

Ste-Agathe

Déménagements

Les bons vœux des paroissiens accompagnent Mme Arthémise Beaudoin qui a quitté Ste-Agathe pour aller habiter à St-Boniface auprès de sa fille, Mme Léo Baudry.

M. et Mme François Phaneuf et leur famille vont se sentir bien à l'aise dans leur nouvelle demeure qu'ils ont achetée de leur ancienne voisine, Mme A. Beaudoin.

M. et Mme Albert Courcelles et leur famille doivent déménager incessamment dans leur belle maison neuve, tandis que M. et Mme Duquette vont prendre place dans leur petite demeure. Ces changements vont procurer à ces personnes un bien-être appréciable.

En reconnaissance des services qu'elle n'a jamais marchandés à personne, un groupe de parents et amis de Mlle Hélène Lemoine se sont réunis pour la fêter, à la salle paroissiale le samedi soir 28 septembre. Employée chez Eaton depuis 20 ans, elle prend sa retraite le 1er octobre.

Quelque 250 instituteurs de la Rouge et de la Seine en congrès à St-Norbert

ST-NORBERT — La journée d'étude annuelle des quelque 250 instituteurs des Divisions Rivière-Rouge et Rivière-Seine, convoquée par le Département d'Education et organisée par M. Antonin Duhamel, inspecteur de la Rivière-Rouge, aura lieu le vendredi 11 octobre à l'Institut Collégial St-Norbert. (M. Arthur Corriveau, inspecteur de la Seine, sera absent parce qu'il doit consacrer son temps et ses énergies à un travail spécial que lui a demandé le Département d'Education, à savoir la révision du curriculum.)

Dès 9 h. a.m., un membre de la commission scolaire souhaitera la bienvenue aux instituteurs, auquel répondra M. Edgar Freynet, président de l'Association des Instituteurs de la Rivière-Rouge et de la Seine. M. Duhamel, responsable de cette journée d'étude, donnera ensuite quelques mots d'explication sur le thème de la journée, sur la procédure des discussions, etc.

Mme Thelma Forbes, présidente de la législature manitobaine et député de Cypress, donnera le discours principal: "Comment l'école peut et doit préparer les jeunes à une vie de dévouement à la chose publique."

Le banquet aura lieu à midi. Il y aura alors un programme de chants par M. et Mme Léo Goulet et Mlle Gloria Moratussi. Mlle Rose Rey et Mme Hélène Arpin dirigeront quelques chants en commun.

A 2 h. p.m., le R. P. Arthur Lacerte, O.M.I., recteur du collège St-Jean d'Edmonton, parlera du nouveau collège bilingue de pédagogie fondé dans cette ville de l'Alberta.

Autres réunions

Le 9 novembre prochain, les instituteurs des écoles secondaires de ces deux Divisions tiendront une autre journée d'études à St-Norbert.

La réunion des instituteurs des écoles élémentaires aura lieu aussi, mais la date n'a pas encore été fixée.

Remerciements

M. et Mme Louis-J. Robert désirent remercier tous les parents et amis pour la belle soirée organisée en l'honneur de leur 25e anniversaire de mariage. Merci à tous.

Fort Garry

Souper familial

Les Dames de Ste-Anne ainsi que les membres de la Ligue des Femmes Catholiques de Fort Garry annoncent leur souper annuel pour le dimanche 20 octobre prochain dans la salle paroissiale, avenue Manahan. Prix pour adultes, $1.25; pour enfants jusqu'à 12 ans, .50. Cordiale invitation à tous.

La Broquerie

Mariage prochain

Demain le samedi 5 octobre aura lieu le mariage de Mlle Liliane Fournier, fille de M. et Mme Narcisse Fournier, de cette paroisse, à M. Jacques Callens, fils de M. Paul Callens. La cérémonie nuptiale sera célébrée à 1 h. p.m. et sera suivie d'une réception. La soirée aura lieu au "Blé d'Or", à Ste-Anne-des-Chênes.

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Georges Bureile (née Adèle Verhaeghe) à l'occasion de la naissance d'une fille de 8 livres et 3 onces, le 28 septembre, à l'hôpital général St-Boniface.

M. et Mme René Verhaeghe et leur famille, de Dauphin, rendaient visite à M. et Mme Alois Stomp, dimanche dernier.

Mme E. Denis et son fils, Réal, se rendaient à Winnipeg le samedi 28 septembre, pour un court voyage.

M. Jos. Labelle s'est rendu à St-Lazare ce même samedi.

Chevaliers de l'Autel

Le samedi 28 septembre, à 2 h. p.m., M. l'abbé A. Gervais, curé, participait à une réunion des Chevaliers de l'Autel: 19 sur 25 étaient présents. Voici le résultat des élections: Grand chevalier, Arthur Gagnon; premier capitaine, Emile Corbel; chevalier-trésorier, Terry Vandenbosch; littérature catholique, Ronald Vandenbosch. Des films furent présentés et la réunion se termina par une délicieuse collation.

Articles usagés

La vente d'articles usagés du 20 septembre au soir dans la salle paroissiale, organisée par les dames de la paroisse, remporta un réel succès. Les résultats furent de $110, profit net. Grand merci à toutes celles qui ont assuré ce succès d'une manière ou d'une autre. Mme Rosaire Gagnon avait donné un beau gâteau. Chaque dollar d'achat donnait une chance sur le gâteau. Félicitations à Mme Jos. Labelle, la gagnante.

Lorette

Nouvel exécutif

Les membres de l'Association de Parents et Maîtres ont tenu une réunion le mercredi 25 septembre et les membres suivants furent choisis pour former l'exécutif pour l'année 1963-64: M. Denis Dorge, président; Mme Rosa Therrien, 1ère vice-présidente; M. Donat Lavallée, 2e vice-président; Mme Joseph Poirier, secrétaire; M. Léon Desmarais, trésorier; M. Robert Painchaud, représentant des professeurs à l'école secondaire; Mme Léopold Grégoire, représentante des institutrices à l'école élémentaire; Mme Marcien Désorcy, représentante des mamans pour l'école secondaire; Mme Armand Gauthier, représentante des mamans pour l'école élémentaire; M. l'abbé L. Lévesque, vicaire, aumônier.

Vint ensuite l'organisation des différents comités: social, Mmes R. Préfontaine, G. Marcoux et J. Cournoyer; Club Anna-Maria, Mme B. Sarrasin; sport, M. Louis St-Mars; réception, MM. Léon Desmarais et Philibert Hamel.

Tous remercient l'exécutif de l'année 1962-63 pour les succès obtenus et souhaitent bonne chance au nouvel exécutif et aux autres membres des différents comités.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, était présent à l'assemblée et suggéra de former un comité pour l'Association d'Education. Les membres choisis sont les mêmes que ceux de l'A.P.M., excepté le président, qui est M. Jean-Baptiste Grégoire et le secrétaire, M. Guy Delionnet. Bonne chance à ces personnes.

Diner paroissial

Le diner paroissial aura lieu le dimanche 6 octobre de 12 h. 30 à 6 h. 30 p.m. Les repas seront servis aussi longtemps qu'il y aura des personnes. Invitation à tous les intéressés qui désirent encourager la paroisse.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Arthur Chaput

Une nouvelle année

Le lundi 9 septembre, les anciens élèves, aussi bien que les nouveaux, se dirigeaient vers le Juniorat pour commencer un nouveau semestre.

Les débutants sont au nombre de 39, tandis qu'on compte 50 vétérans. De ce nombre, 89, treize seulement sont externes. Les junioristes se recrutent pour la plupart au Manitoba, mais on retrouve des élèves de l'Ontario et d'autres de la Saskatchewan.

Les premiers jours virent se rassembler les anciennes connaissances et les nouveaux se faire d'autres amis. Aujourd'hui, après trois semaines, la plupart se sont accoutumés au Juniorat et à son règlement.

En récréation, on joue au football, au ballon-panier.

A l'étude, les élèves semblent se mettre au travail.

L'année est commencée . . .

Raymond MARION,
Dufrost, Man.,
Belles-Lettres.

Du nouveau chez le personnel

A la rentrée des classes, les junioristes se rendirent compte que trois professeurs, les RR. PP. Albert Girard, Julien Morin et Armand Joyal, ainsi que le R. F. Eugène Hamel, n'allaient point être là pour la nouvelle année scolaire. Par contre, ils seraient remplacés par des Pères qui eux aussi semblaient pleins d'enthousiasme et prêts à se dévouer pour les junioristes.

Le R. P. Jean-Paul Aubry était auparavant au noviciat de St-Norbert et y occupait la charge d'assistant-maître des novices et d'économe. Il sera maintenant professeur et directeur de chant au Juniorat.

De l'école Assiniboia nous arrive le R. P. Laurent Alarie. Son courage est abondant, car il prendra soin du dortoir. Son sourire est large et voué à la légende comme celui de son prédécesseur à la chaire d'anglais.

Du scolasticat de Lebret nous arrive aussi le R. P. Gérard Rioux, nouvel ordonné. Il sera professeur et aidera à organiser les jeux en récréation pour rendre celle-ci la plus agréable possible.

Nous gagnons aussi les services du R. F. Cyrille Lamontagne, qui jusqu'ici faisait partie de l'équipe des frères constructeurs et travaillait à Pellican Rapids. C'est un excellent menuisier.

Au courant de l'année dernière, nous avions le bonheur de recevoir le R. F. Armand Gervais, qui accepta la tâche de maintenir la propreté au Juniorat. Cette année il suit un cours technique en soudure.

Les junioristes sont fiers de leur nouveau personnel et vont certainement profiter de ses services.

René DE ROCQUIGNY,
Haywood, Man.,
Belles-Lettres.

Premier coup d'oeil

Cette année, à l'entrée, les anciens trouvèrent que la cour du Juniorat avait bien changé. Tout le devant, le chemin d'entrée et de sortie était goudronné. Quelle amélioration pour la saison des pluies! Vous vous rappelez, lorsqu'auparavant tout était eau et boue! Plus encore, le petit jardin près du chemin de sortie est maintenant tout couvert de pierres concassée et transformé en un terrain de stationnement. Pourtant, la bande de fleurs du milieu fut laissée par souci de verdure et pour ravir nos yeux d'horticulteurs.

La vieille boutique fut démolie. C'est tout un changement, car c'est là que tous les bons ouvriers "machinaient" leurs chef-d'oeuvres ou réparaient les articles "hors d'usage".

Les jeux intérieurs sont très populaires au Juniorat. Le mississippi est toujours très bruyant chez les nouveaux. Ça se comprend: c'est du nouveau. Le ping-pong est plutôt le jeu des anciens, même si certains élémentaires se font une réputation d'"imbattables" à ce jeu.

Le ballon-panier est le jeu favori de tous, surtout dans un gymnase spacieux et tout à fait neuf comme le nôtre. Le ballon-volant, au début et encore maintenant, semble avoir passé au second ordre. Je ne sais pourquoi. Mais j'espère que le goût du ballon-volant reprendra . . .

En attendant, tous ceux qui se sentent "en bon ordre" physiquement pratiquent la gymnastique pour la "Journée des Parents", le 13 octobre.

Raymond CHAPUT,
Giroux, Man.,
Versification.

Mlle Eveline Fréchette épouse M. Léon Boily, à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le samedi 28 septembre, à 4 h. p.m., M. l'abbé U. Lafond, curé, bénissait le mariage de Mlle Eveline Fréchette, fille de M. et Mme Armand Fréchette, à M. Léon Boily, fils de M. et Mme Emile Boily.

Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs. Les deux soeurs jumelles de la mariée, Mlles Jeanne et Jeannette Fréchette, ainsi que la soeur du marié, Mlle Angèle Boily, étaient filles d'honneur. Elles étaient accompagnées de MM. Hubert Boily, frère du marié, Noël Delaurier, ami, et Léo Fréchette, frère de la mariée.

Durant la cérémonie nuptiale, Mmes Jean-Emile Bohémier et Ovila Maio exécutèrent avec âme le "Panis Angelicus" et l'"Ave Maria", tandis que Mme Joseph Balcaen touchait l'orgue.

Un souper réunissait ensuite la famille à l'hôtel de Marchand, après quoi un grand nombre de parents et amis se rendirent à l'aréna de La Broquerie pour offrir leurs voeux aux nouveaux époux. M. Denis Ménard agissait comme maître de cérémonies.

Parmi les invités on remarquait Mme Gilles Orellis, soeur de Mme Armand Fréchette, et son époux de Vancouver, C.-B.

M. et Mme Léon Boily résideront à Red Lake, Ont.

Baptêmes

Le 18 août: Marcel-Lucien-Joseph, né le 11 août, fils de Guillaume Désorcy et de Jeannette Laramée. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Laramée.

Le 15 septembre: Céline-Marie-Denise, fille de Gabriel Choiselat et de Claire Kirouac, née le 7 septembre. Parrain et marraine, M. Eugène Kirouac et Mlle Denise Choiselat.

St-Norbert

Assemblée de l'A.P.M.

L'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres, la première de l'année scolaire, aura lieu le lundi soir 7 octobre à 8 h. p.m., au gymnase de la nouvelle école secondaire. Vous aurez donc l'avantage de visiter ce bel édifice.

A la réunion on présentera le personnel enseignant et les mamans de classe ainsi que les nouvelles familles arrivées à St-Norbert depuis quelques mois. On mentionnera aussi le nom des parents qui ont des enfants qui fréquentent cette école pour la première fois.

Un délicieux goûter sera servi. Venez donc en grand nombre.





Cheryl Lee McCleary, fille de M. Raymond McCleary, employé à l'hôtel de Portage-la-Prairie, et Adèle Leschasin, fille de M. Alex Leschasin, employé à l'hôtel de Dauphin, ont reçu $1,500 de la bourse John Labatt Limitée, accessible aux enfants des employés de la Brasserie Labatt du Manitoba qui désirent continuer leurs études. Mlle McCleary, âgée de 16 ans, suivra le cours de pharmacienne à l'Université de Manitoba et Mlle Leschasin, 17 ans, finissante à l'Académie du Sacré-Coeur de Yorkton, entreprendra les études d'infirmière à l'Université de Saskatoon.

ACADIAN 1964

Parmi les Acadian 64, on note un modèle entièrement nouveau qui arrive en tête des trois séries de la marque. Il s'agit de la Beaumont, qui mesure dix pouces de plus en longueur que les autres Acadian et qui entre dans une nouvelle catégorie de prix. Présentant des dimensions extérieures pratiques (ce modèle est plus court, plus étroit et plus bas que les voitures de taille normale), La Beaumont Acadian offre cependant l'espace intérieur, la douceur de suspension et la tenue d'une grande voiture de luxe. Les dimensions intérieures de la plupart des modèles Beaumont sont inférieures d'un pouce au plus à celles des grandes voitures. La longue silhouette dégagée de ce nouveau modèle est soulignée par la grille divisée qui marque aussi l'appartenance à la "famille" Pontiac. Les trois modèles venant en tête de la gamme Acadian sont maintenant la Beaumont sport de luxe, que l'on voit ici dans sa version coupé équipée de sièges baquet et d'un levier de vitesses au plancher, la Beaumont Custom et la Beaumont.



M. Auguste Thorimbert, que l'on reconnait sur cette photo, conseiller municipal représentant le quartier no 3 de Fort Garry, a accepté de poser sa candidature pour le même poste aux élections municipales qui auront lieu le 23 octobre prochain. Au cours de son présent mandat, M. Thorimbert fut président du comité du personnel, membre des comités de la sécurité, du bien-être et des travaux publics et du bureau de la bibliothèque. Il fut aussi président du District scolaire consolidé de St-Norbert et commissaire adjoint du département des incendis de la province du Manitoba.

Sixième congrès national de l'Association du Théâtre d'Amateurs

Le sixième congrès national de l'Association canadienne du Théâtre d'amateurs aura lieu les 19 et 20 octobre à Montréal.

PROGRAMME

Samedi 19 octobre:

9 h. à 10 h. 30: inscription des délégués et des observateurs.

10 h. 30: ouverture officielle du sixième congrès national, sous la présidence de M. Rolland Chapdelaine, président du Centre de Montréal.

Invités d'honneur: M. Gérard Lamarche, directeur des réseaux français de radio et de télévision; M. Guy Frégault, sous-ministre du Ministère des Affaires Culturelles du Québec; Son Hon. M. Jean Drapeau, maire de la ville de Montréal; M. Jean Gascon, président national de l'ACTA; M. Philippe Benoit, consul de France à Montréal; M. le juge Edouard Rinfret, président du Festival National d'Art Dramatique pour l'ouest du Québec; M. Jean Béraud, critique d'art à "La Presse", ex-président national de l'ACTA; M. Gratien Gélinas, président national sortant de charge de l'ACTA; M. Pierre Boucher, président de l'Union des Artistes.

Assemblée générale

Lecture des rapports: secrétaire, bibliothécaire, cahier de l'ACTA, trésorier, directeur, présidents de commissions.

Discussions des rapports.

12 h. 30: fin de la réunion.

1 h. à 2 h. 15: Déjeuner libre (d'excellents restaurants vous seront suggérés).

2 h. 30: Table ronde, suivie d'un forum. Thème: "Les différentes techniques du comédien".

6 h.: réception officielle de la ville de Montréal. Buffet froid servi au Chalet de la Montagne. Manifestation d'amitié à M. Guy Beaulne. Allocution de M. Benoit de Margerie et de Mlle France Arbour. Présentations: M. Rolland Chapdelaine.

9 h.: soirée de théâtre. Chez les Saltimbanques: "L'Enfant-Rat" d'Armand Gatti. Chez les Apprentis-Sorciers: "Maitre Puntila et son valet Matti" de Bertolt Brecht.

En fin de soirée: réunion clandestine à l'hôtel La Salle.

Dimanche 20 octobre:

11 h.: réception officielle à la Place des Arts.

12 h.: déjeuner libre.

2 h.: assemblée générale. Rapports des Centres de l'ACTA: St-Boniface, Moncton, Nord de Québec, Québec, Sherbrooke, Ottawa-Hull, Montréal. Comité des résolutions, Comité des nominations, Elections, Clôture du sixième congrès.

St-Jean-Baptiste

Souper paroissial

N'oubliez pas le traditionnel souper à la dinde qui aura lieu cette année le dimanche 20 octobre, à 5 h. 30 p.m. Venez nombreux! Les dames de la paroisse seront fières de vous servir un délicieux repas et vous y rencontrerez vos amis.

Bienvenue à tous.

Mme Marguerite Rondeau a été inhumée au cimetière de St-Léon

ST-LEON — Le mercredi 18 septembre est décédée à l'hôpital général St-Boniface Mme Marguerite Rondeau, à l'âge de 75 ans. Les funérailles eurent lieu le vendredi 20 septembre en l'église de St-Léon. M. l'abbé Réginald Prescott, curé, officiait, assisté de MM. les abbés Lucien Roy et O. Moquin, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Simon Nivon, ami de la famille, était présent au choeur.

Les porteurs étaient MM. Gérard et Martial Lussier, René et Henri Hamel, Freddy Bourrier et Maurice Routhier. La quête fut faite par Mmes Mastaï Fortier et Antoine Labossière.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Mme Marguerite Rondeau (née Kern) naquit le 4 février 1888 à Moyenmoutiers, Vosges, France. Elle vint au Canada avec ses parents en 1906 et épousa M. Georges Rondeau, le 5 avril 1910. Ils s'établirent à St-Léon, où ils élevèrent leur famille. Son mari mourut subitement en octobre 1932, et dès lors elle se consacra entièrement à ses enfants. Les dernières années de sa vie furent marquées par la maladie. Toujours souffrante, elle fit de fréquents séjours à l'hôpital.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Marcel, de Winnipeg, Richard, de Dunrea, Lucien et René, de St-Léon; deux filles, Cécile (Mme Gabriel Labossière) et Odile (Mme Bernard Martel), aussi de St-Léon; 33 petits-enfants et une arrière-petite-fille. Un fils, Antonin, la précéda dans la tombe en janvier 1961.

Remerciements

Les enfants de Mme Marguerite Rondeau désirent remercier tous les parents et amis pour offrande de messes et fleurs, assistance aux funérailles et pour toutes marques de sympathie qui leur furent témoignées à l'occasion de leur épreuve.

Çà et là

M. Aurèle Beaulieu et son neveu, M. l'abbé Valier Beaulieu, curé de Swan Lake, sont allés dans l'Est dernièrement pour assister aux funérailles de M. l'abbé Oscar Beaulieu.

Mme Lucien Georges est revenue de Vancouver, C.-B., où elle est allée visiter son frère malade.

Les paroissiens désirent remercier tous ceux qui sont venus encourager leur souper paroissial qui remporta, comme par les années passées, un vrai succès. Le souper et le bingo qui suivit rapportèrent une jolie somme. Merci donc à tous ceux qui y ont contribué. Revenez l'année prochaine.

La Salle

Souper paroissial

Le dimanche 13 octobre aura lieu le souper traditionnel tel qu'annoncé précédemment. Il sera servi de 4 h. 30 à 8 h. p.m., à la salle paroissiale, au prix de $1.25 pour adultes et de $0.50 pour enfants. Les dames de la paroisse seront enchantées de servir à tous les convives un succulent repas. l'occasion sera belle et propice pour rencontrer des amis. Bienvenue à tous!

Va-et-vient

Le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, a rendu visite, récemment, à l'école consolidée de St-Hyacinthe.

Bienvenue à la Rév. Sr Adèle-St-Jean, F.d.l.C., qui fait maintenant partie du personnel du couvent, avec la Rév. Sr Marie-St-Charles, comme nouvelle supérieure.

M. et Mme Jos. Boulet, de Dunrea, Man., ont rendu visite, dernièrement, à M. et Mme Louis Labelle et autres parents.

Mme Sophie Cormier eut la joie de recevoir, au cours de la semaine du 22 septembre ses fille et gendre, M. le Dr et Mme Amédée Isabey, de Rolla, D.-N.

Mlle Parmélia Leblanc, de St-Vital, fut de passage, le dimanche 29 septembre, chez Mmes Bernadette Lagacé et Robertine Cormier.

Les décisions du Pape pour la continuité du Concile

ROME — Voici des extraits de la lettre que le pape Paul VI a adressée au cardinal Tisserant, pour annoncer aux Pères du Concile les dispositions qu'il vient de prendre en vue d'assurer la bonne marche des travaux de la deuxième session:

Suivant les exigences de Notre ministère apostolique, dès le début de Notre pontificat suprême, Nous avons consacré Notre attention au IIe Concile oecuménique du Vatican, dont la deuxième session, comme on sait, commençait le 29 septembre, fête de saint Michel Archange, patron de l'Eglise militante, ainsi que Nous l'avons décidé.

Jean XXIII, l'envoyé de Dieu

Cette intention est due avant tout au souvenir de Notre prédécesseur Jean XXIII, de vénérée mémoire. Nous le considérons comme envoyé par Dieu pour que l'Eglise célébrât dans les circonstances et dans l'esprit que tout le monde connait, et pour que ce fût lui le premier à en célébrer la providentielle et mystérieuse grandeur. Combien ce Pape fut hardi et heureux dans cette décision, et combien il put en voir la fécondité salutaire, combien il voulut que tous reconnaissent et célèbrent sa fonction spirituelle dans l'histoire de l'Eglise et du monde, afin que tous pussent reconnaitre les avantages qu'il aurait pour le sort futur de l'Eglise et de l'humanité et combien a dû être grand son sacrifice de ne pouvoir assister, ici-bas, après les premiers événements, à son déroulement et à son aboutissement.

Nous sommes immensément reconnaissant à Dieu qui Nous a donné comme un don suprême un souverain pasteur de l'Eglise aussi digne d'être aimé que lui. Dans la candeur de sa simplicité, dans la splendeur de ses vertus, dans son effort tenace pour favoriser la paix, non seulement il a rempli le monde entier d'amour et d'admiration pour sa personne, mais, en outre, par l'indiction d'un Concile oecuménique, il a ouvert de nouvelles voies à l'activité salvatrice de l'Eglise catholique. Dieu veuille qu'une si grande oeuvre commencée par lui aboutisse à une heureuse conclusion et que ne tarde pas à poindre pour l'Eglise et pour le monde le jour resplendissant dont, en pensant au Concile, Jean XXIII entrevit l'aurore.

Pourquoi les travaux du Concile reprendront et continueront

Privés d'un tel pasteur suprême de l'Eglise, par un inscrutable dessein de Dieu et avec une grande émotion et presque une angoisse dans Notre coeur, il advint que sur Nos épaules, indignes d'un tel honneur, fut imposé le poids du gouvernement de l'Eglise romaine et universelle. Ce poids Nous est d'autant plus lourd qu'il comprend aussi la responsabilité de poursuivre le Concile oecuménique. Le poids de ce devoir, Nous l'avouons ouvertement, Nous le sentons avec inquiétude. La faiblesse de Nos forces Nous atterre, comme le grand souci de sa célébration, en même temps que les graves problèmes de Notre époque.

Il Nous parut toutefois qu'il était de Notre devoir de continuer cette entreprise. Nous sommes poussé en cela, non pas seulement, comme Nous l'avons dit, par le souvenir respectueux d'un tel Pontfie à qui Nous fûmes attaché par tant de liens d'affection et de vénération, mais aussi par le devoir qui découle du fait que la célébration du Concile a commencé et qu'elle engage celui dont la vie tout entière doit être dépensée pour le bien et pour le développement de l'Eglise catholique et du siège apostolique. Nous sommes aussi poussé par l'espoir que Nous avons placé dans l'heureuse issue du Concile, le Concile dont on attend des fruits aussi bien pour la plus grande prospérité spirituelle de l'humanité dans le monde entier. C'est pourquoi les travaux du Concile reprendront et continueront. Quant à Nous, Nous prodiguerons toutes Nos forces, certain que ne Nous fera pas défaut l'aide des Pères conciliaires et surtout celle du Saint-Esprit sur laquelle sont grandement fondés Nos espoirs.

Le rôle de la commission de coordination

Pour la continuation imminente du Concile, et afin d'aider dans une plus large mesure les travaux et assurer leur préparation diligente, Nous avons pris un certain nombre de décisions qui Nous paraissent très utiles.

Une nouvelle Commission a été instituée, comme vous le savez bien, pour la coordination des travaux du Concile, dont la tâche est d'ordonner les travaux des différentes Commissions, de les suivre et de traiter avec les éminentissimes présidents de ces Commissions, non seulement pour des questions se rapportant à la compétence, mais aussi pour ce qui a trait à l'harmonie des schémas avec les buts que se propose le Concile.

Les schémas ont été rédigés et élaborés de nouveau sous une forme plus brève, dans le but de tenir compte surtout des principes les plus généraux, en laissant de côté les questions ne s'y rapportant pas. Que l'on considère en effet que le Concile regarde l'Eglise universelle. Dans la nouvelle élaboration des schémas, on a eu en vue le caractère dominant de ce Concile. Il est en effet nécessaire que la doctrine certaine et immuable de la foi déclarée et définie par le magistère suprême de l'Eglise et des précédents Conciles oecuméniques, surtout le Concile de Trente et le premier Concile du Vatican que l'on doit respecter fidèlement, soit exposée de la façon que l'exigent les temps présents, afin que les hommes de notre époque puissent s'engager plus aisément dans la voie qui leur permettra d'embrasser la vérité et de recevoir le salut que nous a donné Jésus-Christ. (Discours du Saint-Père Jean XXIII, 11 octobre 1962)

Relations avec la presse, les frères séparés, les religions non-chrétiennes

Les schémas ont été rédigés en nombre plus réduit, dix-sept, et leurs fascicules ont été pour la plupart envoyés aux évêques. Nous avons confié à Notre vénérable F. Martin John O'Connor, archevêque titulaire de Laodicée de Syrie, la tâche d'améliorer et d'augmenter les moyens pour la publication des nouvelles. Nous avons décidé aussi qu'au nombre des conciliaires soient admis certains catholiques laïques ainsi que certains procureurs des plus grandes institutions internationales catholiques reconnues par le droit ecclésiastique.

Nous avons eu soin également de faire appeler de nouveau au Concile oecuménique des observateurs des chrétiens séparés du siège apostolique et même d'accroître leur nombre. Il Nous a en outre semblé opportun d'étendre la compétence du secrétariat qui sera constitué en temps voulu à ceux aussi qui sont de religion non chrétienne.

Des cardinaux modérateurs chargés de diriger les travaux du Concile

Nous vous annonçons aussi que le secrétariat du Concile pour les affaires extraordinaires a été aboli, et que Nous avons appelé à faire partie du collège des présidents trois autres cardinaux, à savoir, le cardinal Stephan Wyszynski, archevêque de Varsovie; le cardinal Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, et le cardinal Gregory Meyer, archevêque de Chicago. Ce collège a pour tâche de veiller au respect de l'ordre du Concile, d'éliminer les doutes et les difficultés éventuelles.

Bientôt seront choisis un certain nombre de cardinaux délégués ou modérateurs du Concile, auxquels Nous confierons la tâche de diriger les travaux du Concile, qui alterneront dans la préparation des discussions des congrégations générales, sans que cela porte atteinte à la liberté des Pères conciliaires et pour que ce qui sera dit par chacun ou dans l'ensemble puisse apparaître de façon plus claire et plus ordonnée.

Programme des cérémonies solennelles

Au cours du déroulement de la deuxième phase conciliaire, des interruptions auront lieu, en ce sens que les réunions conciliaires seront suspendues le samedi et le dimanche.

En outre, des cérémonies solennelles se dérouleront à la basilique vaticane pour un certain nombre de béatifications. Le dimanche consacré à la propagation missionnaire de l'Evangile, c'est-à-dire le 22 octobre, le Souverain Pontife consacrera quatorze évêques.

Une cérémonie solennelle pour la commémoration de Jean XXIII d'heureuse mémoire aura lieu le 29 octobre, c'est-à-dire le jour de son élection à la chaire de Pierre. Le 4 novembre, fête de saint Charles Borromée, se déroulera en Notre présence la cérémonie solennelle de la commémoration du IVe centenaire du décret du Concile oecuménique de Trente sur l'institution des séminaires. Enfin, Nous prendrons pontificalement possession de l'archibasilique du Latran le 9 novembre, jour de sa dédidace.

Nous avons considéré opportun de vous communiquer tout cela, vénérable frère, dans l'espoir que, lorsque tout cela sera effectué, les travaux du Concile seront activés et leur aboutissement sera plus sûr.

Nous vous confions par conséquent le soin de porter à la connaissance des Pères conciliaires ces décisions, ces désirs et ces voeux. En vous en remerciant très vivement, Nous vous donnons bien volontiers la Bénédiction apostolique en gage des faveurs célestes.

Du Vatican, 12 septembre 1963, fête du saint Nom de Marie, première année de Notre Pontificat.

Paul VI, Pape.



NOTES AGRICOLES

Le soutien des prix a coûté 1 cent par jour

Le programme de soutien des prix appliqué par le gouvernement fédéral a coûté aux Canadiens un peu plus de 1 cent par tête par jour durant l'année terminée le 31 mars 1963. Les produits soutenus ont été: le beurre, le fromage, le lait écrémé, le lait destiné à la fabrication, le boeuf, le porc, l'agneau, la laine, les dindons, les oeufs, les céréales de l'Est, les betteraves à sucre, le soja, la graine de tournesol, le miel et les pommes de terre.

Le rapport annuel de l'Office de stabilisation des prix agricoles, qui applique le programme de soutien pour ces produits, indique que les frais nets de l'Office et les paiements versés par cet organisme se sont élevés à $71,856,049 durant la période précitée.

Le principal produit a été le beurre pour lequel les subventions se sont chiffrées par $42,272,807.

Le 31 mars 1963, l'Office détenait en entrepôt des produits agricoles d'une valeur de $139,511,340 comparativement à $132,724,944 l'année précédente.

Au cours de l'année budgétaire, l'Office a dépensé $119,304,906. Les ventes de produits ont rapporté $40,662,461 à l'Office.

• • •

Les pommes de terre, pertes en entrepôt

Il est possible de diminuer les pertes de pommes de terre en entrepôt à la condition de les récolter soigneusement et de les garder au degré de température et d'humidité convenables.

Le spécialiste F. R. Harper, de la Station de recherches fédérale de Lethbridge (Alberta), fait les recommandations suivantes:

1) éviter les blessures mécaniques au cours de la récolte des tubercules; utiliser des tabliers de transport et d'élévation recouverts de caoutchouc; ne pas laisser tomber les pommes de terre d'une hauteur de plus de six pouces;

2) enlever, avant l'entreposage, les tubercules blessés ou atteints de maladie;

3) entreposer pour une semaine à une température de 55 à 60° F. afin de permettre à la pelure de durcir;

4) entreposer les pommes de terre ensachées en piles et les tubercules en vrac, dans des coffres ajourés ou des cageots en caveau ou en entrepôt à 38° F.; maintenir cette température durant toute la période d'entreposage;

5) maintenir l'humidité relative entre 85 et 95 pour cent et assurer la libre circulation d'air à travers les piles entreposées.

• • •

Valeur accrue des fourrures

Au cours de 1961-1962, on a produit 5,759,820 peaux de fourrures canadiennes évaluées à 28.9 millions de dollars comparativement à 6,237,360 peaux d'une valeur de $28,737,100 l'année précédente.

Le nombre de peaux produites dans les grands élevages est passé à 1,285,400 évaluées à 18.6 millions de dollars; elles comprenaient 1,269,050 peaux de visons de sept teintes principales dont la valeur s'élevait à 18.4 millions de dollars; le reste se composait de chinchilla, de renard et de ragondin nutria. Le nombre de peaux de visons produites au cours de l'année dépassait de 55,000 celui de l'année précédente.

Au total, on a produit 4,474,400 peaux d'animaux sauvages représentant une valeur de 10.4 millions de dollars, au regard de 5,019,620 peaux évaluées à 11.7 millions l'année précédente. La peau la plus précieuse dans cette catégorie a été celle de l'ours blanc; 497 de ces peaux ont rapporté un prix moyen de $54.53.

Après les visons élevés en captivité, les principaux genres de peaux, d'après la valeur, ont été les suivants: 386,823 peaux de castor, $4,249,632; 147,011 visons sauvages, $1,982,629; 1,524,363 rats musqués, $1,334,229; 1,869,940 écureuils, $681,969; 45,358 renards blancs, $534,907; 47,625 lynx, $448,052; 17,202 loutres, $387,371; 36,102 martres, $201,809; 148,714 hermines, $135,288.

• • •

Prix du miel à la hausse

Les apiculteurs canadiens ne devraient éprouver aucune difficulté à vendre tout leur miel à des prix passables cette année, d'après M. F. R. Armstrong, Division des fruits et légumes, ministère de l'Agriculture du Canada.

L'an dernier, le Canada en a exporté plus de 4 millions de livres et l'excédent des stocks a été écoulé. Bien qu'il soit un peu tôt pour faire des prédictions, la récolte de cette année ne sera peut-être pas aussi abondantes que les 35 millions de livres obtenues en 1961-1962.

Le Rapport sur le marché du miel, aux Etats-Unis, signale que le prix du nouveau miel de trèfle blanc de l'Ouest central était de 15 cents la livre, le 5 août. Le prix demandé pour un tel miel dans l'est du Canada serait d'environ 18½ cents, y compris le taux du change d'au moins 8 pour cent, le coût du transport d'environ ¾ de cent la livre et un droit de douane de 1½ cent la livre.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
C.W. no 2	80.6	80.5	81	80	79.6
C.W. no 3	77.4	77.4	77.6	76.6	76.4
Fourrage no 1	77	77	77.2	76.2	76
Fourrage no 2	74	74	74.2	73.2	73
Fourrage no 3	71	71	71.2	70.2	70
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	125.4	126	127	123.4	125
C.W. no 3—6 rangs	123.4	124	125	121.4	123
Fourrage no 1	114.6	115.2	116.2	112.6	111.2
Fourrage no 2	113.6	114.2	115.2	111.6	110.2
Fourrage no 3	110.6	111.2	112.2	108.6	107.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	166⅞	168⅛	169	161	158
C.W. no 3	161⅝	163⅛	163.6	155.6	152⅞
C.W. 2 rej.	163⅜	164⅝	165.4	157.4	154.4
C.W. no 4	146⅞	148⅛	149	141	138
Ergot	145⅞	147⅛	148	140	137
Sur voie net	166.4	167⅞	168⅞	161	158

OPTIONS — WINNIPEG

COLZA —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Janvier	286.4	286.4	288	289	289.2
Mars	285.4	287	288.2	289	289
Mai	288.2	288.4	289.4	290.4	290.4
AVOINE —					
Octobre	80.4	80.4	80.6	79.6	79⅜
Décembre	80⅛	80⅜	80.6	79.4	79⅛
Mai	82⅛	82.6	83.4	81.6	80⅞
ORGE —					
Octobre	118.4	119	120	116⅜	114⅞
Décembre	114	114½	114.6	111.4	110⅞
Mai	116.2	116.4	117.4	114⅜	113
LIN —					
Octobre	329.6	333	332	323.4	317.6
Décembre	322.2	324⅝	322.4	315.4	311
Mai	327	329.6	327	322	317.6
SEIGLE —					
Octobre	166⅞	168⅛	169	161	158
Décembre	163.2	165.4	166.6	159.2	156.2
Mai	165⅜	167⅜	169⅜	161.6	158.4

(Pour la semaine du 23 au 27 septembre 1963)

Sommaire de RELATIONS (Octobre 1963)

Editoriaux: L'épiscopat québécois et le bill 60. — L'antisémitisme et le Concile. — La caisse provinciale de retraite.

Articles: L'Eglise, gardienne et interprète de la parole — René Latourelle. Socialisation et socialisme: ne pas confondre — Irénée Desrochers. Le statut religieux de l'état québécois — Richard Arès. Les journalistes et le concile — Luigi d'Apollonia. La caisse universelle de retraite: de quoi s'agit-il? — Gérard Hébert. Le mouvement étudiant — Raymond Bourgault. Les défauts majeurs du bill 60 — Jacques Cousineau. "Les écrits du Canada français" — André Vachon.

Au service du français: La grande pitié de l'orthographe — J. d'Anjou.

Au fil du mois: Robert Schuman. — Voix de femmes, voix sans écho. — "Expérience" inutile. — Le droit de veto. — Vietnam: crise et confusion. — Les corps intermédiaires et la démocratie.

Avec ou sans commentaires: Le système scolaire au Pays-Bas.

Documents: Le bill 60: Lettre à l'hon. Jean Lesage. — Amendements au bill 60.

Relations, 8100, boulevard St-Laurent, Montréal 11. Abonnement: $5 par année — Le numéro: $0.50.

WASHINGTON Le satellite américain de prévision météorologique "Tiros Six" a un an d'existence au cours de laquelle il a pris 58,000 clichés photographiques, environ 10,000 de plus que son prédécesseur "Tiros Cinq".

C'est "Tiros Six" qui, le 31 juillet dernier, avait répéré le premier l'existence du cyclone "Arlène".



Pauline Guénette



René Chartier



Marie-Rose Gay

"Une farce joyeusement folle, ou follement joyeuse". C'est ainsi qu'un chroniqueur dramatique résumait son opinion de la pièce de Pierre Gripari, "Lieutenant Tenant". Les photos de trois membres de la troupe du Cercle Molière, qui participeront à la présentation de cette pièce les 15 et 16 octobre, paraissent ci-dessus: Pauline Guénette (La fille), René Chartier (L'homme en italique) et Marie-Rose Gay (Dounia).

L'érable n'est pas menacé de disparaître

OTTAWA — Soyez tranquilles, notre emblème national n'est pas prêt de disparaître. La vue des érables mourants ou morts le long des routes et devant les pelouses de l'Est du Canada a donné naissance à des informations exprimant une grande inquiétude au sujet du sort de l'acer saccarum, appelé plus communément érable.

Mais, dans les bois, loin des regards, l'érable s'épanouit comme il l'a toujours fait, déclare un savant du ministère fédéral des Forêts. Rien de mystérieux ne menace cet arbre, dit le Dr V.-J. Nordin, directeur associé du service de la Pathologie forestière. Il a précisé: "Les érables ne souffrent d'aucun mal qui se soit produit auparavant ou qui se produise depuis des années".

Néanmoins, ces dernières années, des gens inquiets ont posé beaucoup de questions aux spécialistes des forêts à Ottawa et aux laboratoires spécialisés de l'administration fédérale. Peut-être cette inquiétude a-t-elle été alimentée par les fléaux qui peuvent frapper les arbres, du genre de celui qui a atteint l'orme liège.

Les érables se trouvant le long des routes ou dans les villes posent des problèmes différents de ceux occasionnés par les arbres des bois, car les routes, les trottoirs, les conduites et les égouts sont malsains pour les racines qui ne sont pas protégées par les arbres environnants. Ces végétaux, affaiblis, ne peuvent supporter la sécheresse, ils en meurent.

Le Dr Nordin dément une information de Nouvelle-Angleterre prétendant que les érables meurent sur le bord des routes à cause du sel employé pour combattre les effets de la glace l'hiver. Il a déclaré que ce sel, projeté sur les arbres, peut causer une coloration prématurée des feuilles et en faire mourir quelques-uns, mais que là n'est pas la cause principale de destruction.

CADILLAC 1964



La Cadillac 1964 offre une silhouette plus longue et plus large, avec plus de confort que jamais. Tous les modèles sont légèrement plus longs et on a réduit de plus d'un pouce la hauteur des ailerons arrière, caractéristiques de ces voitures, pour accentuer le profil rectiligne de la carrosserie. La grille et le pare-chocs avant ont des lignes nettement horizontales donnant une apparence de largeur. Les nouveaux pneus, dont sont équipés tous les modèles, ont une semelle d'une durée accrue de 25 pour cent et donnent une meilleure adhérence. Le moteur de cylindrée accrue donne un surcroit de puissance en circulation urbaine, dans la gamme des 20 à 45 milles à l'heure. Voici le sedan de Ville Cadillac à quatre glaces, un des onze modèles de carrosseries offerts en trois séries.

Au Canadian Club de Montréal

Pearson fustige les extrémistes . . . de l'une et l'autre langue

MONTREAL — Le premier ministre du Canada qui s'adressait le vendredi midi 27 septembre aux convives du Canadian Club, à l'hôtel Windsor, a déclaré dans un discours très applaudi:

"Il est grand temps que la voix de la raison et de la modération se fasse entendre plus clairement et que l'on prenne les moyens de la faire entendre.

"Il est grand temps de marquer notre opposition à toutes ces personnes, quel que soit l'endroit où elles demeurent dans notre pays, qui préconisent l'extrémisme, les préjugés et le séparatisme", a ajouté M. Pearson, fustigeant tant les séparatistes de langue anglaise ou française que ceux qui, par réaction, préconisent l'intégration continentale.

Ce point de vue pour M. Pearson représente l'antonyme du séparatisme, chez l'élément de langue anglaise.

"Mais il existe également des séparatistes de langue anglaise. Ce sont des gens qui refusent d'accepter le fait français et la dualité culturelle dans notre vie nationale. Ce sont des gens qui voient dans cette dualité un passif plutôt qu'un actif."

M. Pearson a en outre déploré l'attitude des "gens modérés et de bonne volonté qui laissent trop souvent aux extrémistes la liberté de soulever des polémiques".

"Que l'on entende la voix calme et forte du Canada, en anglais et en français, la voix d'un pays dont le tout est plus grand que ses parties, d'un pays qui s'élève au-dessus des agitations discordantes", a lancé M. Pearson.

Signalant qu'au Québec le problème du fédéralisme est relié au problème des relations entre Canadiens français et Canadiens anglais, et ayant admis "la situation particulière du Québec comme province pas comme les autres", le premier ministre a dit ne pouvoir accepter qu'il y ait nécessairement conflit entre Ottawa et Québec.

"Il est possible de croire à une association entière et égale des Canadiens de langue anglaise et de langue française, sans ignorer la nécessité pour le gouvernement fédéral de posséder assez de pouvoirs et d'autorité (et d'argent, a-t-il ajouté, moqueur) pour faire face aux responsabilités qui lui incombent de par la constitution.

"Accuser le gouvernement fédéral d'être centralisateur parce qu'il cherche les ressources législatives et financières pour s'acquitter de ses responsabilités canadiennes, est aussi faux que d'accuser un gouvernement provincial d'être séparatiste parce qu'il recherche une base suffisante de revenus pour faire face à ses propres responsabilités provinciales", a dit le premier ministre qui ne voit aucune nécessité de conflit entre ces droits et responsabilités respectifs, avouant qu'il n'est pas toujours facile de les concilier toutefois, dans un Etat fédéral.

"Répartition égale"

M. Pearson a souligné que "ceux qui allèguent que le transfert et des nouveaux revenus et des nouvelles responsabilités aux provinces serait la façon la plus simple et la meilleure de régler le problème de la dualité constitutionnelle et financière au Canada, ne tiennent pas compte du "caractère de notre fédéralisme canadien, de la grande disparité des richesses et des ressources entre les diverses provinces".

"Il en est résulté la notion que la "répartition égale" des avantages économiques et des prestations sociales entre les Canadiens des diverses provinces, doit incomber au gouvernement central; cette répartition est essentielle pour l'unité et la bonne marche de la Fédération (sic)", a dit M. Pearson.

M. Pearson a suggéré alors la création d'un secrétariat fédéral-provincial comme unité de liaison entre les conférences périodiques, comme l'a proposé en juillet 1960 le premier ministre du Québec.

NC

Quatre cardinaux président à tour de rôle aux réunions générales de la deuxième session du Concile Vatican. En voici leurs photos (ordre habituel): LL. EE. NN. SS. Lecaro, de Bologne, Agagianian, de la Propagande, Suenens, de Malines, et Doepfner, de Munich.

Le pape annonce une réforme de la Curie romaine

L'allocution du pape Paul VI devant les membres de la Curie romaine, peu de temps avant l'ouverture de la deuxième session du Concile oecuménique Vatican II, a levé le voile sur l'orientation définitive que prendront ces assises. Voici des extraits de l'allocution, dont le thème était "Au service de l'Eglise":

Rôle important de la Curie

Paul VI a relevé qu'à côté des éloges prodigués à la Curie, il y a des critiques "qu'il faut accueillir, a-t-il dit, avec humilité, avec réflexion, avec reconnaissance aussi. Rome n'a pas besoin de se défendre en faisant la sourde oreille aux suggestions qui lui viennent des gens honnêtes surtout lorsque ces gens sont des amis ou des frères".

Le pape a fait valoir à cet égard que la Curie romaine a toujours été à l'avant-garde de la réforme perpétuelle de l'Eglise et que d'ailleurs c'est de Rome qu'est parti le mot d'ordre de "aggirnamento", suivant l'expression de Jean XXIII, c'est-à-dire, "le perfectionnement de toute chose intérieure et extérieure de l'Eglise".

Après avoir affirmé que la Curie romaine mérite l'estime, la confiance et la reconnaissance de l'Eglise, Paul VI, parlant des "réformes possibles" qui peuvent être adoptées, a relevé que la dernière réorganisation de la Curie remonte à Sixte Quint en 1588.

Selon les besoins des temps

Parlant de ces réformes, le Saint-Père a dit:

"Elles seront certainement pondérées, en ligne avec les traditions vénérables et raisonnables d'une part, et en rapport avec les besoins des temps, d'autre part.

"Elles seront certainement fonctionnelles et bénéfiques parce qu'elles n'auront en vue que de laisser de côté ce qui est caduc ou superflu dans les formes et dans les règles qui gouvernent la Curie romaine et de mettre en valeur ce qui est vital et utile pour son fonctionnement efficace et approprié.

"Ces réformes seront formulées et promulguées par la Curie elle-même. C'est pourquoi celle-ci ne devra pas craindre, par exemple, d'être recrutée dans un plus large esprit supranational, ni d'être élevée dans une préparation oecuménique plus soignée. Et d'ailleurs, saint Bernard ne disait-il pas déjà à son époque: Pourquoi ne pas choisir dans le monde entier ceux qui devront un jour juger le monde?"

Le désir des évêques

"La Curie romaine, a dit encore le pape, ne devra pas être jalouse de prérogatives temporelles d'autrefois ni de formes extérieures qui ne sont plus aptes à exprimer ou à conférer de hautes significations religieuses, ni avare de facultés que l'épiscopat peut mieux exercer localement par lui-même sans que cela porte atteinte à l'ordre ecclésiastique universel."

Le pape, soulignant que des évêques font déjà partie de la Curie, a ajouté: "Nous dirons plus. Si le Concile oecuménique manifestait le désir de voir des représentants de l'épiscopat, et surtout ceux qui dirigent les diocèses, associés en quelque sorte et pour certaines questions, conformément à la doctrine de l'Eglise et à la loi canonique, au chef suprême de l'Eglise lui-même, dans l'étude et dans la responsabilité du gouvernement ecclésiastique, ce ne sera certes pas la Curie romaine qui s'y opposera".

Tout à Rome fait école

La Curie romaine verra s'accroître d'autant l'honneur et la charge de son "sublime et indispensable service", a souligné à cet égard Paul VI, qui a exhorté la Curie à ne jamais perdre de vue qu'elle doit être un exemple pour la catholicité". Tout à Rome fait école, a-t-il dit, la lettre et l'esprit".

"La Curie romaine n'est pas un corps anonyme, insensible aux grands problèmes spirituels, qui dicte automatiquement des lois, mais un organe fidèle et docile du chef de l'Eglise. Un organe pénétré des graves responsabilités de ses fonctions et plein de respect et de sollicitude pour les évêques que le Saint-Esprit a appelés à gouverner l'Eglise de Dieu.

"C'est pourquoi la Curie romaine ne doit pas être une bureaucratie prétentieuse et apathique comme certains la considèrent à tort, seulement canoniste et ritualiste; un terrain où s'affrontent des ambitions cachées ou de sourds antagonismes suivant d'autres accusations. Qu'elle soit une véritable communauté de foi et de charité, de prières et d'actions, de frères et de fils du pape, qui font tout, chacun dans le respect des compétences d'autrui et avec un esprit de la collaboration, pour servir le Souverain Pontife dans son oeuvre, au profit des fils de l'Eglise universelle et de la terre tout entière."

Rappelant que le Concile a été voulu par le pape Jean XXIII à qui il a appliqué les paroles évangéliques concernant s a i n t Jean-Baptiste: "Il fut un homme envoyé par Dieu dont le nom était Jean", Paul VI a insisté avec force sur l'idée que, quelle qu'ait été l'origine du Concile, c'est le pape, le vicaire du Christ qui l'a voulu".

"S'il fut jamais un moment, a dit le Saint-Père, où tous les esprits de la Curie romaine doivent être rigoureusement unis pour accomplir ce que le pape commande ou désire, où ce commandement ou ce désir doit être à la fois pour la Curie la loi et un titre d'honneur, c'est bien le moment actuel où la profession d'obéissance doit être ferme et ouverte."

Chronique sportive

Si la série mondiale n'est pas encore terminée, les Dodgers devraient vaincre des Yankees!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Au moment où ces lignes sont écrites, les jeux ne sont pas encore faits. Aucune balle n'a été lancée dans la série mondiale et pourtant les experts ont fait leur choix: les Yankees. On m'excusera si je ne marche pas dans le même sens. Je choisis pour ma part les Dodgers et ne soyez pas surpris de les voir remporter rapidement les honneurs. A mon avis, les lanceurs des Dodgers sont trop puissants pour les Yankees qui n'ont pas été dans l'obligation de faire face à une artillerie semblable durant toute la saison. Bien sûr que les Yankees paraissent plus puissants au bâton, mais une fois rendus à Los Angeles, leur puissance leur servira très peu puisque les frappeurs gauchers ne sont pas avantagés par ce terrain, comme c'est le cas à New York. Avec Koufax, Podres qui s'est toujours fait un plaisir de battre les Yankees, le gros Don Drysdale, qui possède le style voulu pour arrêter de puissants cogneurs, et Ron Perrownoski, en relève, les Dodgers paraissent invincibles. Il est vrai qu'ils n'ont pas de très grands frappeurs comme c'est le cas pour les Yankees, mais ils possèdent sur les sentiers une rapidité incroyable. Leur problème consiste à se rendre sur les buts et nous croyons qu'ils vont y parvenir.

Homme pour homme les Yankees sont les meilleurs sur la défensive comme sur l'offensive à presque tous les postes. Mais rien ne vaut le personnel des lanceurs des Dodgers. C'est là que réside leur force et c'est avec ces lanceurs qu'ils gagneront ou qu'ils tomberont. Les experts le savent tellement qu'ils n'ont favorisé les Yankees que par 6 contre 5 pour l'emporter. Amis lecteurs, quand vous lirez ces lignes, vous éclaterez de rire si les Yankees "pleument" les Dodgers, et vous vous direz que le sentiment ne doit pas l'emporter sur la logique. Mais si les Dodgers gagnent comme je les en crois capables, ditesvous que pour une fois la boule de crystale tournait dans le bon sens. Dans notre prochaine chronique nous pourrons faire l'autopsie de la série mondiale; les si et les mais seront en évidence bien entendu, mais les faits seront immuables. Nous vous souhaitons de passer une agréable série devant votre appareil de télévision.

La ligue Nationale!

Nous nous abstiendrons de vous donner, cette semaine, le classement final de la ligue Nationale de hockey. Nous préférons faire l'analyse de nos prédictions sur le baseball dans notre chronique de la semaine prochaine. Contentons-nous, pour l'instant, de dire que nous avons rencontré l'instructeur Toe Blake qui, pour la première fois depuis bien longtemps, ne semblait pas sur le point d'être frappé de mort subite. Blake a même poussé l'audace jusqu'à sourire, nous montrant un visage plus jeune de dix ans. C'est là un très bon signe ou un très mauvais signe. Ou bien, Blake sourit parce qu'il a perdu complètement les pédales, ou encore il est véritablement heureux et sa déclaration à l'effet qu'il n'avait pas encore vu un tel camp d'entrainement est absolument vraie, et les clubs adversaires n'ont qu'à se bien tenir. Blake affirme qu'il a donné à l'équipe une heureuse transfusion de sang, que ses jeunes joueurs sont très enthousiastes et prêts à de grandes choses. Il n'a pas parlé un seul instant des absents et il est même parvenu à se laisser convaincre d'unir Jean Béliveau à Bernard Geoffrion, la combinaison la plus formidable de la ligue à notre humble avis.

A côté du souriant Toe Blake, l'instructeur Punch Imlach a l'air d'un gars qui sera fusillé à l'aube. Et pourtant Punch n'a qu'un problème: celui de savoir disposer de tous les joueurs de talent qui composent son équipe. Il semble même qu'Imlach, s'il se laisse aller, pourrait même envoyer un ou deux de ses réguliers de la saison dernière dans les mineures à la suite des joutes hors concours disputées par les Leafs. Chicago, de son côté, ne fait pas trop de bruit. Billy Reay aurait rétabli l'harmonie au sein d'une équipe qui a décidé de mettre son instructeur à la porte après avoir terminé en deuxième place pour la première fois en 20 ans! Le hockey est ainsi fait! De New York on sait peu de choses, sauf que Rod Gilbert brille au camp d'entrainement contre des clubs de la ligue Américaine. Pourra-t-il en faire autant dans la ligue Nationale? C'est l'année de sa dernière chance semble-t-il. Detroit et Boston ne disent rien. Quand on a Gordie Howe sur l'équipe, on n'a rien à ajouter et quand on a aussi mal joué que Boston l'an dernier, on ne peut que se dire que les choses iront certainement mieux cette année! Mais il n'en reste pas moins que le sourire de Toe Blake est très surprenant à ce temps-ci de l'année. Ça nous inquiète beaucoup.

Fin de saison!

La saison tire à sa fin au football professionnel au Canada et nos prédictions du début de la saison ne paraissent pas devoir connaitre un sort très heureux. Il y a bien les Lions de la Colombie-Britannique qui se décident à agir, mais nous n'aimons pas les voir se comporter ainsi aux dépens de l'équipe que nous avions choisie pour occuper la première place dans le classement de la ligue de l'Ouest. Les chances des Blue Bombers de terminer au premier rang ne sont plus que mathématiques et pourtant nous avons la conviction que l'équipe qui a représenté l'Ouest du pays avec tant de brio dans les années passées peut faire b e a u c o u p mieux. Il reste encore quelques joutes à disputer avant les séries éliminatoires et les Bombers ne sont qu'à deux parties complètes de la première position. Une série de victoires en dernière heure, combinée avec une série de défaites pour les Lions, les Riders et les Stampeders, choses qui se produisent dans le monde des sports, apportera un autre championnat aux Blue Bombers. Présentement l'équipe de Winnipeg lutte farouchement pour s'assurer une place définitive dans les séries éliminatoires. Il se pourrait bien qu'il faille attendre jusqu'à la dernière joute du calendrier pour connaitre le classement final dans la ligue de l'Ouest.

Cette chaude lutte pour la première place n'est pas sans soulever l'enthousiasme des partisans d'au moins quatre des cinq équipes. Si la course doit être aussi serrée jusqu'au fil d'arrivée, il faudra probablement tenir compte de facteurs comme le plus grand nombre de points pour et le moins grand nombre de points contre. Il se pourrait même qu'on soit dans l'obligation de tirer au sort et d'organiser une joute "sudden death" pour déterminer la troisième et dernière place dans les éliminatoires. Quoiqu'il arrive, il faut reconnaitre qu'une saison aussi excitante que celle de 1963 vaut beaucoup mieux que ces saisons où le championnat était décidé dès la troisième semaine de jeu ou à peu près. Dans l'Est du pays trois équipes semblent devoir participer aux éliminatoires: Hamilton et Ottawa luttent pour la première place, tandis que Montréal se protège contre un réveil possible, mais peu probable des Argos de Toronto. Quoiqu'il a r r i v e, l'instructeur Knobby Wirkowski est assuré de conserver son poste pour une autre saison, et cela c'est quelque chose d'assez rare au football canadien.

La population totale du globe s'élèverait à trois milliards

BONN — L'accroissement continuel de la population mondiale et la production de vivres en quantités suffisantes posent un problème de plus en plus aigu. L'on estime à trois milliards la population totale actuelle du globe et ce chiffre aura vraisemblablement doublé d'ici l'an 2,000.

De 300 à 500 millions d'hommes souffrent actuellement de la faim — soit 10 à 15 pour cent de la population mondiale. Comment nourrira-t-on six milliards de personnes en l'an 2,000?

La commission sur le biculturalisme remet ses audiences au 1er février

OTTAWA — La Commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme a donné à entendre qu'elle ne commencerait véritablement sa série d'audiences publiques qu'après le 1er février.

Cette commission, composée de 10 membres, a été formée le 22 juillet dernier et des porte-parole du gouvernement avaient déclaré à cette date que les audiences p u b l i q u e s commenceraient au mois d'octobre et que l'enquête serait vraisemblablement terminée dans l'espace d'un an.

La commission a émis une déclaration dont voici le texte intégral:

La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme invite les institutions, les associations et les particuliers à lui soumettre des recommandations.

La commission, tout en accordant le temps voulu à la préparation des mémoires, désire recueillir assez tôt le plus grand nombre possible d'opinions.

Ceux qui comptent soumettre un mémoire sont priés d'en informer la commission avant le premier novembre prochain et de faire savoir en même temps s'ils peuvent le remettre avant le premier février 1964. C'est en fonction des mémoires remis avant cette date que la c o m m i s s i o n compte établir le calendrier de ses premières audiences publiques.

La commission fera parvenir sur demande un feuillet d'instructions sur la préparation des mémoires et les audiences publiques. On adressera toute communication à:
Les secrétaires,
Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme,
C.P. 1508,
Ottawa, Ontario.

P r é s i d é e conjointement par MM. André Laurendeau, rédacteur en chef du quotidien montréalais Le Devoir et Davidson Dunton, président de l'Université Carleton, la commission entreprendra vraisemblablement des sondages privés cet automne. Sa troisième réunion préparatoire aura lieu à Ottawa le 9 octobre.

La production minérale du Canada a été de $2,842,984,000 en 1962

OTTAWA — La valeur de la production minérale du Canada a atteint un sommet de $2,842,984,000 en 1962, soit environ 10 pour cent de plus que l'année précédente (2,582,300,000), selon le rapport annuel du B.F.S. sur la production minérale. Parmi les principaux minéraux, il y a eu avances du cuivre, du minerai de fer, du zinc, de l'amiante, du gaz naturel, du pétrole brut, du ciment, et du sable et du gravier, et des reculs de l'or, du plomb, de l'uranium, du charbon et de la pierre.

La production minérale de l'Ontario a diminué de valeur ($902,134,000 contre $943,669,000 en 1961) et a répondu pour une proportion moindre du total national (31.7 pour cent contre 36.5). L'Alberta a conservé le second rang, soit $578,822,000 (20.3 pour cent du total national) contre $473,481,000 (18.3). Québec suit avec $519,146,000 (18.3) contre $455,523,000 (17.6).

La valeur de la production en Saskatchewan s'est a c c r u e à $236,578,000 (8.3 pour cent du total national), au r e g a r d de $215,977,000 (7.4) l'année précédente; la Colombie-Britannique a monté à $229,427,000 (8.1) contre $188,542,000 (7.3) et le Manitoba à $159,038,000 (5.6) contre $101,490,000 (3.9).

Voici les valeurs de la production des autres provinces: Terre-Neuve, $98,262,000 ($91,619,000 en 1961); Nouvelle-Ecosse, $62,859,000 ($61,695,000); Nouveau-Brunswick, $24,905,000 ($18,804,000); Ile-du-Prince-Edouard, $796,000 ($607,000); Territoires du N o r d - O u e s t, $17,701,000 ($18,145,000) et Yukon, $13,317,000 ($12,750,000).

39 pensionnats indiens du Canada administrés par les Pères Oblats

OTTAWA — Au début de septembre, plus de 6,000 enfants indiens d'âge scolaire ont envahi les 39 écoles résidentielles indiennes administrées par les Pères Oblats. Ces écoles sont éparpillées sur l'immense territoire canadien et sont la propriété du gouvernement fédéral. Précisons cependant que trois de ces écoles appartiennent aux Oblats et qu'elles sont subventionnées par le gouvernement fédéral.

On évalue à environ 11,000 le nombre des élèves indiens fréquentant les écoles résidentielles protestantes et catholiques, et puisqu'il y en a 6,000 d'inscrits dans les écoles administrées par les Oblats, nous pouvons facilement dire que plus de 50 pour cent des jeunes Indiens pensionnaires font leurs cours primaire et secondaire sous la direction des Oblats de Marie Immaculée.

Delmas

Ça et là

Les collégiens, Léonard, Normand, André et Lionel Blais, André et Simon Roy reprennent leurs études au collège St-Jean d'Edmonton.

Mme Gérard et M. et Mme Laval Ayotte sont déménagés à Battleford, où leurs fils, Roger et Roland, iront à l'école. Mme Gérard fit déménager sa maison par camion.

M. Brian Sayers est parti pour Weyburn, où il prendra part aux joutes de hockey.

Mme Boulanger est partie chez sa fille, Mme Donald Weedmark, où elle gardera les enfants pendant que Mme Weedmark est hospitalisée.

M. et Mme Marcel Lessard ont pris possession du magasin, vu que M. et Mme Joseph Rainault sont installés à Unity. Gérald et Bernard continueront leurs études à cet endroit.

Mme C. J. Hewitt est la nouvelle maitresse de musique. Elle voyage de North Battleford le jeudi de chaque semaine pour donner des leçons à 18 élèves au couvent des Soeurs de l'Assomption.

Maintenant que les travaux les plus urgents sont terminés, la présence des élèves à l'école est plus stabilisée et leur nombre s'élève à 133. Le personnel enseignant est le même que l'année dernière: Mlle Noreen Nesman, Mme Denis Lacoursière, Mlle Céline Roy, les Rév. Srs Irène-du-Sacré-Coeur, Rose-Bernadette et Célestin-de-Marie, A.S.V.

Willow-Bunch

Ça et là

Sont allés continuer leurs études à l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon, C l a u d e Mondor, M a u r i c e Champigny, Paul Boulianne, Gilles Lespérance, Wayne Egar et Maurice Giraudier qui commence sa troisième année après avoir terminé son cours préparatoire en médecine, ainsi que Lilianne Alexandre, de Fife Lake; M. Merle Findall poursuit ses études à Regina; au collège de Gravelbourg, Roger et Léo Vezina, Gérard et Richard Roy, Léo Champigny, Philippe Mondor, Donald Benoit, Denis et Aurèle Duperreault et Raoul Granger; à l'Institut pédagogique de Regina, Mlles Judy Millar et Thérèse Piché; à l'école des gardes-malades à Moose Jaw, Mlle Donna Hillman.

Bon succès à tous ces étudiants.

Etaient en visite au presbytère dernièrement, M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, et sa ménagère, M. Edmond Chabot, de Ferland, ainsi que Mlle L'Heureux, de Gravelbourg, M. et Mme Emile Tourigny et leur fille, Gisèle, de Wolseley, et M. Léonard Bouffard, de Meyronne.

Mme Hector Beaulne, de Vancouver, C.-B., est en promenade chez sa fille, Mme Sylvio Sylvestre, pour quelque temps.

M. Paul Lemieux et ses deux filles, d'Alida, sont venus visiter M. et Mme Léo Lemieux, dernièrement.

Mlle Florencia Corneillier, d'Aneroid, vint passer quelques jours chez son frère, Edmond, et autres amies.

M. Léo Lemieux et ses fils, Omer et Victor, sont allés à Alida pour assister aux funérailles d'un jeune cousin décédé lors d'un accident d'automobile.

Le dimanche 15 septembre, M. et Mme Roméo Martin et A. Martin, ainsi que Mme Léo Roy, sont allés à Gravelbourg pour visiter leurs parents au Foyer d'Youville.

M. Josaphat Cayer et sa soeur, Mme Léona Beauchesne, sont allés à Gravelbourg, la semaine dernière, pour visiter leur mère au Foyer d'Youville.

M. Henri Cayer et sa nièce, Pierrette St-Yves, sont allés à Regina le jeudi 26 septembre visiter leur épouse et tante, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises depuis quelques semaines.

M. Albert Cayer fut transporté d'urgence à l'hôpital de Moose Jaw, où il devra subir une opération prochainement.

Mme Alex. Lespérance est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps.

M. l'abbé A. Chabot et MM. et Mmes Jos. Bellefleur et Clovis Beaudry sont allés à Bengough le dimanche après-midi 15 septembre, pour assister à la bénédiction de la salle des Chevaliers de Colomb.

Mme Albert Lemieux passa quelques jours chez sa fille, Mme J. Beattie, à Moose Jaw, récemment.

M. et Mme Léo Fitzpatrick sont allés visiter leurs parents à Moose Jaw, récemment.

Le samedi 14 septembre eut lieu une veillée-surprise en l'honneur de M. et Mme Victorien Rondeau et leur famille, partis pour Moose Jaw vers la mi-août. Un mobilier de cuisine, table et chaises en chrôme, ainsi qu'une bourse leur furent présentés. M. et Mme R o b e r t Langlois, de Moose Jaw, sont venus pour cette soirée-surprise.

Le dimanche 29 septembre, à 2 h. p.m., avait lieu l'ouverture du congrès diocésain de l'Action Catholique Rurale. A 5 h. 15, au théâtre Palace, une messe dialoguée fut célébrée pour les congressistes venus de l'extérieur: Ferland, Ponteix, Gravelbourg, Courval, Coderre, Meyronne, Laflèche et St-Victor. Mgr Lucien Couture, P.D., de Ponteix, MM. les abbés J. Bernier, de Ferland, M. Minne, de Gravelbourg, et Fernand Ducharme, de Coderre, étaient présents à ce congrès.

Wawota

Hospitalisés

Voeux de prompt rétablissement à M. René Bourgon, à Linda McRae, au jeune Scott Monro, de Kennedy, et à M. Jean Pothier qui fut hospitalisé à Regina pour subir une intervention chirurgicale; il est de retour chez lui en bonne voie de guérison.

Ça et là

M. et Mme Albert Jacques allèrent visiter leurs parents, M. et Mme Burman, à Brandon, Man.

Mme Pack, de Carnduff, est en visite chez ses parents, M. et Mme Jean Pothier.

M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, de Maryfield, visitèrent leurs parents, M. et Mme R. Jacques.

M. et Mme Maurice Zébière rendirent visite à leurs enfants, M. et Mme G. Monro, à Kennedy.

Bellegarde

Ça et là

Les classes sont ouvertes à Bellegarde depuis le 3 septembre, avec 270 élèves. Bon succès aux religieux et religieuses et à Mme Georges Wilvers dans leur enseignement au cours de cette nouvelle année scolaire.

Félicitations à M. et Mme Lucien Kenler (Bernadette Poirier), mariés le 3 août; à M. et Mme Robert Olyarnyk (Rita Poirier), mariés le 7 septembre; et à M. et Mme Alphonse Martin (Sharon Toms), mariés le 12 septembre.

Le 15 septembre, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Lucien George, de St-Léon, Man., il y eut un souper pour leurs parents et amis chez M. Maurice Moreau.

Souhaits de prompt rétablissement à M. Armand Revet, hospitalisé à Regina depuis quelque temps, et à M. Emile Mahin et Mme André Bauche, à l'hôpital de Redvers.

Sont partis poursuivre leurs études ailleurs, Mlle Paulette Cop, à l'Institut Pédagogique du Manitoba: M. Robert Revet, au collège Campion de Regina; Marcel Moreau et Armand Sylvestre, au Juniorat de St-Boniface, et Roger Bauche, à Gravelbourg.

Bienvenue dans la paroisse à la famille Raymond Durand, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man. M. Durand est le nouveau gérant de la Coopérative de Bellegarde.

M. l'abbé L. Savoie, curé, est allé à Regina assister au banquet en l'honneur de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, D.D., avant son départ pour Rome. M. le curé a aussi prêché la retraite aux élèves du collège de Gravelbourg, du 25 au 28 septembre.

M. l'abbé R. Ducharme, de Gravelbourg, était dans la paroisse pendant les Quarante Heures, en fin de semaine dernière.

Quelques dames sont à peinturer le nouveau presbytère avant l'entrée de M. le curé.

Un fils est né à M. et Mme Jean Poirier, et un fils est également né à M. et Mme Georges Perreaux (Georgette Cop), de St-Vital, Man.

Le souper annuel au poulet aura lieu le dimanche 13 octobre. Bienvenue à tous.

Merci à "Sans Nouvelles" d'avoir réveillé la chronique de Bellegarde. On n'est pas encore perdus dans les plaines de l'Ouest, malgré le brouillard dans lequel l'on cherche à nous absorber. On reste toujours fiers de dire "merci" au Père divin dans la langue qu'Il nous a donnée pour Lui parler.

Prince-Albert

Congrès des syndics

Le Dr N. J. Dust fut choisi délégué de cette province au congrès de l'Association des Syndics des écoles séparées, qui fut tenu à l'hôtel Mont-Royal à Montréal, du 22 au 25 septembre. Le Dr Dust est aussi le vice-président provincial de la section catholique de cette association. Accompagné de son épouse, il fit le trajet par avion.

Durant leur séjour, ils en profitèrent pour visiter les principaux centres religieux, tels que l'Oratoire St-Joseph, l'église Notre-Dame et la cathédrale St-Jacques. Ils sont revenus samedi dernier très e n c h a n t é s de leur voyage.

Départ

Le R. P. R. Drouin, O.P., curé de la paroisse St-Joseph depuis janvier 1953, est parti pour Fall River, Mass., où il est nommé curé de la paroisse Ste-Anne.

Le Père Drouin naquit à Ottawa, Ont., où il fit ses études élémentaire et secondaire avant d'aller à Rome compléter quatre ans d'études en théologie. Il fut ordonné prêtre en 1937, étudia encore pendant deux ans, puis devint assistant dans plusieurs paroisses, particulièrement dans les villes de l'état du Massachusetts avant de venir à Prince-Albert.

En attendant que son successeur soit nommé, les RR. PP. Bourque et Vaillancourt, O.P., prendront charge de la paroisse St-Joseph.

Va-et-vient

Mme Fred Paulhus est de retour à Prince-Albert après avoir visité ses gendre et fille, M. et Mme Jacques Gouin, ses fils et bru, M. et Mme Marcien Paulhus, ainsi que M. et Mme Peter Balanchuk, t o u s d'Edmonton, Alta.

M. et Mme Norman Mills et leurs enfants, de Nipawin, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme A.-L. Pagé, ainsi que chez leurs frères et soeurs.

Calgary, Alta.

Ligue des épileptiques

Le pique-nique pour épileptiques fut un vrai succès. Les quelque 68 personnes présentes se sont bien amusées. Merci aux dames qui se sont dévouées pour servir le diner et le souper, et merci surtout au président de la Ligue des épileptiques qui a choisi un joli site au pied des Rocheuses, trouver un autobus, organisé les courses, le jeu de balle, etc. On oublie souvent que si une organisation réussi c'est grâce au travail d'une personne.

Les trois postes de radio, Lethbridge, Calgary et Edmonton, ont accepté à titre gracieux d'émettre un programme régulier, expliquant l'oeuvre et son besoin d'un support moral et financier. Merci de leur générosité. Merci aussi à M. l'abbé J.-A. Coursol de son aide lors de la vente des billets pour la "Stampede queen". Ceux qui connaissent M. l'abbé Coursol connaissent aussi son dévouement et son grand coeur.

Les travaux faits par les épileptiques travaillant au centre ont atteint près de $1,000 de vente pour le mois d'août. Le nouveau livreur, bien que n'étant pas épileptique, a déjà souffert de maux psychologiques et peut difficilement se trouver du travail ailleurs; ce qui prouve que l'oeuvre ne profite pas seulement aux épileptiques.

Un membre de Regina écrit, remerciant la ligue de son secours et demandant quand une branche sera établie à Regina. Malheureusement, il faut presque une vocation religieuse pour accomplir ce travail, qui dans le moment ne se fait qu'à distance. Espérons que nous trouverons une telle vocation (laïque).

Film présenté

Un film intitulé "Idées modernes sur l'épilepsie", préparé par l'Université de Georgetown, aux Etats-Unis, fut présenté dernièrement. Il mentionnait les différentes catégories d'épilepsie, ainsi que la manière de trouver le remède requis dans chaque cas. Le médecin doit en essayer plusieurs avant de juger lequel produira le meilleur effet. On montra aussi la machine "Electro-Encephlogram" qui fait connaitre l'état du cerveau humain.

Comme le médecin qui devait commenter ce film fut appelé ailleurs, M. le président le remplaça pour répondre aux questions. Une dame, après avoir obtenu les renseignements voulus au sujet de son fils de 11 ans, fut indignée du manque de renseignements à la portée du public. On fit savoir que les ministères fédéral et provinciaux de la Santé n'avaient qu'un petit bulletin décrivant l'épilepsie sans même y indiquer un remède. Des 15 différents livrets que l'oeuvre distribue, tous viennent des Etats-Unis. Si vous désirez ces livrets, adressez-vous à Western Canada Epilepsy League, 2436, 4e avenue ouest, Calgary, Alta. Voici quelques titres de ces livrets: "The Epileptic Child", "Can an Epileptic Marry?", "The Ghost is out of the Closet" et "The Epileptic at Work".

UN TEMOIN.

BÉNÉDICTION et INAUGURATION

DE LA

Nouvelle bibliothèque

du Collège Mathieu de Gravelbourg

LE DIMANCHE 27 OCTOBRE

Fête des parents, anciens, bienfaiteurs et amis

Gardez la date en mémoire: le 27 octobre!
Gardez ce dimanche libre: on vous attend!

Domremy

Baptême

Le 29 septembre: Raymond-André, fils de M. et Mme André Roy, né le 21 septembre. Parrain et marraine, Gérald Guigon et Rita Roy, soeur de l'enfant.

Condoléances

Sincères condoléances à Mmes Raoul Gaudet et Madeleine Neault à l'occasion du décès de M. Georges Neault, de Vawn, père de Mme Gaudet et beau-frère de Mme Neault, et aussi à Mme Ferdinand Schmitt, qui a perdu son frère, M. Alphonse Fauchoux, lors d'un accident de route près de Prince-Albert.

Félicitations

Félicitations à Mlle Maureen McGrath, fille de M. et Mme Denis McGrath, qui s'est vu décerner une bourse de $500 pour avoir obtenu une moyenne de 91 pour cent dans les examens du grade 12. Elle a aussi gagné une bourse de $100, don de la Légion Canadienne de Wakaw. En plus, Maureen a passé les examens de français de l'ACFC avec grande distinction.

Ça et là

Mmes M. Baudais et M. Ménard sont partis en voyage pour trois semaines dans la province de Québec.

Mlle Jeannette Mareschal suit un cours commercial à l'Institut des Soeurs de la Providence à Prince-Albert.

Mlles Colette Mareschal et Maureen McGrath suivent des cours de garde-malade. Colette fera huit mois d'étude à l'Université et ira ensuite à l'hôpital de la Ste-Famille à Prince-Albert; Maureen est à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

M. Denis Baudais s'est inscrit au cours d'ingénieur à l'Université de Saskatoon.

MM. Denis Georget et Wally Héroux sont tous les deux au service de la coopérative; Denis est à Melfort, et Wally à Kindersley.

Parmi les étudiants de la paroisse qui poursuivent leurs études à l'extérieur, on remarque: au collège Notre-Dame de Prince-Albert, Léo Kuppenbender, Gustave Hamoline, Arsène Billo, Gérald Guillet et Robert Roy; au collège Mathieu de Gravelbourg, Alain Neault; au couvent de St-Louis, Rose Georget; au couvent de Duck Lake, Maurice, Michel, Gisèle et Lionel, enfants de M. et Mme Arthur Casavant. Bon succès à tous ces élèves.

Le samedi 19 septembre, 37 garçons et filles du Club 4-H de Domremy, accompagnés de Mmes M. Neault, Ernest Kusch, Newell Johnson, Gustave Baudais et Armand Boutin se sont rendus par autobus visiter le site hydro-électrique de Skaw Rapids. Petits et grands ont été émerveillés à la vue de cette gigantesque entreprise et sont enchantés d'avoir vu cette partie scénique de leur belle province.

Soirée d'adieux

Le dimanche 29 septembre avait lieu une soirée-surprise en l'honneur de M. et Mme Paul Beauchêne, qui ont quitté la paroisse pour aller s'établir à Prince-Albert. M. Beauchêne était acheteur pour le Wheat Pool à Domremy depuis quinze ans. Après un programme de discours et de musique, M. Denis McGrath offrait une bourse à l'honorable couple. Bien que très ému, M. P. Beauchêne remercia aimablement tous ses amis. Les dames des directeurs du Wheat Pool servirent un goûter et la veillée se termina par quelques danses carrées.

On profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à M. et Mme Félix Mireau et leur famille, qui remplacent la famille Beauchêne.

La Journée de l'A.C.F.C.

LEOVILLE

$5.00: les Filles de la Providence, J.-B. Gaumond, Paul-E. Ruel, Louis Denis, Roch Paquette, Adjutor Laventure, Fernand Beauchesne, Alphonse Laventure, Paul-E. Lepage, Edmond Henri.

$4.00: Mme Edmond Paquette.

$3.00: Noël Soucy.

$2.00: Raymond Laventure, Armand Chicoine, Roger Denis, Gédéon Chalifour, Léo Fontaine, Paul Fréchette, Paul Lafond, Gérard Bruneau, Léo Paquette, Paul Couture, Alfred Bruneau.

$1.50: Pierre Chalifour.

$1.00: Edgar Laventure, Raymond Henri, Jos. Charbonneau, A. Greending, Léo Poulin, N. Paul, Mme Marie Lavoie, Fernand Henri, Wilfrid Samson, Paul Bruneau, Robert Fournier, Mme Chabot, Paul Chabot, J.-B. Boire, Mme E. Poilièvre, Mme Mongrain, Gérard Fréchette, K. J. Gross, Albert Laventure, Pierre Polard, Mme L. Lecore, Clarence Charbonneau.

$0.90: Nicolas Polard.

$0.50: J.-A. Tétreault, Louis Orieux, André Chalifour, Maurice Lepage, Lucien Lafond.

$0.25: Frank Carrière.

Total: $106.15.

St-Hubert

Baptême

Le 15 septembre: Denis-Antoine, fils de M. et Mme Urbain Brûlé. Parrain et marraine, M. et Mme D. Dansock, cousins de l'enfant.

Ça et là

Le 21 septembre, dans la salle paroissiale, les Dames d'Autel ont servi le souper à l'occasion du mariage Carlson-Poncelet, qui fut célébré dans l'église de St-Hubert.

Le 29 septembre, à l'école, un groupe de parents et amis se sont réunis à l'occasion d'un shower en l'honneur de M. et Mme L. Carlson, avant leur retour à Regina.

Le 29 septembre, vers la fin de l'après-midi, les Chevaliers de Colomb de St-Hubert et Whitewood étaient les hôtes de leurs familles à un souper champêtre sur le terrain de l'église de St-Hubert.

M. et Mme O. Brûlé et leur fils, Paul, ainsi que M. et Mme A. Gatin et leur fils, Michel, de Regina, étaient en visite à St-Hubert, dernièrement.

M. et Mme Léo Dureault et leur famille, de Wolseley, visitaient leur mère et grand-mère, Mme M. Boutin, récemment.

M. et Mme S. Nixon et leurs enfants, de Kentleton, visitaient leurs parents et grands-parents, M. et Mme R. Istace, dimanche dernier.

La petite Léona Beaujot est patiente à l'hôpital de Kipling depuis trois semaines. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Storthoaks

Réunion de famille

Le dimanche 22 septembre, tous les enfants de M. Arthur Chicoine se réunirent chez M. et Mme Jules Pierret (M.-Blanche Chicoine) à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Chicoine.

Prirent part à la fête et au banquet: M. et Mme Alfred Chicoine et leur famille; M. et Mme Henri (Albina) Blérot et leur fils, Marcel, tous de Storthoaks; la Rév. Sr Marie-du-Carmel, M.O. (Regina), de Regina; la Rév. Sr Ste-Thérèse, M.O. (Lilliane), de McIntosh, Ont.; Mme Oscar Desrochers (M.-Rose) et deux de ses enfants, de Transcona, Man.; M. et Mme Lionel Paulhus (Annette) et leur famille, de Bellegarde; le sergent et Mme Al Kent (Rita) et leurs deux enfants, d'El Paso, Texas; M. et Mme Wilfrid Chicoine, M. et Mme Alcide Chicoine et leur famille, tous de Storthoaks.

Ça et là

Sincères félicitations et meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Laurent Lapierre (Louise Palin) à l'occasion de leur récent mariage qui eut lieu à Coleville, Sask. S'y rendaient pour l'occasion, M. et Mme Albert Lapierre, leurs parents, et leur fille, Lynette, ainsi que M. et Mme J.-Guy Lapierre, Mme Hélène Lapierre, M. Aurèle Lapierre et M. et Mme Russel Yates.

M. et Mme Emile Chicoine, accompagnés de Mme Aimé Gauthier, se sont rendus à Regina y visiter des parents. Ils ramenèrent Mme Syrenne, mère de Mme Chicoine, qui vint passer quelques jours avec eux.

M. et Mme Thomas Dubois et leurs enfants ont fait un voyage à Regina et Courval.

M. et Mme Toussaint Bourgeois et leurs enfants se sont rendus à Dominion City, Man., y visiter leurs fille et gendre, M. et Mme S. Yasko, et leur famille.

M. Emile Millette, avocat, de Pembroke, Ont., et M. le Dr Lucien Millette, de Detroit, Michigan, sont en visite chez leur mère, Mme M.-R. Millette.

Qu'on n'oublie pas le souper paroissial qui aura lieu le dimanche 6 octobre, commençant à 5 h. 30. Bienvenue à tous.

A Radio-Canada



"Le bel Alexis" (Gabriel Gascon)

— Je crois qu'il est inutile de vous décrire le rôle d'Alexis que je joue aux "Belles histoires des pays d'en haut" tous les lundis soir à 8 heures, à la télévision de Radio-Canada. Si après huit ans les téléspectateurs ne connaissent pas encore le personnage d'Alexis, ils ne le connaîtront bien jamais! Mais je dois ajouter que c'est un rôle que j'aime beaucoup et qui m'a marqué. C'est si vrai que tous les jours on m'aborde dans la rue pour me parler. On me confond avec Alexis. On me demande, par exemple, quand je vais casser la g . . . à Séraphin, où en sont rendues mes amours avec Baby (Janine Fluet). Et d'après les gens qui me parlent ainsi, je devrais toujours être ivre ou en train de courir les jupons, comme cela arrive parfois à Alexis . . ." C'est en ces termes que Gabriel Gascon m'ouvrit les portes de l'interview de la semaine.

Débuts chez les compagnons

Né à Montréal en 1927, Gabriel Gascon a fait ses études classiques au Collège de Montréal. Pendant son cours, il poursuivait déjà des études d'art dramatique avec Eleonor Stuart. C'est à cette époque qu'il prêta sa voix aux marionnettes de Micheline Legendre et de Charles Daudelin, à Montréal. En 1949, le Père Legault a été son professeur au Théâtre des Compagnons de St-Laurent. Au cours des deux années où il fut membre de cette troupe, le jeune Gascon a joué dans "Le malade imaginaire", "Roméo et Juliette", "Meurtre dans la cathédrale", "Le voyage de Monsieur Perrichon" et "La première Légion". Lors de la fondation du Théâtre du Nouveau Monde en 1951, Gabriel Gascon y interprète deux rôles: celui de Cléanthe dans l'"Avare" et celui de Hartog dans "Maître après Dieu". Puis, vient le grand départ pour Paris où il séjournera deux ans. Il y poursuivra des études avec Bernard Bimont, de l'Ecole Charles Dulin, et avec Lucien Arnaud et Jean Vilar.

La radio et la télévision

A la radio de Radio-Canada, on a souvent reconnu sa voix dans "Jeunesse dorée", "Radio-collège" et "Vie de femmes". A la télévision, on l'a applaudi dans "Pépinot et Capucine", "La boutique enchantée", "14, rue de Calais", "Les Plouffe", "CF-RCK", "L'agence Jobidon", "Le grand Duc", "Ouragan" et dans "Les belles histoires des pays d'en haut", depuis 1956.

Cinéma et théâtre récent

Au cinéma, Gabriel Gascon a joué dans "Etienne Brûlé", premier long métrage canadien en couleurs et dans un reportage sur le bien-être social de l'O.N.F. Au théâtre, on le retrouve dans "Henry the Fifth" de Shakespeare, à Stratford, Ontario.

A l'Egrégor

Directeur-adjoint du théâtre "l'Egrégor", Gabriel Gascon prépare, pour le 20 novembre, "Le roi se meurt" d'Ionesco et vers la même époque, il jouera et chantera au T.N.M., dans "Les fantastiques", comédie musicale américaine. De la vie, le bel Alexis me dit: "C'est un espace de temps . . . pendant lequel si on combat on a des chances de devenir quelqu'un et si on ne combat pas, on reste dans un état stagnant. Ma plus grande ambition est journalière: pouvoir vivre et travailler dans la plus grande liberté possible".

Gabriel LANGLAIS.

Lisieux

Baptême

Albert-Joseph, fils de M. et Mme Gilbert Préfontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Préfontaine, grands-parents de l'enfant.

Ça et là

M. Joseph Chrétien est actuellement hospitalisé à Assiniboia, et M. Georges Préfontaine, à Moose Jaw.

Mlle Nicole Préfontaine, garde-malade diplômée, d'Edmonton, Alta, a visité ses parents, M. et Mme Emilien Préfontaine, dernièrement.

En visite au presbytère cette semaine étaient M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, le R. P. B. Paris, O.M.I., visiteur des écoles, et M. et Mme Howard Gimlet, de Oshawa, Ont., originaire de Meyronne.

Mlle Lorraine Sabourin passe quelque temps en congé chez ses parents, M. et Mme Paul Sabourin.

M. et Mme Armand Gaucher, de Coderre, ont visité la famille Emond, le dimanche 29 septembre.

90e anniversaire

Félicitations à Mme Léda Préfontaine qui célébrait son 90e anniversaire de naissance, le dimanche 29 septembre. A cette occasion, ses enfants, ainsi que les nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et autres se réunirent pour la fêter. Durant l'après-midi, un programme de chants, de danses, etc., fut exécuté en son honneur et un cadeau lui fut présenté. Tous lui souhaitent plusieurs années d'heureuse vieillesse.

M. Alfred Lafrance, de Gravelbourg, décédé à Regina, le 25 septembre

GRAVELBOURG — Le mercredi 25 septembre est décédé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina M. Alfred Lafrance, âgé de 87 ans. M. Lafrance est né à Ile-des-Allumettes, Qué., en 1876. Son épouse l'a précédé dans la tombe en 1949.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Joseph, de St-Vital, Man., et Pierre, de Gravelbourg; deux filles, Aline (Mme Achille Mollot), de Starbuck, Man., et Mme G.-E. St-Onge, de Fort Garry, Man; deux frères, Moïse et Napoléon, de Pembroke, Ont.; une soeur, Mme Needon, de Pembroke, Ont. Un fils, Edmond, l'a précédé dans la tombe en 1958.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de Gravelbourg le samedi 29 septembre. M. l'abbé Richard Larivière, neveu du défunt, chantait le service funèbre, assisté de MM. les abbés D. Dugas et A. Bouchard, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Francis, Wilfrid et Edgar Larivière, Lionel Prud'homme, Arthur Gauthier et Victor Godin, tous de Gravelbourg. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Le salon funéraire Neitling était en charge des funérailles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Irène Aussant et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre lors du décès de M. Toussaint Aussant.

Carlton

Ça et là

Félicitations à M. Raymond Leduc, heureux gagnant d'une bourse de $500 du Département d'Education de Regina, pour avoir terminé sa 12e année avec grand succès. Il est allé suivre un cours d'ingénieur à l'Université de Saskatoon.

Etaient en visite au presbytère dernièrement, M. l'abbé S. J. Raczynski, curé de St-Marc de Prince-Albert, M. l'abbé J.-A. Houle, curé de Domremy, accompagné de sa nièce, M. l'abbé A. Paradis, curé de Bellevue, M. l'abbé A. P. Leslie, curé de Wakaw, M. l'abbé L. Forget, curé de Marcelin, M. et Mme Méderic McDougall et leur fils, M. et Mme Pierre Parenteau, Mme Fred Boucher ainsi que M. et Mme Armand Cochet et leur famille, tous de St-Louis.

Un souper au poulet et un bazar organisés par les Dames d'Autel auront lieu dans la salle de Carlton, le dimanche 6 octobre. Bienvenue à tous!

La télévision à bord des avions japonais

TOKYO — La télévision va être installée sur tous les avions de transport japonais. Un essai satisfaisant a été effectué sur la ligne Tokyo-Osaka.

Tous les avions vont disposer de quatre téléviseurs à transistors. Le son parviendra au téléspectateur grâce à des écouteurs individuels.

Redvers

Mariage Curle-Carrière

Le mercredi 21 août, à 4 h. p.m., en l'église Notre-Dame-de-Fatima, M. l'abbé E. Toupin, curé, bénissait le mariage de Mlle Léona Carrière, fille de M. et Mme Aimé Carrière, de Storthoaks, à M. William Curle, fils de M. et Mme Andy Curle, de Redvers.

La mariée fit son entrée au bras de son père, vêtue d'une longue robe blanche et voile court. Elle portait un bouquet de roses rouges. Les filles d'honneur, Mlles Aline Carrière, soeur de la mariée, et Sharon Rose, amie, portaient des robes blanches et de petits bouquets de fleurs bleues. Elles étaient accompagnées de MM. Glynn Twigge, de Mair, et Ken Borreson, d'Antler. La bouquetière et le petit page étaient Vivian Carrière et Brian Raimbault, cousin et neveu de la mariée. MM. Monty Curle et André Carrière, frères des mariés, agissaient comme huissiers. Mlles Clémence et Jocelyne Buisse firent les frais du chant accompagnées à l'orgue par Mme A. De Pape.

Une réception, organisée par les dames de la Ligue des Femmes Catholique, eut lieu à la salle Fatima pour 115 personnes. M. Howard Wright était maître de cérémonies, et M. Doug Jolly porta le toast à la mariée.

Les mariés partirent ensuite pour un voyage de noces à Banff et autres endroits dans l'Alberta. Ils résident maintenant à Redvers, où M. Curle est gérant du magasin I.G.A.

A l'occasion de ce mariage on remarquait des invités venus de Winnipeg, Le Pas, Brandon, Virden, Reston, Estevan, Regina, Moose Jaw, Saskatoon, Gravelbourg, Carlyle, Antler et Storthoaks.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le jeudi 19 septembre dans la salle paroissiale. M. l'abbé P.-E. Toupin, curé, et 23 membres étaient présents.

Mme M. Dubois présida l'assemblée qui fut ouverte par la prière récitée par M. l'abbé Toupin, directeur. Mme Anne Way remplaça la secrétaire, Mme Aimé Lamotte, absente. Le rapport de la trésorière, Mme Marcel Frecon, fut suivi des rapports des présidentes des comités. A partir du mois d'octobre, chaque présidente présentera un article comme sujet convenable.

Mmes Vital Frecon et Norman MacLean furent choisies pour s'occuper de l'organisation d'un club de Jeannette, et Mme Albert Luyten pour prendre charge des billets de la loterie au profit de la construction d'une école pour enfants retardés, par les religieuses de Notre-Dame-de-la-Croix.

Le souper paroissial annuel aura lieu le mercredi 30 octobre.

Chaque mois, deux dames seront choisies pour présenter un article religieux. Mmes Norbert Parent et Roland Martel furent choisies pour la prochaine assemblée.

Le message de M. l'abbé Toupin fut pris de la conférence donnée par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill au congrès qui eut lieu à Weyburn, au mois de mai, et qui expliquait plus clairement les devoirs de la Ligue dans la société.

L'assemblée se termina par la prière et un goûter fut servi par Mmes De Pape et Saleski.

La prochaine assemblée aura lieu le 10 octobre.

Çà et là

La construction de l'école pour enfants retardés avance assez bien. La date d'ouverture n'a pas encore été annoncée.

La Rév. Sr Marie-de-la-Croix passe deux jours par semaine à Redvers pour donner des leçons de musique et diriger les exercices de chant de la chorale des jeunes à tous les jeudis soir.

Debden

Baptêmes

Le 13 septembre: Sylvia-Marie-Gertrude, fille de M. et Mme Raymond Jean, née le 5 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Germain, de Vawn, grands-parents de l'enfant.

Le 22 septembre: Diane-Gisèle-Marie, fille de M. et Mme Yvan Bélair, née le 11 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Fortier, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Le personnel enseignant de l'école de Debden a assisté au congrès des instituteurs de l'unité de Shell Lake, qui eut lieu à Prince-Albert les 26 et 27 septembre.

Mlle Anne-Marie Gaudet, institutrice, est allée passer la fin de semaine chez ses parents à Bellevue.

Mlle Diane Lagimodière, également institutrice, est allée passer la fin de semaine chez ses parents à Marcelin.

Se regarder obéir est peut-être le meilleur moyen de se connaître. — Comtesse GHIKA.



Le Coin des Jeunes



Etre jeune!

La Jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une qualité de l'imagination, une intensité émotive, une victoire du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort.

On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années; on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. Les années rident la peau, renoncer à son idéal ride l'âme. Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs sont les ennemis qui, lentement, nous font pencher vers la terre et devenir poussière avant la mort.

Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille. Il demande comme l'enfant insatiable: Et après? Il défie les événements et trouve de la joie au jeu de la vie.

Vous êtes aussi jeune que votre foi. Aussi vieux que votre doute. Aussi jeune que votre confiance en vous-même. Aussi jeune que votre espoir. Aussi vieux que votre abattement.

Vous resterez jeune, tant que vous resterez réceptif. Réceptif a ce qui est beau, bon et grand. Réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini.

Si, un jour, votre coeur allait être mordu par le pessimisme et rongé par le cynisme, puisse Dieu avoir pitié de votre âme de vieillard.

(Général MacArthur)

Il peut lire au moins 30.000 mots à la minute

PITTSBURG — Un écolier de Pittsburgh peut lire 10,000 mots à la minute. Il a déjà lu 30,000 mots en une minute à maintes reprises et 40,000 en une occasion.

L'habileté extraordinaire de Bill Carmack, un étudiant de 17 ans, pour lire en vitesse, a été découvert le printemps dernier, alors qu'il subissait un examen de lecture au high school de South Hills.

Selon un article publié dans le "Post Gazette" de Pittsburgh, M. Roy T. Mattern, le principal de l'école, fait l'éloge de M. Carmack en disant: "Bill est l'un de ces phénomènes qui peut jeter un coup d'oeil sur un texte et vous dire aussitôt de quoi il s'agit".

M. Carmack a démontré son savoir-faire à un reporter. Il a commencé à lire un article traitant d'Alexandre le Grand et tout comme le journaliste ouvrait son calepin de notes afin de tenir compte du temps que prendrait l'étudiant, ce dernier s'est arrêté pour dire qu'il avait fini.

Il lui avait fallu 15 secondes pour parcourir 1,500 mots. Il relata ensuite en détails la stratégie militaire d'Alexandre et nomma entre autres, deux dates exactes. La lecture de 10,000 mots à la minute est environ 40 fois plus rapide que la normale.

A toute vitesse, Bill peut facilement parcourir 50 colonnes d'un journal en l'espace d'une minute.

Son professeur de lecture, Elsie M. Murphy, a déclaré qu'elle faisait subir des tests à Bill après chaque leçon de façon à savoir s'il comprenait bien et se rappelait surtout de ce qu'il lisait. "Bill obtient régulièrement de 80 à 90 pour cent", dit-elle.

Les nouvelles recrues ont appris à grimper à la corde, au cours de leur instruction élémentaire au "Cornwallis". La culture physique et les sports, qui jouent un rôle important dans le programme d'instruction de la Marine royale du Canada, améliorent sensiblement l'aptitude physique des recrues. (Photo de la Défense Nationale)

Programme de culture physique de la Marine Royale

Le 31 octobre 1962, la Marine royale du Canada a annoncé la mise en oeuvre d'un "programme concerté de culture physique et d'organisation des loisirs, destiné à permettre à ses officiers et matelots d'atteindre un haut degré d'aptitude physique, ainsi qu'à les tenir en bonne forme".

Tandis qu'autrefois les fonctions quotidiennes du matelot faisaient prendre beaucoup d'exercice, on a constaté que les emplois qu'il occupe dans la Marine technique d'aujourd'hui font de plus en plus appel à ses facultés mentales et à sa dextérité, tout en exigeant moins d'effort physique. Néanmoins, il est indispensable que les officiers et les matelots soient en bonne forme, tant pour remplir leurs fonctions d'une manière compétente que pour parer aux situations qui requièrent de la force et de l'endurance.

Afin de remplacer les exercices qui se faisaient déjà, la MRC a prescrit à l'intention de son personnel un programme qui comporte la culture physique, les exercices exécutés en groupe et en particulier, des cours d'instruction concernant la pratique élémentaire de différents sports, de même que les jeux organisés. Au lieu d'avoir recours à des leçons réglementaires d'éducation physique, on a préféré laisser à chacun la liberté de participer au programme sous la surveillance d'instructeurs compétents.

On a établi certaines normes et, afin d'assurer l'efficacité du programme, on a ordonné de faire donner des tests, au moins deux fois par année, à tous les officiers et aux matelots âgés de moins de 40 ans.

Le programme est entré en vigueur le 1er novembre de l'année dernière. Au cours des six mois qui ont suivi, plus de 14,500 membres de la Marine ont passé des épreuves. Les résultats ont mis en lumière des chiffres et des faits intéressants:

1) 95.4 pour cent de ceux qui ont subi les tests ont réussi.

2) Au "Cornwallis", établissement d'instruction des recrues de la MRC, 498 recrues ont subi les tests au cours de la deuxième semaine après leur arrivée. Venus de toutes les régions du Canada, ces jeunes gens étaient âgés de 18 ans et demi en moyenne et les trois quarts avaient fréquenté l'école au moins jusqu'à la 9e année. 26.5 pour cent d'entre eux ont échoué.

Après huit semaines d'instruction au "Cornwallis", ils ont subi les tests de nouveau. Cette fois-là, personne n'a échoué. Les trois quarts ont dépassé les normes sans difficulté, avec les mentions "bien" et "excellent".

3) Si l'on en juge par les résultats des tests, le degré général d'aptitude physique chez ceux qui ont de 30 à 39 ans est plus élevé que celui des marins âgés de 19 à 29 ans.

4) Fait assez inattendu, de nombreux officiers et matelots de 40 ans et plus ont participé de leur propre chef aux programmes de culture physique et certains d'entre eux ont obtenu les plus hautes notes.

Parmi ceux qui avaient échoué, un certain nombre ont réussi à passer les tests par la suite, comme les recrues du "Cornwallis", tandis que les autres pratiquent les exercices dans leurs moments libres, en vue d'atteindre les normes requises.

A mesure que s'améliore l'état de santé du personnel en général, on prévoit que les normes des tests seront élevées à un niveau approprié.

Il se peut également qu'on fixe des normes à l'intention des marins âgés de 40 à 45 ans, car ceux qui ont dépassé la quarantaine se sont plaints d'avoir été écartés du programme.

Selon les rapports déjà reçus, tout en étant considéré par les membres de la Marine comme un but à atteindre, le test d'effort physique les a incités à se maintenir en forme, ainsi qu'à participer aux sports et aux programmes de culture physique.

Partageons notre trésor

"J'assistai à la messe avec mes amies et suivis même quelques instructions".

Le bon exemple entraîne une amie à se convertir

Quel est, selon vous, un des meilleurs témoignages en faveur de l'Eglise catholique? C'est la vie irréprochable de ses membres. Un mauvais catholique par contre est une source de scandale et de honte. Il empêche les gens de se convertir à la vraie foi. La morale? Vivez votre religion; votre vie exemplaire incitera d'autres à mieux connaître la sainte Eglise. Ce pas accompli, il est très probable qu'ils se convertiront.

Ceci est illustré dans la conversion de Roberta Baker, de Waukegan, Illinois. "Je me rendais aux cérémonies religieuses dans les églises presbytériennes et méthodistes, raconte Roberta, et fréquentai une école élémentaire catholique pendant deux ans. Je fus toujours intéressée à la religion catholique, et davantage encore après avoir été admise a l'école des gardes-malades de l'hôpital Evanston où plusieurs de mes compagnes étaient de ferventes catholiques.

"Je pressentis dans le catholicisme une profondeur que je ne trouvais pas dans les doctrines protestantes. La religion catholique semblait pénétrer dans chaque aspect de la vie en conduisant chaque individu plus près de Dieu. J'assistai à la messe avec mes amies et je suivis même quelques instructions. Mais surchargée de travail je discontinuai ces leçons. Je commençai alors à fréquenter Dave Kubal et appris qu'il était très bon catholique.

"Diplômé de l'Académie militaire de Marmion et de l'Université Notre-Dame, Dave est très versé dans sa foi. Il m'expliqua plusieurs de ses enseignements. Sa vie exemplaire m'impressionna encore plus que ses paroles. Mon intérêt dans la religion catholique se ranima de nouveau, et je résolus de prendre un cours complet de catéchisme. Le Père John Keller, qui étudiait à ce moment pour obtenir un doctorat à l'Université de Chicago, accepta de me donner les cours. Très gentiment il m'expliqua les grandes vérités de la religion, tel que Notre-Seigneur l'avait fait à ses apôtres.

" 'Allez enseigner toutes les nations, a dit Jésus, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur disant tout ce que je vous ai commandé; je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles' (Mat. 28, 18-20). Puis Jésus nomma Pierre le premier chef de Son église: 'Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai Mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle' (Mat. 16, 18).

"De ceci je conclus clairement que l'Eglise catholique seule fut fondée par Notre-Seigneur et qu'elle seule est autorisée à enseigner en Son nom. Ceci est la preuve qu'Il veut que tous soient membres de cette Eglise, fondée non par les hommes mais par Dieu. Les quatre marques distinctes de l'Eglise m'impressionnèrent davantage: elle est une, sainte, catholique et apostolique.

"Pendant ce temps j'assistai régulièrement à la messe avec Dave et parvins mieux à la comprendre. La mère de Dave m'avait fait cadeau d'un missel dont je lui fus très reconnaissante. En mai 1959, je fus reçue dans la vraie Eglise de Dieu et fis ma première communion. Dave et moi sommes mariés et avons été bénis de deux enfants. Notre union est scellée plus fortement par notre foi commune."

* * *

Le R. P. John O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse ecrire l'histoire de leur conversion.

Pour rire, les amis

Un jeune acteur ambitieux réclamait $1,000 par jour pour tenir le rôle d'un Indien. Le directeur de production furieux lui déclara:

— $1,000 pour faire un Indien? Pas question! Je vous donnerai $500 et vous serez un Métis!

* * *

Histoire horrible:

Mme Martin dort sur la plage pendant que son mari est allé se baigner avec leur fille de cinq ans, Lili. Lorsque Mme Martin se réveille, elle s'aperçoit avec inquiétude que son mari est bien dans l'eau, mais que sa fille a disparu.

— Chéri, crie-t-elle, tu as de l'eau jusqu'au cou et je ne vois pas Lili. Où est-elle?

— Ne t'inquiète pas. Je la tiens fermement par la main.

Missionnaire laïque en Amérique latine

L'Esprit souffle partout dans l'Eglise. Tout dernièrement, Mlle Jeannine Ducharme, de Fort Kent, Alta, quittait sa famille pour Puerto Rico, première étape d'un long voyage, pour se rendre ensuite au Chili, son pays d'adoption apostolique pour au moins trois ans.

Rien de l'aventure ou de l'exploration dans ce voyage, mais uniquement le désir de répondre aux demandes de l'Eglise et de servir des frères moins fortunés.

Mlle Ducharme, institutrice depuis deux ans, ira présentement suivre un cours d'espagnol jusqu'au mois de décembre à l'Université catholique de Puerto Rico, en même temps que des cours spéciaux au Ponce Institute sur les Communications Interculturelles, la culture latino-américaine et les méthodes d'apostolat.

En décembre, après ces cours intensifs, elle se rendra à Antofagasta, Chili, ville minière d'environ 200,000 habitants. Elle enseignera l'anglais, le catéchisme et s'occupera de clubs de jeunes.

Le but exprès de ces aides laïques est d'aider les gens du pays à solutionner leurs propres problèmes sociaux, économiques et religieux.

Quelques jours avant son départ de Fort Kent, un grand nombre de parents et amis se réunissaient, d'abord à l'église pour une veillée de prière missionnaire, puis à l'école pour une veillée intime pour l'assurer de leurs voeux de succès et de leurs prières.

Les jeunes de l'Ouest sont capables de dons magnifiques.

18ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE



Par votre union à lui, vous avez été comblés de toutes les richesses, toutes celles de la parole et toutes celles de la science, dans la mesure même où vous avez témoigné en faveur du Christ avec force. (1 Cor. 1, 5-6)

Société Catholique de la Bible

Un échange de professeurs entre provinces?

QUEBEC — Le plus grand organisme canadien d'éducation projette de recommander aux provinces du Canada de s'échanger des professeurs à l'occasion du centenaire de la Confédération en 1967.

Le conseil d'administration de l'Association canadienne des éducateurs a approuvé cette suggestion au cours d'une rencontre qui préparait le congrès annuel de l'Association.

Cette suggestion d'échange de professeurs serait adressée au comité du centenaire de la Confédération, à Ottawa, et aux comités parallèles provinciaux dans les provinces où ils existent.

Il serait peut-être possible, dit un rapport soumis au conseil d'administration de l'Association canadienne des éducateurs, d'amener dans la province de Québec durant l'année scolaire de 1966-67 neuf professeurs, c'est-à-dire un de chaque province, qui travailleraient dans des écoles québécoises.

"Certains de ces professeurs seraient des instituteurs au niveau primaire et d'autres au niveau secondaire, certains seraient anglophones et certains francophones, et il pourrait également y avoir des instituteurs bilingues", ajoute le rapport.

Les professeurs choisis pour participer au programme d'échange toucheraient, en plus de leur salaire, une bourse de $1,000. Quant aux frais de transport, ils seraient assurés par l'organisme qui fera l'invitation.

Un monsieur rentre de voyage et demande à sa femme:

— Quoi de neuf?

— La peinture du mur sur lequel tu t'appuies.

LE CYGNE

Ce grand et magnifique oiseau
N'aimait pas l'eau
Malgré que Dieu
L'avait placé dans ce lieu.

Tous les jours, il se plaignait à son père,
Et surtout à ses confrères,
Que ce petit étang
N'était pas assez grand.

Finalement, un beau matin,
Quand ses plumes ressemblaient à du satin,
Le cygne se résolut
D'aller voir la ville et les rues.

Mais, ce matin de printemps,
Il n'était que sorti de l'étang,
Quand par grand malheur
Il fut tué par un chasseur.

Gilbert CHARTRAND,
St-Laurent, Manitoba.

JETSTAR 88 OLDSMOBILE 1964

La nouvelle série Jetstar 88 de 1964 comprend la carrosserie Oldsmobile de grandes dimensions sur un châssis à empattement spécial de 123 pouces. Le sedan Celebrity, présenté ici, est un des quatre modèles de cette nouvelle série Oldsmobile. Le nouveau moteur V8 poids léger en fonte, le Rocket Jetfire de 225 CV et sa version de 260 CV montée sur demande, sont accouplés à une transmission automatique entièrement nouvelle, la Jetaway, montée moyennant supplément de prix. Cette nouvelle transmission allie le rendement des engrenages à la douceur d'un convertisseur de couple avec un dispositif d'amplification du couple qui permet des performances élevées sans devoir passer au rapport de vitesse inférieur.

Le Concile n'aura servi à rien s'il n'y a pas plus de prêtres

BORDEAUX — Son Em. le cardinal Richaud, archevêque de Bordeaux, vient d'adresser une lettre pastorale aux jeunes de son diocèse, à leurs parents et éducateurs, à l'occasion des Semaines du sacerdoce.

Le cardinal souligne que le problème majeur dans le monde, dans l'Eglise et dans son diocèse, est celui du sacerdoce. Et cette question, ajoute-t-il, domine le Concile.

"Vous parlez du Concile, dit-il, les journaux en parlent. Vous attendez beaucoup du Concile. Vous voudriez qu'il marque, comme Jean XXIII l'a demandé, une vraie et profonde rénovation dans l'Eglise.

"Or, le Concile n'aura servi à rien et ses déterminations ne pourront opérer que peu de chose, s'il n'y a pas davantage de ministres de l'Evangile pour réajuster à l'Evangile la vie chrétienne, la vie familiale, la vie sociale.

"Les prêtres, tels que vous souhaitez qu'ils soient après le Concile, ne seront pas à même de réaliser, non seulement autour d'eux, mais en eux-mêmes, ce qui leur sera désormais demandé par l'Eglise du Christ, s'ils ne sont pas assez nombreux. Tant que les prêtres seront exténués par des besognes trop multipliées du fait de leur petit nombre; tant qu'ils n'auront pas le loisir de prier, de méditer, d'étudier comme il conviendrait, de se perfectionner même dans les sciences profanes, de réfléchir aux problèmes nouveaux et concrets qui surgissent sous leurs pas, est-ce que vous croyez qu'ils pourront vous apporter un Evangile pur et authentique, se livrer à une évangélisation adaptée aux temps modernes?

"Tant que les évêques, n'ayant pour travailler avec eux qu'un clergé trop réduit, ne pourront pas choisir, pour chaque poste, le prêtre le plus idoine; tant que les évêques ne pourront pas tenir compte des possibilités et du tempérament de chacun de leurs prêtres, leur ménager la facilité d'approfondir leur bagage philosophique, théologique, scripturaire, scientifique, tous les beaux programmes qui peuvent être proposés et auxquels vous vous intéressez, ne resteront que des vues de l'esprit et de pures paroles.

"Il dépend de vous directement, chers amis et chers diocésains, que le Christ, en fait, rassemble les âmes et soit porté à ceux qui ne le connaissent pas. Il dépend de vous que mon diocèse se revalorise chrétiennement. Il dépend de vous que ces esprits nombreux et généreux, qui, sans en avoir conscience, sont pour leur vie morale et sociale, tendus vers le Christ, puissent recevoir la Parole de l'Evangile, et que, pour former les laïcs précurseurs qui iront vers eux, il y ait assez de prêtres au point de départ de l'évangélisation.

"Le voulez-vous, oui ou non? C'est Jésus lui-même qui vous le demande. La présente lettre n'est que l'écho de sa voix. Mon appel, aujourd'hui, doit vous toucher, ébranler certaines de vos passivités à ce sujet.

"Car il y a plus de jeunes qu'on ne pense qui entendent l'appel du Seigneur. Les enquêtes menées dans ce diocèse même, nos expériences sacerdotales, tant de confidences et de regrets exprimés, le prouvent. Est-ce que nous ne sommes pas dans l'admiration devant les efforts généreux, les actes d'abnégation et de désintéressement, l'ardeur et l'application au travail pour réussir dans la vie, les gestes multiples de solidarité pour secourir les autres, que nous enregistrons actuellement chez les jeunes? Il y aurait chez les jeunes, si l'on voulait, cent fois plus de soutanes noires que de blousons noirs."

Le cardinal souligne ensuite la grande responsabilité des adultes et des dirigeants de la société et, remarquant la démission de certains parents, même parmi les chrétiens, il s'adresse plus directement aux jeunes de son diocèse, en leur rendant compte de la situation du clergé dans le diocèse. Elle est la suivante: un prêtre pour 4,500 habitants dans l'agglomération bordelaise; un pour 2,500 dans le reste de la Gironde. . .

"L'Eglise a besoin d'apôtres, non pas de réformateurs, mais de rénovateurs, d'entraîneurs, d'éclaireurs."

Le téléphone sonne chez le vétérinaire:

— Venez vite, hurle une voix affolée, mon chien vient de boire de l'essence et depuis il tourne en rond sans arrêt. Que dois-je faire en vous attendant?

— Rien, madame. Quand il n'aura plus d'essence, il s'arrêtera de tourner.

Enchantement des histoires bien contées

FRANCFORT — Mme Zeinecke, la "Schéhérazade allemande", comme l'ont surnommée ses innombrables admirateurs, est une vieille dame aux cheveux blancs, une petite femme toute menue et fragile. Elle ne correspond guère à l'image que l'on se fait de la jeune et belle Schéhérazade qui distrayait le sultan avec ses "Contes de Mille et une nuits". Toutes deux ont pourtant un point commun: le don de raconter des histoires. Car Mme Zeinecke connaît, elle aussi, plus de 3,000 légendes et fables qu'elle raconte avec un art inégalable et un léger accent saxon qui amuse ses auditeurs.

Il y a bien longtemps qu'elle collectionne pour son plaisir les contes et légendes de tous les pays du monde. Avant la guerre, elle résidait dans une ancienne colonie allemande où elle s'efforça d'entretenir chez ses compatriotes le souvenir des histoires de leur pays.

Elle est aujourd'hui assistante sociale et se rend dans les fermes, les orphelinats et les maisons de repos où enfants, vieillards et malades attendent toujours avec impatience la célèbre conteuse. Car, à l'ère de la télévision et du cinémascope, jeunes et vieux continuent à prendre plaisir aux contes qui ont fait les délices de leurs aînés.

Le succès de ses visites fut tel, que l'on demanda à Mme Zeinecke d'aller enseigner dans les écoles. Engagée officiellement il y a deux ans par les Services scolaires de Francfort, elle fait régulièrement la "tournée" d'une demi-douzaine d'écoles. Elle enseigne aux enfants de 10 à 14 ans des fables et des contes qui servent en quelque sorte d'illustration aux cours de géographie et d'histoire.

Les professeurs, sceptiques au début sur la valeur éducative d'un tel enseignement, ont vite reconnu leur erreur. Les éléments les plus turbulents de la classe se montrèrent les plus attentifs et, comme par miracle, tous les enfants firent des progrès remarquables en histoire, géographie et en "allemand". Du jour au lendemain, les notes de compte rendu et de rédaction s'améliorèrent.

Les contes éveillent l'imagination des enfants, dit Mme Zeinecke. Mais ils s'adressent également aux adultes. Ils leur permettent de se libérer de leurs conflits intérieurs et leur procurent une évasion. Le sens du merveilleux est enfoui en chacun de nous. Il ne faut pas qu'il se perde.

Les travailleurs sociaux de Francfort se sont rendu compte du parti que l'on pouvait tirer des causeries de Schéhérazade. Ils viennent de faire appel à Mme Zeinecke pour aller enseigner ses contes dans les prisons de femmes et les maisons de retraite. Une histoire bien contée vaut souvent le meilleur des entretiens ou des livres éducatifs. Les légendes renferment toute une morale qu'il s'agit de découvrir.

"Nous les avions laissés pour quelques minutes"

Aucune nouvelle de sinistre n'est aussi pénible à apprendre, pour les citoyens, que celle d'un incendie ayant coûté la vie à des enfants.

La compassion collective se transforme en sentiment d'horreur à la lecture de l'en-tête: "Ils ne sont restés seuls que quelques minutes . . ."

Ces morts tragiques hanteront à jamais les individus endeuillés.

Aucun enfant, pas plus d'ailleurs qu'un vieillard ou un invalide ne devrait jamais être laissé seul. C'est là un message essentiel du service d'incendie, non seulement durant la Semaine de la Prévention des Incendies, du 6 au 21 octobre, mais durant toute l'année.

Diverses peines sont prévues par le Code provincial pour négligence criminelle envers les innocents. Par ailleurs, l'article 189 du Code Criminel du Canada stipule ceci: "Abandon d'un enfant: Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans, quiconque illicitement abandonne ou expose un enfant de moins de dix ans, de manière que la vie de cet enfant soit effectivement mise en danger, ou exposée à l'être, ou que sa santé soit effectivement compromise de façon permanent, ou exposée à l'être".

Tragédies habituelles

L'étude des dossiers d'incendies pour l'année dernière indique avec une tragique monotonie les détails du sinistre bilan où 260 enfants perdirent la vie: un bébé meurt asphyxié en l'absence des parents sortis pour boire . . . un enfant de trois ans renverse une lampe à l'huile; lui et deux de ses frères périssent dans l'incendie qui s'ensuit . . . des bambins seuls dans une grange jouent avec des allumettes; le foin prend feu et ils sont brûlées à mort . . . laissés sans surveillance dans une chambre, le frère et la soeur périssent dans un incendie allumé par une chaufferette électrique . . . la mère sort pour une minute, et pendant son absence, le poêle met le feu à la maison causant la mort de son bébé d'un an . . . un petit garçon est asphyxié par les gaz dégagés par de vieux journaux qu'il faisait brûler dans un garage . . . un poêle défectueux sur lequel une jeune fille préparait le repas cause un incendie où elle et cinq de ses frères et soeurs trouvent la mort.

Lorsqu'ils s'absentent, les parents ont le devoir envers leurs enfants, la société et eux-mêmes, de s'assurer que les petits sont bien surveillés.

L'acceptation réconfortante de cette obligation, dans beaucoup de foyers canadiens, est attestée par le fait que les gardiennes d'enfants ne remplissent plus seulement cette occupation à titre de passe-temps, mais à titre de véritable profession.

Billet du vendredi

La singulière destinée du poète Paul Morin

Spécial à La Liberté et le Patriote

Paul Morin, auteur du **Paon d'Email**, le plus aristocratique de nos poètes, était aussi le plus artiste, le plus cosmopolite. Il vient de mourir à Beloeil, seul, un peu comme un pauvre, dans une institution. Il n'y était que depuis une huitaine. Autant ses débuts auront été brillants, autant sa fin sera sombre. Il était un solitaire et un singulier, une sorte d'indiscipliné ne s'inclinant devant rien ni personne, un orgueilleux qui ne transigeait avec autrui ni avec lui-même.

Aussi la vie lui fut-elle difficile, la vie matérielle et rude qui exige, trop souvent, l'abolition du rêve. Il en tint pour le rêve, sa fantaisie et ce trésor inestimable qu'est la liberté totale, rendue lointaine, pour lui comme pour les autres, par le manque de fortune et les exigences du quotidien. Riche de dons naturels, il avait été en plus un enfant choyé, à qui rien n'est refusé. A l'âge où les jeunes gens font leurs premières armes dans la bataille de l'existence, il parcourt l'Europe et le Proche-Orient. Après un pèlerinage dans l'Eure à Nonancourt, au pays de ses ancêtres, il étudie à Paris, visite l'Italie, enseigne à Constantinople, s'emplit les yeux de la beauté grecque.

Entre-temps, il étudie le droit, devient avocat, s'inscrit à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, où il obtient son doctorat à l'âge de vingt-deux ans, en 1912. Un an auparavant, il a publié chez Lemerre son **Paon d'Email**, dont la perfection verbale le classe au premier rang de nos poètes. La perfection verbale et la prosodique, car il ne tolère en ses vers la moindre scorie, de fond ou de forme. Poète canadien, il l'est par l'accident de sa naissance, non par goût, inspiration, tendances. Il est plutôt le contraire. Il ne renie pas sa patrie, mais il est indifférent, neutre à son endroit.

Ses poèmes reflètent les joies de la culture européenne, jointes aux splendeurs de l'antiquité, aux fastes de l'Orient. Il vit dans l'espace et le ciel, plutôt que dans le temps. Il est jeune alors, mais déjà il est marqué et il ne changera pas. Quand il reviendra au Canada, il y sera un inadapté, doublé d'un mécontent au caractère difficile. Car il vieillira et ne s'accommodera jamais de son entourage, ni d'une ambiance qu'il méprise. Un grand amour l'aida à survivre, seul, en face d'un monde jugé hostile. Dès lors il dériva, d'ailleurs poursuivi par la guigne.

Il avait épousé en 1917 Geneviève van Rennslaer-Bernhardt, jeune fille d'ascendance hollandaise qu'il connut sans doute aux Etats-Unis — il n'est pas prodigue de détails sur son monde intime — alors qu'il était professeur de langues romanes à l'Université de Minnesota. Elle le quitta en 1952 et il ne cessera de la regretter. Il écrit, la même année:

O Gen! O ma Morte!
Toi qui est chez Dieu,
Ouvre-moi la Porte,
Je n'ai plus de feu.

De semblables accents se retrouvent çà et là dans le recueil de son vieil âge: **Géronte et son miroir** (1960). Mais les malheurs de l'esprit allaient s'ajouter à celui du coeur et de l'âme. En 1957, alors qu'il s'était réfugié à la Pointe-aux-Trembles, un stupide incendie détruit son foyer. Il y perd ensemble le manuscrit d'une nouvelle édition de Montaigne en français moderne, avec annotations pour le lecteur canadien — à laquelle il travaillait depuis neuf ans; d'autres manuscrits; sa correspondance avec la comtesse Anna de Noailles, connue à Paris en sa jeunesse; les objets d'arts rapportés de ses voyages et surtout le piano Pleyel où il s'enivrait de musique jusqu'à l'extase.

Paul Morin savait tout et il savait trop. Il fit cent métiers pour gagner sa vie et souvent il la gagna mal. Il finit dans la détresse ou à peu près, ayant tout perdu: la femme adorée, l'amitié des siens, ses livres, sa musique. Il laissera un souvenir, mais pas de disciples. Il importa au pays un exotisme qui meurt avec lui.

L'ILLETTRE.

Une personne bien élevée

Comment juge-t-on qu'une personne est bien élevée, qu'elle a de bonnes manières, qu'elle sait vivre, comme on dit? Le savoir-vivre ne consiste pas uniquement à manger avec des gestes d'oiseaux, à connaître les paroles qu'il faut dire quand on nous présente quelqu'un, à choisir le papier à lettres convenable dans une circonstance donnée. C'est beaucoup plus que cela. La bonne éducation dépasse la connaissance des règles d'étiquette et de tous les codes mondains, qui varient d'ailleurs avec les pays et même les villes. C'est toujours agir comme si on avait du coeur, comme si on se souciait du bien-être et du bonheur des autres avant les siens propres. Elle ne se manifeste pas seulement dans les grandes circonstances et dans les réunions mondaines mais partout et toujours, dans l'intimité de la famille et dans les relations d'affaires.

Les gens bien élevés ne font jamais montre de vulgarité dans la tenue, le langage et le vêtement. Le débraillé, le laisser-aller et la trop grande familiarité avec les gens qu'on rencontre pour la première fois ne sont pas une marque de savoir-vivre.

Un jeune homme bien élevé se lève quand une femme entre dans la pièce où il se trouve et, au restaurant il accueille debout la jeune fille qui vient prendre place à sa table. Il l'installera même sur sa chaise, s'il est très poli. Il cède toujours le pas à une femme lorsqu'il franchit une porte et il fait de même pour un homme âgé.

La politesse s'exerce également au téléphone et tient compte de l'heure où sont faits les appels et de la manière dont on les conduit. La pierre de touche du savoir-vivre d'une personne c'est la façon dont elle se comporte avec les employés de magasin et les serveurs ou serveuses, au restaurant ou à l'hôtel. Il y a une façon de saluer, de dire merci ou de réclamer un service qui nous fait reconnaître immédiatement une personne de bonne éducation.

MAMIE.

Patron imprimé





Numéro du patron: 9084
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les fabricants de produits alimentaires ont fait savoir qu'un plus grand nombre de commodités à base de "bouton-pressoir" ou récipients-tubes, seront bientôt disponibles sur les marchés.

Sur la nouvelle liste de produits, on trouve la sauce à viande en tube, la pâte à gâteau empaquetée, le beurre en tube arrondi, et la sauce au chocolat dans une bouteille plastique avec un goulot-vaporisateur. D'autres récipients à pression contiendront toutes sortes de bonnes choses sous la forme dite instantanée, comme les sauces, le "chili con carne", de la crème douce, des aliments pour bébés, des sauces "barbecue" et "pizza".

Il n'y a pas si longtemps, la ménagère devait consacrer au moins cinq heures à préparer et servir les repas. Aujourd'hui, à notre époque moderne, elle peut faire le même travail en moins de deux heures.

✦ ✧ ✦

L'alcool altère si bien la mémoire qu'on peut se suicider un soir et ne pas s'en souvenir le lendemain.

✦ ✧ ✦

Le moment crucial est venu de choisir un parfum, celui dont vous rêvez. N'hésitez pas à l'étalage, ouvrez ce flacon qui paraît vous convenir et après en avoir appliqué à l'intérieur du poignet, attendez qu'il sèche et sentez. Vous seule pouvez juger s'il vous convient.

✦ ✧ ✦

Les choux sont beaucoup moins forts quand on prend la précaution de les blanchir, c'est-à-dire, de les mettre à l'eau froide et de porter à ébullition, puis égoutter, avant de les utiliser.

✦ ✧ ✦

Quel que soit le plat présenté vous ne devez en aucun cas, nouer la serviette autour du cou. Essuyez vos lèvres avec discrétion et le repas terminé ne roulez pas soigneusement la serviette. Vous n'êtes pas pensionnaire.

✦ ✧ ✦

La maîtresse: "Lili, donne-moi la définition du serpent."

Lili: "Un serpent? Eh bien! c'est une queue sans chien."

✦ ✧ ✦

Pour apprendre le sourire, vous devez d'abord être optimiste, vous exercer à voir résolument le bon côté des choses et vous interdire les moues blasées, les lèvres serrées avec mépris.

✦ ✧ ✦

Repassez le linge tandis qu'il est encore humide. Si vous le laissez sécher complètement, vous devez l'humecter à nouveau, le rouler, différer son repassage jusqu'au lendemain. Et si vous le pliez humide sans le repasser, vous aurez à lutter contre les taches de moisissure qui sont tenaces.

✦ ✧ ✦

Si vous passiez chaque matin le balai dans l'angle de ce mur, aucune araignée n'aurait le loisir ni l'envie d'y tisser d'épaisses toiles qui exigent chaque mois le "grand ménage".

✦ ✧ ✦

— Pourquoi bois-tu maintenant toutes consommations avec une paille?

— J'ai juré à ma femme de ne jamais plus mettre le nez dans un verre!

✦ ✧ ✦

Pour réussir les pâtisseries on peut se servir de toutes les graisses végétales indifféremment, mais si l'on emploie de la graisse pure (provenance animale), à la place de la graisse végétale, il faut la réduire de 2 cuillerées à table par tasse. On peut, pour économiser le beurre, le remplacer complètement ou en partie par de la graisse. La saveur des préparations ne s'en ressent pratiquement pas.

✦ ✧ ✦

On connaît les bonnes sources dans la sécheresse et les amis dans l'adversité. — Mabire.

✦ ✧ ✦

Ce qu'on dit: Le froid ne dérougit pas.

Ce qu'on doit dire: Le froid persiste.

Tolérance et liberté

ST-POLYCARPE, Qué. — Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré que les documents présentés par l'assemblée des évêques donnaient à beaucoup de nos catholiques une leçon quant à l'esprit de tolérance et au respect de la liberté de conscience.

"L'esprit du texte des évêques, a dit d'autre part M. Gérin-Lajoie, et l'esprit du gouvernement est identique. Les amendements qu'ils nous ont soumis se révèlent à l'examen peu différents du bill 60. La différence ne tient qu'à la phraséologie juridique."

D'autre part, M. Gérin-Lajoie a rappelé que le futur ministère de l'Education assurerait la confessionnalité de nos écoles "à laquelle nous croyons comme à la prunelle de nos yeux".

M. Gérin-Lajoie a aussi rappelé qu'il était nécessaire de faire de l'éducation une question politique: "L'éducation, a-t-il dit, est le bien le plus important du patrimoine collectif et pour cette raison il faut que ce soit la société qui en soit maître par la voie de son gouvernement.

"Il ne faut pas qu'un conseil d'instituteurs, a-t-il dit en terminant, ou que d'autres associations puissent (bloquer) le ministre de l'Education. Car le ministre, lui, a été élu. La population ne dispose d'aucune sanction contre les associations alors que le ministre est là parce que l'on veut qu'il soit là, parce qu'on l'a élu.

"D'ailleurs, a dit M. Gérin-Lajoie, il n'y a aucune crainte à voir l'éducation tomber dans le domaine politique tant que nous aurons de la politique cette conception: la politique, a-t-il déclaré, c'est la haute direction des plus hauts intérêts de la communauté."

Pitié pour les maris!

"Je n'irai plus! Cette fois, je m'en fais à moi-même le serment solennel, je n'irai plus, le samedi, faire des courses avec ma femme!"

D'ordinaire, l'ami qui s'exprime ainsi, avec tant de conviction, est un garçon fort calme et pondéré. Aussi lui demandai-je des explications qu'il me donna immédiatement.

Sa femme avait l'intention d'acheter des souliers. Rien de plus banal en apparence, me direz-vous! Personnellement, cela me prend dix minutes . . . Mais écoutez plutôt: "Le ciel était beau, l'humeur radieuse, et nous étions partis bras dessus, bras dessous. J'imaginais que ma femme avait déjà repéré à quelque étalage, l'objet de sa convoitise. Erreur! Tout ce qu'elle savait, c'est qu'elle voulait des souliers bleus pour les assortir à son sac, lequel était lui-même assorti à la ganse de son petit tailleur. Nous avons vu plus de vingt vitrines où trônaient toutes les chaussures bleus imaginables.

Mais ce bleu-là était trop clair, cet autre trop foncé. Ou bien le talon bas, le bout trop rond ou trop pointu . . . Je tentais bien de protester. — "Mais enfin, ma chérie, il me semble que celles-là . . ." — La chérie me lançait un regard de profonde commisération. — "Celles-là? Tu n'y songes pas! J'ai trop le respect de ton argent pour le dilapider en de mauvais achats." — Que répondre à cela? Infatigable, ma petite femme économe se remettait à arpenter boulevards et rues, et je la suivais, vaille que vaille.

"Finalement, nous sommes entrés dans un magasin. Là, je me suis précipité sur une chaise, ravi de pouvoir enfin me reposer! Des régiments de souliers bleus ont défilé devant moi, pendant certainement plus d'une heure! Et ma femme, en les essayant et en faisant chaque fois quelques pas devant la glace, a ainsi parcouru, j'en suis sûr, au moins deux kilomètres! — "Mmm, disait ma femme, ce modèle n'est pas mal évidemment . . . mais la cambrure me gêne . . . Voyons, cette autre paire . . ." — "Heu . . . oui, évidemment, mais je me demande tout compte fait, si c'est bien cela qu'il me faut . . ." — Comme frappée d'une idée géniale, elle s'exclama: — "Montrez-moi donc ce que vous avez en blanc. Au fond, le blanc va avec tout, n'est-ce pas chéri?" — J'étais, moi, rouge de honte et je préférais ne pas regarder la vendeuse, dont le sourire commercial devait certainement dissimuler de sombres pensées! Après avoir passé en revue tout le stock de souliers blancs que contenait le magasin, j'ai vu le moment où ma femme allait s'en aller sans rien acheter. Alors, n'en pouvant plus, je l'ai pincée au bras, discrètement, mais suffisamment pour me faire comprendre! Elle comprend vite aussi s'est-elle décidée pour des sandales en toile, à semelle de corde — "Cela sert toujours en vacances!" a-t-elle dit en guise de conclusion.

"Dehors, elle a soupiré qu'il n'y avait rien dans cette boutique et que, la semaine prochaine, nous irons voir dans un autre quartier de la ville. Je n'ai rien répondu, car je suis poli.

Oh, bien sûr, Mesdames, toutes les femmes ne ressemblent pas à l'épouse de mon ami, je m'empresse de le préciser . . . Néanmoins, je voudrais que la mésaventure de ce mari, parmi les autres, et surtout les réflexions qu'elle lui a suggérées fissent réfléchir toutes celles d'entre vous qui ont tendance à associer leur époux à des courses fastidieuses. Et je leur dis bien vite: "Si vous voulez sauvegarder votre bonheur conjugal, Mesdames, allez-y sans lui!"

René PHILIPPE.
(Femmes d'aujourd'hui)



Q. — Ma fille est mariee et a deux enfants âges de 7 et 9 ans. Inutile de vous dire que j'adore mes petits-enfants et que je les gâte un peu. Il y a une chose que je déplore cependant c'est que ma fille les gâte beaucoup trop. Je veux bien croire qu'elle et son mari ont les moyens de s'offrir et d'offrir a leurs enfants à peu près tout ce qu'ils désirent, mais il me semble qu'ils devraient commencer à leur faire comprendre que dans la vie, les choses ne se passent pas ainsi et leur montrer à se priver un peu pour les autres. Je ne veux pas "mettre le nez" dans les affaires de ma fille, mais je crains que si ces enfants font leurs quatre volontés et obtiennent tous ce qu'ils veulent, ils deviendront insupportables avant longtemps et très malheureux plus tard. Un conseil de votre part serait très apprécié et comme je sais que ma fille lit toujours le Courrier, il portera fruit sans aucun doute. Merci. — **Grand-mère.**

R. — Vous avez parfaitement raison, chère Madame, dans les deux cas. Ces enfants deviendront des petits monstres d'égoïsme qui feront leur propre malheur, celui de leurs parents et de ceux avec qui ils vivront si on continue à les gâter de la sorte. Aussi, vous faites bien de ne pas vouloir intervenir directement dans les affaires du ménage de votre fille. Cependant, tout en causant avec elle lorsque son mari et ses enfants sont absents, ne pourriez-vous pas lui faire remarquer gentiment qu'il faut habituer les enfants à la discipline lorsqu'ils sont encore jeunes afin qu'en grandissant, ils puissent encaisser les désappointements et les épreuves que la vie leur réserve sans faire des dépressions et sans s'aigrir? Remarquez que je n'ai pas touché au côté spirituel de ce problème et c'est encore le plus important. On devrait certainement apprendre à ces enfants à faire des sacrifices, à faire la charité aux pauvres en se privant eux-mêmes et en offrant leurs sacrifices pour venir en aide aux missions, par exemple. Quand vous leur offrez quelques sous, il vous serait facile, après leur avoir lu ou raconté une histoire de leur suggérer de faire des économies et de les faire parvenir à un certain missionnaire avec une petite lettre. Les enfants aiment tellement leurs grands-mères que je suis certaine que vous saurez les diriger sans trop de peine.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons un petit garçon de cinq ans qui nous fait de terribles scènes quand nous lui refusons quelque chose. Il se jette par terre, crie comme un perdu et va même jusqu'à lancer ce qu'il a à la main. Nous l'avons amené chez le médecin, croyant à des troubles nerveux et celui-ci nous a rassuré nous disant que son état était normal, mais qu'il était gâté et que c'était à nous de l'élever. Nous sommes sortis de son bureau furieux, mon mari et moi. Je dois vous dire que notre petit ne s'était pas très bien conduit dans ce bureau. Nous avons bien honte, mais nous l'aimons tant que nous hésitons à le punir. Que faire? — Parents de Ti Chou.

R. — Décidément, c'est le courrier destiné aux parents d'enfants gâtés cette semaine! Attendrez-vous, chers parents, que "Ti Chou" soit devenu "Grand Chou" pour chercher à mettre fin à sa tyranie? N'avez-vous aucune conscience de vos devoirs de parents? Ce petit vous a été confié par la Providence et vous avez promis à son baptême de l'élever en bon chrétien. Il a déjà cinq ans et ce n'est pas du jour au lendemain qu'il est devenu ce qu'il est. Vous n'aimez pas vraiment cet enfant, car aimer c'est vouloir du bien et en le laissant tout simplement pousser comme un véritable chou, vous êtes égoïstes et injustes. Tout petit, vous avez dû rire de ses crises et sans vous en rendre compte peut-être vous avez cultivé les petits défauts au lieu de chercher à les corriger sans qu'il s'en rende compte. Aujourd'hui, et je dis ce mot à son sens propre, vous devrez sans trop de rudesse, évidemment, mais avec une grande fermeté, commencer la tâche négligée en vous faisant écouter. Vous devez non seulement punir votre enfant, selon son âge bien entendu, mais au besoin prendre les grands moyens et lui donner une bonne fessée. Si vous lui montrez beaucoup d'affection et que vous lui expliquez que pour cela, quand il ne se conduira pas selon vos conseils, il sera soit puni ou tapé, il ne mettra pas de temps à comprendre et vous serez heureux tous les trois. Vous verrez aussi que l'an prochain quand le bambin commencera les classes, il sera préparé à suivre les règlements et à s'entendre avec tous.

LOUISE.



Agneau braisé

- 3 livres de jarrets d'agneau coupés en tranches d'un pouce
- 1½ tasse d'oignons tranchés
- 1½ tasse de carottes tranchées
- ½ tasse d'eau
- 1½ tasse de jus de tomate
- ½ tasse du bouillon de la viande
- 1 c. à table de sauce Worcestershire
- 1 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de sucre
- ¼ de c. à thé de poudre chili

Parer la viande en enlevant autant de gras que possible et dorer sur un feu moyen, environ 10 minutes. Déposer dans un plat à four profond, ajouter les oignons, les carottes et l'eau. Couvrir et cuire à four modérément lent (325° F.), 1 heure. Egoutter la viande et refroidir le bouillon. Dégraisser. Mélanger les autres ingrédients, ajouter à la viande et aux légumes; cuire à couvert, 30 minutes. Découvrir et cuire jusqu'à ce que la viande soit tendre, environ 45 minutes. Arroser une ou deux fois durant la cuisson. 6 portions.

NOTE: Il est recommandable de préparer l'agneau braisé une journée à l'avance pour pouvoir dégraisser parfaitement le bouillon.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

COUP DE FOUDRE

par Marie-Antoinette de Miollis

NUMERO 10

Le jour même, les nouveaux mariés prenaient au Bourget, l'avion qui devait les mener à Londres.

CHAPITRE VI

Hampstead . . . De larges rues sinueuses, d'étroites rues tortueuses, les unes et les autres très accidentées, souvent fort raides. Presque toutes sont bordées de jardins dont le parfum se mêle à l'odeur de goudron qu'exhalent les chaussées sous le soleil d'août.

Grandes ou petites, les villas se succèdent de chaque côté, pittoresques et gaies, formant un ensemble frais et chaud à l'oeil. On a l'impression d'être à la fois dans un village et dans une capitale.

En fait, Hampstead est un quartier de Londres, et c'est là qu'habitaient Laurent et Eliane. En attendant d'avoir découvert un logis vide, ils en avaient loué un, meublé, à deux pas de l'immense parc appelé "la Heath", la Bruyère . . .

L'un et l'autre avaient déjà assez pris l'habitude de ce nouveau milieu pour ne plus en voir l'étrangeté. Mais, les premiers jours, ils s'étaient sentis dépaysés, dans toute l'acception du mot, même Laurent, qui venait cependant en Angleterre pour la deuxième fois.

— Comment trouves-tu cela? avait-il demandé à la jeune femme, quelques minutes après leur arrivée.

Ils avaient été déposer leurs bagages dans un hôtel voisin de Charing-Cross et ils faisaient un tour à pied dans le Strand.

— Je crois rêver que je suis dans un magazine, avait-elle répondu.

— Quoi?

— C'est drôle, n'est-ce pas? Je ne sais comment t'expliquer. Jusqu'à présent, je n'ai guère connu ce pays que par ses magazines, dont la couverture et la moitié des pages sont illustrées et réclames pittoresques, souvent bariolées, tu sais bien? Alors, de retrouver tout autour de moi ces mêmes réclames, démesurément grandies, sur des affiches multicolores, il me semble être à l'intérieur d'un immense magazine anglais.

Laurent serra passionnément la petite main qu'il tenait dans la sienne. C'était vrai que sa chérie venait de traverser le détroit pour la première fois. Il s'amusait de la voir regarder tout, comme subjuguée, ses jolis yeux bruns remplis d'une vie intense.

Quant à lui-même, il retrouvait avec plaisir le mélange de curiosité et d'émerveillement qui avait marqué son ancien séjour. Il l'éprouvait de nouveau en respirant l'éternelle odeur de charbon de terre, de coaltar et de tabac d'Orient qui flotte sur tout le Royaume-Uni, et en voyant les interminables files de maisons basses, comme sorties du même moule et les taches écarlates des boîtes aux lettres se détachant sur le vert des jardins.

Tous deux allaient-ils être heureux dans cette grande capitale?

En dépit de toutes les difficultés à prévoir, Laurent était certain d'y trouver le bonheur, rien qu'à contempler près de lui la fine silhouette de sa jeune épouse et de sentir levé vers le sien son joli visage où se lisaient la confiance et l'amour.

* * *

La maison louée, quelques jours après leur arrivée, par M. et Mme de Chaville avait le numéro 15 de Well Walk. Le 14 était habité par une vieille Anglaise qui vivait là toute seule.

Par-dessus les clôtures qui séparaient les jardins, le jeune couple pouvait voir sa voisine arroser ses plates-bandes et jouer du sécateur avec ces petits gestes, secs, autoritaires, qu'ont souvent les femmes de Grande-Bretagne pour soigner les malades, les enfants, les oiseaux et les fleurs. Jamais les yeux de la vieille dame ne se levaient vers les deux jeunes gens. Sans doute se disait-elle que les locataires d'une maison meublée et qui, par surcroît, parlaient entre eux une langue étrangère, ne pouvaient être que des indésirables . . .

Mais la dame avait, au bout de son jardin, un enclos où s'étiolaient trois poules. Un jour, l'une de celles-ci s'échappa, franchit la haie mitoyenne et tomba dans l'enclos de ses voisins français.

Quand l'événement se produisit, Laurent était sorti sans Eliane, pour aller au British Museum. En rentrant, le soir, il trouva sa jeune femme en grande conversation, par-dessus la clôture de chèvrefeuille, avec la vieille Anglaise, épanouie et jacassante.

— My husband . . . dit Eliane en le présentant.

Ils comptaient désormais une amie à Hampstead.

Dès le lendemain, ils comprirent combien cette conquête devait être précieuse. Mrs. Spilbury était une femme du meilleur monde et très cultivée. Elle fit inscrire sa jeune voisine à un cercle littéraire où, pour une somme modique, elle eut à sa disposition une admirable bibliothèque. Elle présenta le jeune couple à diverses personnes qui l'invitèrent immédiatement à de petites tea-parties. En plus de cela, l'affection de la vieille dame pour Eliane lui fit piloter celle-ci dans tout Londres, des journées entières.

Qu'aurait dit Mrs. Spilbury, ainsi que les amies qui recevaient ces sympathiques étrangers chez elles, si elles avaient appris que cette charmante Mme de Chaville était, quelques semaines plus tôt, la pensionnaire du directeur des Variétés? Mais cela, M. et Mme de Chaville n'avaient pas à leur faire savoir. Ils se donnaient pour ce qu'ils étaient, deux jeunes mariés sérieux corrects. Le reste ne regardait personne.

— L'important est que nous nous aimions, fit Laurent, un soir qu'Eliane lui faisait part de ses inquiétudes. Que peut nous faire l'opinion de ces braves Anglais? Ne nous suffit-il pas d'être heureux et d'avoir trouvé ce coin tranquille pour abriter notre bonheur?

Elle répondit en appuyant sa tête sur l'épaule de son époux qui couvrit ses cheveux et ses lèvres de baisers.

La jeune femme s'était adaptée à la nouvelle existence avec une facilité étonnante. Elle ne parlait maintenant guère plus qu'anglais, même entre eux deux. Ses progrès étaient si rapides que Mrs. Spilbury en restait confondue. Ceux de Laurent étaient plus lents. Son vocabulaire s'enrichissait d'heure en heure, mais c'était l'accent qui ne venait pas. Celui d'Eliane était un enchantement.

— Elle l'attrape merveilleusement! répétait la vieille dame.

Les idiotismes, les tournures de phrases familières, bien que grammaticales, elle se les assimilait aussi avec une incomparable aisance, grâce à son intelligence et à son oreille d'artiste. Peu à peu, et presque sans effort, tous deux commençaient à "penser" dans la langue d'Albion.

— Quelle délicieuse épouse vous avez là! dit un soir Mrs Spilbury à Laurent avec un enthousiasme non feint.

— Je le sais, répondit en riant le jeune homme, les yeux brillants d'une joie contenue. J'en étais déjà convaincu le jour où je l'ai menée à la mairie, puis à l'église . . .

Ils oubliaient peu à peu les difficultés passées . . . Ils se sentaient parfaitement heureux . . .

* * *

A présent que sa jeune femme s'était fait d'excellentes relations, Laurent craignait moins de s'absenter et passsait chaque jour plusieurs heures au British Museum.

L'idée lui était venue d'écrire un article sur l'existence du Duc de Berry en Angleterre, au temps de son émigration. Le prince, qui avait franchi le détroit en même temps que son père, avait longtemps vécu à Londres avec une Anglaise, Amy Brown, dont il avait eu deux filles. Avait-il été secrètement marié à cette personne? La question avait été longuement et passionnément débattue. Mais, que l'union dont il s'agit ait été libre ou morganatique, elle n'en constituait pas moins un curieux fait historique. Puisqu'il était à Londres, Laurent de Chaville se proposa donc d'en profiter pour étudier, à l'aide de documents anglais, correspondances de l'époque et mémoires, ce que le malheureux prince appelait "son petit ménage".

C'est ainsi que le mari d'Eliane reprit contact avec les huit cents volumes du catalogue du British Museum et qu'il occupa de nouveau sa place sous la formidable coupole du célèbre "reading room", ainsi qu'il l'avait fait quelques années plus tôt.

Et les articles sur Lady Hamilton et la Duchesse de Berry, qu'en était-il advenu? Avant de quitter Paris, il était allé les déposer à la Revue du Globe, mais il n'avait encore rien reçu de ce périodique. Y avait-on pris connaissance de son travail? Quelque chose avait-il été décidé à son sujet? Il l'ignorait.

Un soir, comme Laurent montrait à Eliane les notes qu'il avait prises, dans la journée, au British Museum, (il y lisait depuis trois jours les lettres d'un certain Lord John Clapham, qui avait été en relations avec tous les émigrés), la jeune femme s'exclama:

— C'est prodigieusement intéressant!

Puis elle ajouta:

— La Revue du Globe ne va-t-elle pas donner bientôt ton premier article?

— Si, répondit Laurent, avec une feinte assurance. Bientôt.

— Et le second suivra de près?

— Probablement.

— Qu'il me tarde de les voir imprimés, darling!

Le jeune homme eut un geste insouciant, celui de l'auteur blasé que la vue de sa prose en caractères typographiques n'émeut plus guère.

Il enlaça sa jeune épouse avec passion, comme si, seule, la question de leur profond amour pouvait l'intéresser.

Jamais il n'avait dit à Eliane que M. Ancel lui avait renvoyé ses deux articles. "Je les lui ai repris, avait-il prétendu, parce qu'il voulait y faire des coupures. La Revue du Globe, elle, sera trop heureuse de les publier intégralement."

Et, toutes les fois qu'il s'agissait de son travail, Laurent prenait un ton joyeux et affectait une entière confiance dans l'avenir. Mais au fond de lui-même, il commençait à être inquiet.

— Tu es sortie, aujourd'hui, avec Mrs. Spilbury? demanda-t-il, aiguillant la conversation sur un autre sujet.

— Oui, nous sommes allées ensemble chez les Saunders, qui nous avaient invitées à venir prendre le thé. Puis Mr. et Mrs. Saunders nous ont raccompagnées en passant par la "Heath" où l'on a fait un grand tour. J'ai vu quelque chose d'intéressant, là-bas . . .

— Ah?

— Les Spaniards. C'est une ancienne auberge où Dickens, paraît-il, allait quelquefois s'asseoir pour écrire. Je t'y mènerai.

Enfin, tu t'es amusée?

— Beaucoup.

Au souvenir de son après-midi, Eliane souriait et ses yeux brillaient. Laurent se sentit rassuré. Allons! Elle ne s'ennuyait pas, elle ne regrettait rien. Lui, il lui fallait être un homme et continuer à cacher ses soucis . . .

Le lendemain soir, quand il revint à la maison, Eliane n'y était pas. La bonne, Ethel, voyant qu'il cherchait sa femme au jardin et dans toutes les pièces, entreprit de lui expliquer qu'elle était partie du côté de la "Heath".

En réalité, cette explication fut plus que laborieuse. Le mauvais accent et la trop grande perfection de la syntaxe de son maître déroutaient la brave fille, tandis que ses propres intonations et ses tournures de phrases populaires affolaient Laurent.

Tous deux ne se parlaient jamais qu'avec force, gestes et des éclats de voix, comme s'ils avaient été l'un et l'autre à demi-sourds. Mais Eliane et elle se comprenaient aussi bien que si toutes deux avaient été ensemble à l'école . . . C'était une des nombreuses supériorités que Laurent reconnaissait chez sa femme.

— Out for a Walk! On the Heath! That way! répétait-elle de toutes ses forces, en pointant un doigt dans la direction du parc.

— All right! cria Laurent.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 26

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher St-Boniface par la poste: $1.00 franco 132-T.F

PERDU CHANDAIL "MARY MAXIM" pour garçon. Beige, dessins blancs et bruns. Entre école Marion et rue Bertrand. Veuillez communiquer renseignements en signalant 233-4346. 26-772-26C.

ON DEMANDE DACTYLOGRAPHIE BILINGUE. Possédant expérience. Bon salaire. S'adresser à Eastern Smallware & Stationery Ltd., 230, rue Princess, Winnipeg. 26-755-27C.

SECRETAIRE BILINGUE à temps partiel demandée. Jusqu'à 110 heures par mois. $1.50 de l'heure. S'adresser à l'Office National du Film, 1130, avenue Ellice, Winnipeg. 26-752-26C.

ON DEMANDE pour dame âgée, une compagne capable d'entretenir maison en échange pour chambre et pension: un bon chez soi. Pour 15 octobre. Ecrire à Mme Hilaire Deschamps, 219, avenue "H" sud, Saskatoon, Sask., ou téléphoner 242-3919. 26-759-27C.

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. Pour plus de renseignements, appeler 256-2540, à St-Vital. 19-383-T.F

MESDAMES! GAGNEZ JUSQU'A $100.00 AVANT NOEL en assemblant petits tapis pour nous, chez vous pendant vos loisirs. S'adresser à Boite 92, Station "D", Hamilton, Ontario. 26-758-26C.

ON DEMANDE GARDIENNE pour prendre soin de 3 enfants. Avant-midi et toute la journée les jeudis. Signaler: CEdar 3-4256. 25-744-26C.

ON DEMANDE — Jeune homme bilingue désirant apprendre métier d'imprimeur. Appeler: SPruce 4-4662. 25-751-26C.

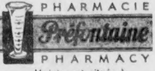
Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
275, ave Taché, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-4040
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

NOUS CONSTRUISONS SALLES DE LOISIRS au soubassement, posons lambris (siding) en aluminium et faisons toutes sortes de rénovations. Pas de paiement comptant. Paiement initial en avril. Signaler: CEdar 3-6041 ou CEdar 3-3792. 26-753-T.F.

DONNERAIT CHAMBRE GRATIS à dame retirée, chez dame âgée vivant seule. N'a besoin d'aucun soin. Devrait avertir la famille si nécessaire. Signaler: CHapel 7-7376. 24-725-26C.

ON DEMANDE LOGIS. Pour couple tranquille. 3 grandes pièces avec garage. Au premier, si possible. Paroisse cathédrale. Signaler: 233-3530. 26-761-26C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour jeune homme. Commodités de cuisine. Stationnement. Appeler CHapel 7-1745 après 3 h. 30. 25-741-T.F.

A LOUER — Rue Ritchot. Chambre-salon "bed-sitting room" et cuisine meublée. Pour demoiselles. Signaler: CEdar 3-1838 après 5 h. 25-746-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces non meublées. Poêle et réfrigérateur inclus. $45 par mois. Signaler: CEdar 3-4757. 24-724-27C.

A LOUER — Woodridge, Man. Maison: 7 pièces meublées avec réfrigérateur et poêle électrique. Eau courante, fournaise à l'huile automatique. Garage. Appeler: St-Pierre 5. 26-774-27C.

A LOUER — St-Boniface. 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 3 pièces. Salle de bai net entrées privées. Nouveaux poêle, réfrigérateur et tentures. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 26-775-29C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces non meublé près Précieux-Sang. Libre: 1er novembre. Signaler: WH 3-8320. 25-740-T.F.

A LOUER — Local pour bureau adjacent à l'hôpital St-Boniface. 2,000 pieds carrés au 3e étage d'édifice médical. Climatisation et stationnement. Disponible: janvier 1964. Signaler: SPruce 2-5424. 13-422-T.F

A LOUER — Dans duplex. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Entrée et salle de bain privées. S'adresser à 109, rue Marion. Signaler: GLobe 3-7454. 22-678-T.F.

A LOUER — Norwood, près église Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. Une rue d'autobus. Adultes de préférence. Possession immédiate. Signaler: CHapel 7-6384. 23-688-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Convenable pour personnes tranquilles ou qui travaillent. Libre: 1er octobre. Signaler: WHitehall 3-4642 après 3 h. 23-698-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Berry, près Taché. Maison: 5 pièces. Libre: 1er novembre ou avant. S'adresser à E.-J.-R. Arpin, 107, avenue Clermont, Norwood, ou signaler GLobe 3-6041. 26-756-T.F.

A LOUER — 502, rue De la Morénie. Chambre meublée. Libre: 1er octobre. Près autobus et autres commodités. Signaler: CHapel 7-7146. 24-723-T.F.

A LOUER — Norwood. 2 chambres séparées, partiellement meublées. Près autobus. Signaler: CEdar 3-1754. 26-760-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces non meublées. 2e étage. Broché pour poêle. Près autobus. Possession immédiate. Prix: $72. Signaler: CEdar 3-6248. 26-754-26C.

Les poils superflus
Disparaissent avec SACA-PELO. SACA-PELO est différent. Il ne dissout pas les poils et ne les éliminent pas seulement qu'à la surface, mais il pénètre et retarde la croissance des poils superflus.
Laboratoire Lor-Beer, Ltée, Suite 5, 679, rue Granville, Vancouver 2, C.-B.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant francais, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, edifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Le Jardin du Saint-Sépulcre
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

VOUS VOULEZ UNE NOUVELLE VOITURE?
ACHETEZ-LA DE SUITE, AVEC UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE VOTRE
CAISSE DE PRÊTS
BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces non meublées. Signaler: CEdar 3-6145. 25-743-26C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: 247-7555. 26-773-28C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis: 2½ pièces. Complètement privé. Poêle et réfrigérateur. 1er étage. Signaler: CEdar 3-5588. 26-764-26C.

A LOUER — St-Boniface. EXCLUSIVEMENT POUR JEUNES FILLES. Logis: 2 pièces meublées. Facilités de cuisine: réfrigérateur, évier. Entrée privée. Libre: 1er novembre. Signaler: CEdar 3-4546. 26-770-28C.

A VENDRE, LOUER OU ECHANGER grande maison avec logis privés, pour locataires et pensionnaires; en excellente condition. Garage, grande cour. Revenu jusqu'à $500 par mois. Prix très raisonnable. Propriétaire était veuve et quitte le district. Pour autres détails, veuillez écrire à C.P. 280, Gravelbourg, Sask. 23-690-26C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Norbert, 26, rue Lagrave. Bungalow: 2 ans, 3 chambres à coucher. Sur nouvelle rue. Appeler propriétaire: GR 4-1154. 19-605-T.F.

MAISON A VENDRE — 4 pièces. S'adresser à 431, rue Louis Riel, St-Boniface, ou signaler CEdar 3-2585. 24-716-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — Strictement pour raison de santé. Restaurant et logis, salle de billiard, salon de barbier. Chiffre d'affaires donné sur demande. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Maurice Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. 24-715-28P.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 6-173-T.F.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe, près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881. 14-434-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Stuc. Fournaise: gaz. Près chapelle St-Maurice. $9,000 ($1,000 comptant. Signaler: CEdar 3-5363 après 5 h. 13-415-T.F.

A VENDRE — $500 comptant. Duplex, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces, loué à $60 par mois. Soubassement à la grandeur. Prix: $11,200. Pour plus d'informations signaler ALpine 3-0546 ou CHapel 7-9184. 22-676-T.F.

VENTE SPECIALE — 1013, chemin Dugas. Près autobus et église. Bungalow stuc, 4 pièces. Propre. Salle de récréation. Chauffage: huile. Garage double. Meilleure offre. S'adresser propriétaire, 199, rue Marion, ou appeler CEdar 3-2206. 24-727-T.F.

A VENDRE — La Broquerie, Man. Maison: 4 pièces. Eau courante. Grand lot. Près écoles. Sur chemin pavé. S'adresser à Mme Alexandre Gagnon. 25-733-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex: 4 et 4 avec salles de bain. Complètement indépendants. Belle apparence. Fini: stuc. Cave cimentée. Chauffage: huile. Lot: 122' x 32'. Revenu mensuel: $150. Signaler CEdar 3-4077 ou écrire à 263, rue Notre-Dame, St-Boniface 6. 25-742-27C.

A VENDRE — St-Pierre. 320 acres de terrain: demi N. Sec. 24-6-4 avec grande maison. Etable: 30' x 76' et autres bâtiments. Eau en quantité. $14,500 à termes ou comptant. Appeler St-Boniface 247-5204. 25-737-T.F.

A VENDRE — Garage, agence de voiture et d'instruments aratoires à Montmartre, Sask. Excellent chiffre d'affaires. Prix: $17,000, comprend maison 2 étages, garage: 40' x 70' et entrepôt. Village possédant hôpital, eau courante et bonne école. Excellente occasion pour homme ambitieux. S'adresser à: T.-E. Percival, Montmartre, Sask. 26-757-27P.

A VENDRE — Magasin de linge pour dames et enfants. Joli et propre. Bon revenu net. Excellent village moderne et progressif. District de culture mixte. Pour plus de renseignements s'adresser au casier postal no 110, Redvers, Sask. 26-763-29C.

A VENDRE — Maison, vente aubaine, par cause de maladie. Epargnez $2,000. Parc Windsor. Près églises, écoles, centre d'achat et autobus à la porte. Belle propriété de coin, bungalow de luxe, 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à manger, 2 sales de bain. Revêtement tuile au sous-sol avec salle de récréation finie au complet. Garage, autoport, pelouse avant et arrière, clôture, etc. Balance hypothèque 6%. Rien autre à faire que d'en jouir. Possession immédiate. Appeler propriétaire à ALpine 3-4752. 24-721-27C.

A VENDRE
NORWOD
Maisonnette moderne: 3 pièces. Garage. Près de toutes commodités. $6,900 seulement, à termes.
NORWOD
Immeuble-appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $380. Prix: $32,500. $8,000 comptant. Propriétaire porterait balance.
NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Près école Précieux-Sang. $17,500. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.
STE-ANNE
Propriété de rivière: 130 acres toutes en culture. Très bonnes bâtisses. Puits artésien. Prix complet: $15,800. Comptant: $8,000.
ST-BONIFACE
Près hôpital. Duplex. Revenu mensuel: $90, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. $15,900. $1,500 comptant.
Avons argent à prêter sur 1ère hypothèque, ville ou campagne à taux raisonnables.
J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
26-783-26C.

A VENDRE
Sur lot Rivière Rouge — St-Norbert. Maison: 4 ans, 3 chambres à coucher. Grande cuisine avec comptoir diviseur. Garage attenant. Complètement moderne. Lot: 73' x 400'. $10,500 seulement avec paiement initial minime. Appeler Mme Schuster, SPruce 5-4743.
D. I. GERRIE & CO.
688, rue Osborne,
Winnipeg
25-738-26C.

A VENDRE
St-Pierre — 2 fermes côte à côte: l'une de 320 acres, l'autre 160 acres. Pourraient être vendues ensemble ou séparément. 2 groupes complets de bâtisses. Eau en quantité partout. Endroit idéal pour laitier. Chemin gravelé. Prix: $22,500. Titre clair.
Près St-Norbert — 1¾ acre avec maison non moderne. Prix: $6,300. $3,300 comptant. Balance: termes.
Magasin avec logis: 4 pièces — 2¾ acres. $5,000 comptant plus stock. Balance: $100 par mois.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
26-769-26C.

A VENDRE
St-Boniface — Immeuble - appartement: 5 logis, 3 pièces. Revenu annuel: $4,400. Comptant requis: $10,000. Balance: termes faciles.
St-Boniface centre — Magasin: épicerie, pâtisserie, nouveautés, plus 8 pièces pour propriétaire. $22,500 plus marchandises. Peut être acheté à termes ou comptant. Bel avenir pour couple.
St-Vital — Rue Moore. Près église St-Eugène. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Prix: $9,000 à termes, si désiré.
Pour plus de renseignements s'adresser à
JOS. TRUDEAU,
130, rue Masson, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-8011
26-768-26C.

MARION REALTY
66, rue Marion
Norwood — Maison: 2 logis, 4 et 3. Revenu mensuel: $145. Prix: $12,900. Comptant requis: $3,000.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. Revenu mensuel: $130. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,300.
St-Boniface — Immeuble - appartement: 8 logis. Complètement loué. Revenu mensuel: $540. Prix: $45,000. Comptant requis: $10,000.
Norwood — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près Lyndale Drive. Prix: $13,500. Comptant requis: $5,000.
St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $10,900. Comptant requis: $3,000.
St-Vital — Beau grand lot: 50'. Zoné pour duplex. Prix: $6,000. Près école Ste-Marie.
Pour plus de renseignements
appeler
RAYMOND THERIAULT
CE 3-6217 ou LE 3-6017
26-776-26C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
A VENDRE OU A LOUER — 292, rue Béliveau. Bungalow: 5 pièces. Lot: 99' x 140'. Plein prix: $5,000. Comptant requis: $500. Balance: $50 par mois. Possession immédiate.
Norwood — 220, rue Goulet. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Zone comerciale. Offres considérées.
Village de Lorette — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. $3,500. Bonne eau. Grand lot. Près écoles. Comptant requis: $300. Balance facile.
Immeuble — 8 logis. Poêle, réfrigérateurs. Beau site. Comptant requis: $15,000. Balance, à termes.
Norwood — Rue Eugénie. Duplex: 10 pièces. Revenu mensuel: $75. Comptant requis: $2,800.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
26-771-26C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $23,800. Triplex: 12 ans. 5, 4 et 3. 3 salles de bain. Revenu mensuel: $210. Chauffage: gaz, eau chaude. Comptant substantiel. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Hamel. Immeuble: 4 logis. Entrées et salles de bain privées. Chauffage: gaz. Plus 2 autres maisons: 4 pièces sur même lot de 62' x 100'. Revenu annuel: $3,972. Propriétaire portera hypothèque à 6%. Raison de vente: santé.
Hôtel moderne — Environ 50 milles de la ville. Taverne pour messieurs, salle de consommation mixte. Restaurant avec permis. Toute information nécessaire à votre disposition, si désirée.
St-Boniface centre — $24,700. Duplex neuf: 5 et 4. Construction complétée pour 1er novembre. Termes faciles.
St-Boniface — $8,500. Près hôpital. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 41' x 120'. $1,500 ou plus comptant.
Norwood — Enfield Crescent. $9,500. 5 pièces. Lot: 35' x 170'. Chauffage: gaz, eau chaude. Bon soubassement. $3,500 comptant.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
26-766-26C.

A VENDRE
Paroisse canadienne-française — 160 acres avec bâtiments: 108 en luzerne et millet. Balance en pâturage. Tout clôturé. Plein prix: $4,800.
Immeuble appartement — 4 logis: 4 pièces. Age: 2 ans. Echangerait sur duplex ou maison.
Village canadien-français — Magasin général avec bureau de poste à prix très raisonnable. Pour plus d'informations écrire ou téléphoner
St-Vital — $9,500. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur. Chauffage: gaz. Comptant requis: $1,500.
St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
22-873-26C.

12 universités ontariennes réclament du français

TORONTO — Les présidents des universités de l'Ontario, dans un rapport rendu public, déclarent que le français devrait être la langue d'enseignement pour toutes les matières du cours secondaire au moins durant une certaine période de l'année.

Le rapport, transmis au Ontario Government Advisory Committee on University Affairs, dit que les jeunes de la province ont besoin d'un plus vaste choix dans les sphères de l'instruction et de la formation professionnelle qui s'offrent à eux, lorsqu'ils quittent l'école secondaire.

Et ils se plaignent de la tendance actuelle "à vouloir de plus en plus contraindre les jeunes à entrer dans le moule universitaire, qu'ils y soient aptes ou non".

Autres suggestions

Le rapport, qui fait une revue du développement du système scolaire en Ontario depuis 1870, afin d'établir son point, suggère également:

— qu'on établisse "un nouveau genre du collège" à travers la province, dans les centres où l'intérêt manifesté en prévoit le soutien;

— qu'on augmente considérablement le cours d'études dans les instituts technologiques déjà existants;

— qu'on intensifie la formation professionnelle des professeurs et qu'on assure une meilleure répartition des professeurs qualifiés dans les écoles secondaires;

— qu'on résiste aux mouvements qui visent à introduire des collèges "junior" en Ontario, ou bien qui veulent donner un standard universitaire à une 14e année qu'on ajouterait au cours déjà existant;

— que si on continue de permettre l'abandon hâtif des études, il va surgir des problèmes nombreux et coûteux;

— qu'on rende plus attrayants les cours et la façon d'apprendre, si on prévoit la diminution du nombre de ceux qui abandonnent trop tôt leurs études;

— que les universités ont un besoin urgent d'aide pour fins d'expansion, si elles doivent fournir les diplômés requis par une société en constante évolution.

Intitulé "The Structure of Post-Secondary Education in Ontario" (la structure de l'enseignement post-secondaire en Ontario), ce document a été préparé pour le comité des présidents d'universités et de collèges de l'Ontario recevant des subsides de la province, par un sous-comité dont le président est le Dr John L. Deutsch, vice-principal de l'Université Queen's de Kingston.

Le Dr Claude Bissell, président de l'Université de Toronto, en tant que président du comité, a présenté au ministère d'Education ce rapport signé par douze présidents d'autres universités de l'Ontario.

L'enseignement du français

Le rapport prévoit qu'on ne devra plus se limiter seulement à donner des notions élémentaires de français dans les écoles secondaires, mais qu'on devra dispenser un enseignement qui permettra de parler cette langue.

On s'interroge pour savoir si le système actuel (en vertu duquel on enseigne tous les sujets en anglais, sauf le français, au niveau secondaire) doit continuer indéfiniment; ceci a pour résultat de diminuer la qualité du français chez les étudiants de langue française et d'empêcher les Canadiens de langue anglaise de maîtriser vraiment le français.

Si on désire former de vrais bilingues, il sera nécessaire de se servir du français non seulement comme matière d'enseignement, mais dispenser en français l'enseignement de tous les sujets, de temps à autre.

La Semaine des Jocistes au Manitoba

Les Jocistes du Manitoba célèbrent, jusqu'au 5 octobre, la Semaine des Jeunes Travailleurs. Quand on dit "du Manitoba", il faut passer vite. En effet, il s'agit de Franco-Ontariennes, Mlles Denise Mayer et Jeannette Billard, qui, depuis un mois, étudient ce genre d'apostolat sur les lieux. Elles sont d'abord travailleuses, soit à l'Association d'Education, soit chez Fides.

C'est sur demande de Mgr Baudoux que le bureau national de Montréal s'est évertué à trouver des personnes expérimentées et adaptées, en réalité deux ouvrières de Cornwall, Ont., bilingues et habituées au milieu à prédominances anglaise. Le Jocisme existe actuellement en Ontario, dans le Québec et dans les Maritimes. M. l'abbé Louis Laurencelle en est l'aumônier à St-Boniface. On a établi des relations avec la CYO de Winnipeg qui opère dans le même champ.

Le thème de la Semaine est "Jeunesse '63 au carrefour de l'amour". Les groupes organisés étudieront d'une façon attentive les résultats d'enquêtes poursuivies par le JOC parmi les jeunes, au travail, au foyer, dans les loisirs.

Le JOC de St-Boniface a déjà pris une résolution pratique: publier une chronique hebdomadaire dans **La Liberté et le Patriote.**

Le Québec s'oppose à l'uniformité de l'enseignement

QUEBEC — A sa présente réunion, le comité permanent des ministres de l'Education met l'accent sur les besoins prioritaires de l'enseignement au Canada.

Les six ministres réunis ont convenu d'attirer l'attention de leurs gouvernements respectifs sur ces besoins, afin d'amener une offensive en ce sens à la conférence fiscale fédérale-provinciale qui doit avoir lieu en novembre prochain, à Ottawa.

Auparavant, ils avaient tout particulièrement étudié un document soumis par le ministre de l'Education de la Saskatchewan, M. Turnbull, sur les dépenses croissantes de l'enseignement au Canada. On prévoit que le nombre d'étudiants dans les universités canadiennes passera de 151,000 cette année à 311,000 en 1970-71. En 1955-56, il n'était que de 72,700.

Les ministres de l'Education qui participent à la présente rencontre, à laquelle assistent également leurs sous-ministres, sont ceux de Terre-Neuve, de l'Ile-du-Prince-Edouard, du Québec, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATER of the estate of ELZAR BOURGET, late of the Post Office of Haywood, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Carman, Manitoba, on or before the 12th day of November, A.D. 1963.

DATED at the Town of Carman, in the Province of Manitoba, this 1st day of October, A.D. 1963.

R. McKENZIE,
Solicitor for the Administrator.

Nouveaux bas prix sur hypothèques ouvertes
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne et St-Adolphe
Pas de clauses de 5 ans
Paiements minimes
Financez en une seule hypothèque et ayez un surplus d'argent pour payer vos dettes et faire des achats.
Demandez les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-5290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 2-2447

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

A VENDRE
EPICERIE-CHARCUTERIE
Chiffre d'affaires: $110,000.
Située sur rue principale à St-Boniface
Obligé de vendre pour cause de santé.
Equipement: $9,000
Marchandise à valeur actuelle
S'adresser à Boite 616, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
20-616-T.F.



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

Canadiens-français. l'Alberta vous réclame
Quelques belles fermes sont présentement à vendre dans nos centres canadiens-français dans la région de St-Paul, Alberta.
En plus de répondre à votre besoin de vous établir sur des terres fertiles, vous aiderez à consolider nos minorités françaises.
Pour toute information adressez-vous à
La S.E.R. de St-Paul, Limitée,
St-Edouard,
Alberta.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700 Great Western Building,
356 rue Main Winnipeg 1 Man
Téléphone: WHitehall 3-4021

Assurances de tous genres CO-OP
Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage

L'Office National du Film du Canada
requiert
Les services d'une sténographe bilingue pour un travail de 65 à 70 heures par mois.
Faites demande par écrit en donnant qualifications, expérience, recommandations, etc., ou adressez-vous personnellement à
M. A.-P. Champagne, Office National du Film, 210, édifice Fédéral, Saskatoon, Saskatchewan.
Téléphone: 242-8894.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE

angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Service d'ambulance St-Boniface
470, avenue Provencher
Equipement moderne: ressusciteur, aspirateur, oxygène
Personnel diplômé.
INFIRMIERE-SPECIALISTE DIPLOMEE
Service de 24 heures partout au Manitoba
Seul service catholique d'ambulance à St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5918

FOURRURES
SATISFACTION DE CONFECTION, QUALITE ET PRIX
ANT. LANTHIER et FILS
Maison établie en 1906
254, RUE MAIN WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891

COMPAREZ — COMPAREZ — COMPAREZ
L'APPARENCE ET LA QUALITÉ
Toutes nos voitures usagées sont garanties pour un an.

1963 Chrysler Saratoga Sedan, 4 portes, servo-conduite et servo-freins, différentiel "sure-grip", pneus flancs blancs, dégivreur, radio, comme neuf	4100.00
1957 Hillman Sedan, 4 portes, bas millage	695.00
1957 Monarch, 4 portes, toit rigide, servo-conduite, servo-freins, servo-glaces et transmission automatique, radio, pneus continentaux	1395.00
1952 Ford Sedan, 2 portes, condition parfaite. Bas millage	295.00
1961 Ford Fairlane 500, 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, radio, belles couleurs décoratives noire et blanche	1950.00
1960 Ford Sedan, 6 cylindres, 4 portes, chaufferette et dégivreur, lumières de recul, bonne condition	1395.00
1958 Ford Fairlane 300, 4 portes, 6 cylindres, transmission régulière, chaufferette et dégivreur, nouvelle peinture	1050.00
1959 Voiture de sports MG, décapotable, une belle auto, nouvelle capote	1295.00
1958 Plymouth Custom, 8 cylindres, station wagon, transmission automatique, radio, 2 miroirs, 2 couleurs	1395.00
1961 Austin A55, 4 portes, peu de milles, pneus neufs, comme neuf	1295.00
1961 Vauxhall Velox, 6 cylindres, 4 portes, chaufferette et dégivreur, 2 couleurs, comme neuf	1495.00
1957 Dodge Regent, 8 cylindres, 4 portes, transmission automatique, radio, 2 antennes identiques, 2 couleurs	875.00
1957 Dodge Regent, 8 cylindres, 4 portes, transmission régulière, 2 couleurs	775.00
1956 Dodge Regent, 8 cylindres, 4 portes, transmission automatique, radio, capitonnage, 2 couleurs	695.00
1955 Ford Fairlane, 2 portes	595.00
1951 à 1955, 10 voitures plus vieilles	95.00 à 495.00

TERMES FACILES
Couture Motors Ltd.
Angle Provencher et St-Joseph
Téléphone: CHapel 7-3955
DISTRIBUTEUR DE CHRYSLER, DODGE, VALIANT ET SIMCA